Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

70e ANNEE — Promostics: Nuageux et chaud; averses locales. (Détails page 2) — MONTREAL, VENDREDI 1er OCTOBRE 1948 — Le soleil s'est levé à ... et se couchera à ... — No 185

SENATES READING ROOM
7305 31 D 48
OTTAWA, ONT.

LA BOMBE ATOMIQUE

LES ETATS-UNIS N'EN ONT PAS LE MONOPOLE

(VISHINSKY)

★ ★ ★ ★

Il nie mais n'affirme rien

★ ★ ★ ★

"Il existe des Etats qui ne prétendront point pas pouvoir fabriquer la bombe atomique..."

★ ★ ★ ★

PARIS, 1er — (PA) — La Russie a accusé les Etats-Unis, aujourd'hui, de chercher la guerre, et affirmé que les Américains ne possédaient pas le monopole de la bombe atomique. Au cours d'une violente attaque de la politique atomique américaine, le délégué soviétique à l'ONU, Andrei-Y. Vishinsky, a déclaré devant les 58 nations membres du Comité politique des Nations Unies que les Etats-Unis poursuivent des "buts de guerre".

Le représentant russe a ajouté: "C'est une erreur de croire qu'une seule nation a le monopole de l'énergie atomique. C'est un calcul dangereux. La Chine a déclaré, ce matin, qu'elle ne pouvait produire de bombe atomique. D'autres pays pourront dire la même chose, mais il existe aussi des Etats qui ne prétendront point ne pas pouvoir fabriquer de bombe atomique parce que ce ne serait pas vrai".

(Suite à la page 6)

★ ★ ★

Au club Richelieu-Montréal

Le sens social s'impose plus que jamais à notre époque

(Par René Bonin) — "Si j'aide un pauvre en soutenant sa famille de mon argent, je fais mon devoir de charité et j'essaie dans la mesure de mes moyens à compenser une injustice. Mais si je vais plus loin encore et si j'essaie dans mon milieu et par l'influence que j'exerce autour de moi à améliorer, non seulement le sort de cet homme en particulier, mais le sort de tous ceux qui lui ressemblent, j'accomplis mon devoir de justice sociale et j'acquiers par le fait même, ce véritable sens social sans lequel aucun problème de notre génération ne pourra se résoudre", affirmait, hier, Mme Julia Richer.

Mme Richer, femme de lettres distinguée, parlait au déjeuner-causerie mixte du Club Richelieu-Montréal, en l'hôtel Queen's hier midi. Elle avait intitulé sa conférence: "Notre Temps" (nos misères sociales actuelles). M. André Laurendeau, journaliste, l'a présentée et M. Benjamin Béland, marchand, l'a remerciée. M. Lucien Bélair présidait la réunion, où l'on remarquait à la table d'honneur: le R. P. Louis Lachance, O.P., de l'Institut des Etudes Médiévales; Mme Emile Boucher, épouse du président du Club; M. le député provincial J.-F.-A. Gatien; Mme Gatien; M. J.-G. Lamontagne, président de l'Association professionnelle des Industriels, Mme Lamontagne; Mme Raymond Eudes, épouse du député fédéral de Maisonneuve; M. Magnus Poirier et M. Eugène Larocque, publicitaire du jour.

DON DU COEUR ET DE L'INTELLIGENCE

Traitant des problèmes de notre époque, de notre génération, où il y a amalgame de catastrophes universelles, d'écartèlement des classes, d'avions à force propulsive et de femmes au "new look", Mme Richer a dit que les gestes collectifs et anonymes que posent les Richelieu pour venir en aide à l'enfance malheureuse, par exemple, sont autant de preuves de leur détermination à régler, dans le concret, les problèmes sociaux de notre temps. L'attitude compatissante reste cependant un don du coeur; pour que la charité devienne plus effective encore, il faut qu'elle soit aussi un don de l'intelligence. Aussi les catholiques qui possèdent vraiment le sens social opposent une barrière infranchissable à la montée du communisme: ce lis noir de la misère et de la haine.

Donnez aux hommes, par un miracle, la vraie notion de la fraternité, ajouta l'orateur du jour, et vous enlevez immédiatement toute friction sociale. "Plus je possède de biens, plus j'ai de responsabilités envers ceux qui ne possèdent rien. Plus j'ai de puissance politique, matérielle ou autre à mettre au service de mes semblables, plus écrasants sont les devoirs qui m'incombent. Plus je suis choyée par la Providence dans les joies qu'ici-bas Elle m'octroie, plus j'ai de compensations à apporter aux déshérités et aux malheureux". Notre vocation de chrétien dans le monde, continuait-elle, nous oblige à une politique de présence. Et ce terme "présence" prend, dans notre temps, une signification combattive lorsqu'il s'agit de sauver ce que nous avons de plus précieux: la foi; il acquiert un nouveau dynamisme lorsqu'il s'agit d'équité, d'égalité, de justice, tous ces beaux principes dont nos ennemis se sont faits les défenseurs et qu'il faut à tout prix réapprendre, reconquérir, absorber et servir.

Chaque geste désintéressé, souligne Mme Richer, a son retentissement: retentissement au milieu même de notre vie intime, dans la famille, dans le milieu social et enfin dans la structure et l'avancement social de notre époque, où rien ne doit nous laisser indifférents. L'orateur a également affirmé qu'il se fait depuis quelques années un éveil remarquable du sens social. Des apôtres religieux et laïcs prêchent d'exemple et tâchent de démontrer que la charité est non seulement un don d'argent, mais aussi un acquiescement total de l'intelligence et du coeur. Mme Richer a terminé en soutenant que les années que nous traversons sont des années décisives. De notre action à nous catholiques dépend le triomphe d'une saine doctrine sociale légalement appliquée ou la chute d'une civilisation qui n'aura pas su ou n'aura pas voulu voir le désespoir et la misère de la majorité des hommes.

PRONOSTICS

Les cieux sont généralement couverts dans l'Ontario. Le sud-ouest de cette province enregistre des averses et des orages électriques. A l'est de la ville de Québec, les cieux sont clairs tandis que la région de Montréal repose juste à l'extrémité du temps nuageux. Les nuages s'étendront lentement à l'est aujourd'hui. Des courants d'air frais couvrent présentement les Prairies et le nord-ouest de l'Ontario. Ces courants frais atteindront le Québec demain matin.

Régions de Montréal et des Cantons de l'Est. Généralement couvert, mais occasionnellement clair, cet après-midi. Averses intermittentes, au cours de la nuit. Chaud. Maximum à Montréal et Sherbrooke, 70 degrés.

Régions de l'Outaouais et des Laurentides: Nuageux avec averses. Un peu plus frais. Maximum à Ottawa, 70; à Ste-Agathe 68.

Régions de la Mauricie et de Québec: Beau devenant nuageux, cet après-midi. Un peu plus frais. Maximum à La Tuque et Québec, 68.

Dons du Kiwanis Saint-Laurent à St-Jean-de-Dieu

Le club St-Laurent-Kiwanis a doté, hier soir, l'hôpital St-Jean-de-Dieu d'une table d'opération ultra-moderne et de divers appareils médicaux très précieux qui serviront au soin des enfants hospitalisés au pavillon Tavernier. M. Achille Racicot a fait la présentation des dons du club en remplacement de M. Lorenzo Favreau, président, absent de la ville. Parmi les nombreuses personnes qui assistaient à la cérémonie, se trouvaient outre M. Racicot, le Dr Eugène Dufresne, chirurgien en chef, le Dr Ernest Cabana, le Dr Paul Décary, M. et Mme Jean Lalonde, Soeur Emile d'Alexandrie, supérieure, Soeur Joseph André, chirurgienne, Mme Ex. Larivière, M. et Mme Léopold Larivière, Mme Ernest Cabana, M. J.-C. Poitevin, Mme Paul Décary, Soeur Pierre de Verone, Soeur Imelda des Anges, Soeur Charles Henri, Soeur Augustine, Soeur Jean Léonard, Garde M.-C. Lachapelle, Mlle C. Lamontagne et Mlle G. Tanguay.

Mme Julia Richer exhorte au sens social

LA PATRIE

Mme Julia Richer, femme de lettres, conférencière au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, a traité de la nécessité du sens social pour sauver notre civilisation. De g. à d.: M. J.-F.-A. GATIEN, député de Maisonneuve à la Législature provinciale; le R.P. Louis LACHANCE, O.P., de l'Institut des Etudes Médiévales Albert-le-Grand; M. Lucien BELAIR, qui a présidé au déjeuner; Mme RICHER, Mme Emile BOUCHER, épouse du président du Club, et M. André LAURENDEAU, journaliste, qui a présenté la conférencière.

DONALD PERREAULT AURAIT ÉTÉ VU PRÈS DE NORANDA

Pendant que les recherches des polices de deux provinces se continuent sans relâche afin de tenter de retrouver Donald et Douglas Perreault, à la suite du meurtre des constables Paquin et Duranleau, le coroner Richard-L. Duckett, à la demande du capitaine détective William Fitzpatrick, chef de l'escouade des homicides de la police municipale, a ajourné à une date indéterminée l'enquête sur les circonstances entourant la mort des deux policiers.

Hier les recherches se sont dirigées vers la région de l'Abitibi, soit vers Rouyn et Noranda où l'un des deux suspects, Donald Perreault, aurait des parents. Quatre membres de la Sûreté municipale sont arrivés, hier, dans cette région après que l'on eut été informé, ici, que Donald avait été vu dans la région de Arntfield, à 15 milles de sa demeure ici.

PRES DE PEMBROKE

Depuis lundi dernier la police recherchait les deux suspects dans la région de Pembroke, dans le nord de l'Ontario, après que les deux suspects eurent fui de chez le grand'père de Douglas où ils s'étaient réfugiés, samedi dernier, après avoir pu quitter Montréal sans être remarqués.

Les deux bandits quittèrent Sheenboro, non loin de Pembroke, après que le grand'père de Douglas, ayant appris ce qui s'était passé à Montréal, les chassa. Les détectives de Montréal, sous les ordres de l'inspecteur-adjoint Georges Allain, arrivaient à cet endroit une heure à peine après le départ des fugitifs. Ils leur donnèrent la chasse, mais jusqu'à présent ce fut sans résultat.

D'après les nouvelles, obtenues hier à la Sûreté, il semble que Donald et Douglas Perreault ont réussi à déjouer le cordon de policiers dans l'Ontario et à se rendre dans l'Abitibi. Du moins l'un d'eux aurait réussi, car on rapporte n'avoir vu que Donald à Arntfield.

ENSEMBLE

Toutefois la police croit qu'ils sont toujours ensemble et qu'ils continuent de fuir dans la puissante Cadillac, propriété de Donald Perreault. Hier après-midi et hier soir de nombreux policiers ont fait des recherches dans la région de Noranda et de Rouyn.

Pendant ce temps l'inspecteur Ernest Francoeur, qui est en charge de la Sûreté municipale, en l'absence du directeur-adjoint Wilfrid Bourdon, aidé des capitaines-détectives William Fitzpatrick et Paul Hétu, aidés de tous les membres de la Sûreté locale, continuent sans arrêt leurs perquisitions dans la région métropolitaine afin de tenter de retracer les fugitifs.

Hier soir les détectives furent alertés quand ils reçurent une information disant que l'un des deux Perreault avait été vu dans le voisinage du numéro 1000 de la rue St-Antoine. Une forte escouade s'y rendit en toute vitesse, mais les recherches demeurèrent sans succès.

On est d'opinion, à la Sûreté, que les deux fugitifs ont maintenant très peu d'argent sur eux et qu'ils doivent dépenser beaucoup pour continuer leur fuite. Il semble qu'il leur faudra sous peu changer leurs plans et se montrer quelque part afin de se procurer l'argent, sans lequel ils ne pourront continuer de se sauver. Cela aidera grandement la police dans ses recherches.

La police déclare que Louis Desrosiers, qui se livra mercredi soir à Montréal, alors qu'il était recherché comme témoin important, déclare avoir aidé les deux Perreault sous la menace de représailles de la part de Donald. Ce dernier lui aurait donné à choisir entre l'aider à fuir ou à avoir à "en subir les conséquences".

La police a, de plus, appris de Desrosiers, que Donald Perreault, après avoir quitté la ville quelques minutes après le double meurtre des policiers, revint à Montréal dans sa voiture Cadillac noire sans être vu par la police et repartir ensuite de la même manière.

Avec Noël Cloutier, 24 ans, arrêté près de la banque Canadienne Nationale, à la Longue-Pointe, peu après le meurtre, et Desrosiers, la police détient maintenant deux des quatre individus impliqués dans cette affaire. De plus la police a détenu, mercredi soir, deux autres personnes, une femme de 25 ans, amie de Desrosiers, et un homme de 40 ans qui avait conduit le suspect en campagne en fin de semaine dernière.

On sait que Cloutier a fait une déclaration verbale racontant comment le vol à main armée avait été préparé et perpétré, impliquant les deux Perreault.

A PEMBROKE

PEMBROKE, 1er. — (P.C.) — Des centaines de membres de la police provinciale du Québec et de policiers locaux, se sont mis à l'oeuvre, au cours de la nuit dernière, afin d'aider les policiers de Montréal dans les recherches entreprises afin de retrouver Douglas et Donald Perreault, recherchés pour le meurtre de deux policiers de Montréal commis il y a une semaine.

L'alarme générale a été donnée à la police dans la partie ouest du Québec après qu'une alerte précédente avait été infructueuse près de Pembroke. Une fillette de treize ans, de Hull, Québec, donna l'alerte quand elle déclara à la police qu'un homme, portant un mouchoir sur la figure et tenant un revolver à la main, frappa à la porte de la demeure de ses parents hier soir.

Non loin de lui se tenait un autre homme, également masqué, assis au volant d'une automobile noire, ressemblant à la Cadillac dans laquelle les deux bandits fuient depuis une semaine. La fillette, Lucienne Gamache, a dit à la police que les hommes repartirent quand elle leur dit qu'elle n'était pas seule et que son père était dans le hangar à l'arrière de la maison.

Elle déclara à la police que les deux hommes partirent dans la direction de la route No 11, conduisant vers le nord à Maniwaki, situé à environ 100 milles d'Ottawa.

Plus à bonne heure, un chauffeur de camion de Shawville, déclara à la police de Pembroke avoir vu une Cadillac noire stationnant sur le nord de la route de la rivière Noire, près de Pembroke. Les policiers de Montréal se rendirent à cet endroit à toute vitesse et commencèrent des recherches dans les broussailles voisines, mais ce fut sans succès.

A 14 ans il sauva sept personnes

OTTAWA, 1er — (DNC) — Le maréchal de l'air W.-A. Curtis, CB, CBE, DSC, ED, chef de l'état-major de l'air, annonce, aujourd'hui, que l'on présentera pour la première fois la nouvelle médaille en récompense pour bravoure (Award for Bravery Medals) des cadets de l'air.

Cette médaille a été décernée par le C.A.R.C., à l'aviateur-chef John Lowe, âgé de 14 ans, 7506, rue Champagneur, à Montréal de la 21e escadrille Mont-Royal, des cadets de l'air royaux canadiens, pour son acte de bravoure lorsqu'il sauva la vie de sept personnes au lac Brôme, durant un orage, l'été dernier.

La médaille sera présentée demain par le vice-maréchal de l'air F. S. McGill, C.B., à Montréal.

La médaille en récompense pour bravoure a récemment été autorisée pour les cadets de l'Armée canadienne et les cadets de l'air royaux canadiens qui ont fait preuve de bravoure hors de l'ordinaire en sauvant des vies au péril de la leur. Cette récompense cadre avec celle décernée par la "Navy League" aux cadets de marine.

Lowe est le premier cadet de l'air à recevoir cette récompense.

Une mère, son nouveau-né et un vieillard, victimes des flammes

QUEBEC, 1er — (BUP) — Une mère de 41 ans, son bébé d'un jour et un vieillard de 70 ans ont perdu la vie, hier, dans un incendie qui a ravagé une bâtisse de trois étages dans le quartier St-Roch.

Les morts sont Mme Paul-Eugène Drolet, son nouveau-né, et M. Paul Henley, qui résidait avec la famille Drolet.

La mère est morte après que son époux eut réussi à sortir du brasier le bébé et un autre enfant, Henri, 10 ans. La mère avait donné naissance au bébé environ dix heures avant l'incendie.

Des témoins oculaires ont raconté que pendant que le père tentait désespérément de sauver les membres de sa famille, ils virent la silhouette de la mère dans une fenêtre, derrière un rideau de flammes. Ils la virent ensuite disparaître dans la fumée.

PAR LA FENETRE

M. Drolet tenta, comme les pompiers, de parvenir jusqu'à elle, mais ils furent repoussés par les flammes. Avec l'aide des pompiers, l'époux put secourir deux de ses enfants par une fenêtre du troisième étage.

Les autorités de l'hôpital rapportent ce matin que M. Drolet souffre de brûlures au dos, à la figure et aux mains.

Le nouveau-né d'un jour, fut transporté à l'hôpital après avoir été sauvé par son père, mais il y succomba.

Les policiers et pompiers fouillent, ce matin, les ruines de la bâtisse incendiée, à la suite de rapports voulant que d'autres personnes s'y trouvaient pendant que les flammes faisaient rage.

* * *

Ginette Berthiaume, une fillette de deux ans, 9230, rue Clark, est morte hier midi, sur le trottoir, en face du domicile de ses parents, après avoir avalé des fragments de verre qu'elle avait trouvés dans le voisinage. On manda sur les lieux

(Suite à la page 23)

M. John BRACKEN, chef démissionnaire du parti progressiste-conservateur, photographié quelques instants avant son discours d'adieu, au moment où il répond d'un salut de la main, à l'ovation que lui fait la foule des délégués au congrès national que ce parti tient actuellement à Ottawa.

* * * * * *

Opposition irrévocable d'une minorité québécoise

OTTAWA, 1er — (DNC) — La rébellion a éclaté, hier, au sein de la délégation de la province de Québec à la suite de la résistance d'un groupe important qui ne veut pas du colonel Drew comme leader et qui persiste, contre tout espoir, à exiger le choix de M. Donald Fleming.

La révolte a pris une tournure si sérieuse qu'après des tractations qui ont duré toute la journée, Me Yvan Sabourin, chef du parti conservateur dans Québec, a été obligé d'obéir à une sorte d'ultimatum qui lui fut servi par le clan Fleming.

A la demande de M. Fleming et de ses organisateurs, tous les délégués de la province de Québec se rencontreront aujourd'hui, à midi et trente, dans l'école La Salle d'Ottawa, afin de décider quel candidat la délégation québecoise appuiera.

Tard hier soir, — en fait il passait minuit, — on a annoncé officiellement que la délégation de Québec tiendrait un caucus aujourd'hui. C'est une dérogation à la règle établie par le congrès, car il était entendu qu'il n'y aurait aucune conférence des provinces en particulier.

Apparemment, la nouvelle que le premier ministre Duplessis avait donné par un intermédiaire un démenti aux rumeurs voulant qu'il donne son appui à M. Fleming n'a eu aucun effet sur les partisans du jeune député de Toronto. Hier soir c'est le comité Fleming qui était le plus actif, alors que les chances de M. Diefenbaker diminuaient à vue d'oeil. Les partisans de Fleming lancent des défis aux partisans de M. Drew et ils les invitent à de véritables assemblées contradictoires qui sont tenues au comité du Château. M. Fleming lui-même est loin de s'avouer vaincu et il a soutenu, hier soir, que la déclaration de M. Sabourin au sujet de M. Duplessis ne lui avait pas nui le moins du monde.

Au cours de la journée, il appert que les chefs de la conven-

(Suite à la page 23)

Londres critique le choix de Montgomery

LONDRES, 1er. — (P.A.) — Le "Daily Express" de Londres, le journal de Lord Beaverbrook, un Canadien de naissance, a déclaré aujourd'hui, dans un éditorial, que l'Union Occidentale aurait dû choisir un général américain, tel le général Eisenhower, pour prendre charge de son haut-commandement militaire.

On sait que l'on a annoncé, hier, que les ministres de la Défense des cinq pays de l'Union Occidentale avaient choisi le maréchal Montgomery pour remplir ces fonctions.

VILLE-LUMIÈRE SANS LUMIÈRE

PARIS, 1er. (B.U.P.)— Les travailleurs des industries du gaz et de l'électricité de la ville de Paris sont actuellement en grève, et les habitants de la capitale de la France n'ont plus que le soleil pour les éclairer et les chauffer.

La grève, qui a été déclarée, en guise de protestation contre les mesures d'économie du gouvernement qui prévoient le congédiement de 10% des fonctionnaires, ne doit, en principe, durer que 4 heures. Mais si ce premier avertissement ne suffit pas, les employés quitte-

(Suite à la page 23)

— Hôte des bandits —

"Mike" Meehan, 83 ans, grand-père de Donald Perreault, qui avec Douglas Perreaultt, sont recherchés pour le meurtre de deux constables de Montréal, a été involontairement hôte des deux hommes, pendant trois jours, avant de découvrir qu'ils étaient recherchés par la police pour meurtre. Il n'apprit la nouvelle que quand il se rendit de sa ferme éloignée à Sheenboro, Ontario, afin d'assister à des funérailles. Il les chassa dès son retour chez lui.

— "Sécurité régionale", dit Mackenzie King —

Le premier ministre canadien Mackenzie KING, prononçant son discours d'adieu à l'O.N.U. à Paris, discours dans lequel l'homme d'Etat suggère qu'on se borne à organiser la "sécurité régionale", comme en donne l'exemple le Commonwealth britannique.

Les marchands craignent une baisse dans le prix des vêtements d'hommes

OTTAWA, 1er — (PC) — La Commission Royale qui enquête sur les causes de la hausse du coût de la vie en a fini hier, après trois jours de séances, avec son étude sur les conditions qui prévalent dans l'industrie des vêtements de travail.

Les officiers de la succursale de Winnipeg de la Compagnie de la Baie d'Hudson et M. Jack Fraser, le président d'une chaine de magasins de Toronto, se sont accordés pour déclarer que la clientèle commence à manifester des signes de résistance contre les prix élevés.

Selon M. Fraser, ces signes se découvrent facilement. Le marchand n'a qu'à compter le nombre des personnes qui entrent dans son établissement, s'informent des prix, et repartent sans avoir rien acheté.

Bien plus, les signes sont tellement évidents que le témoin déclare que la compagnie dont il est le propriétaire limite ses achats dans la crainte d'une baisse soudaine des prix.

L'HISTOIRE SE REPETE

"Pourquoi cette crainte?", demande à M. Fraser le conseiller juridique de la Commission, Me H.-A. Dyle.

Ce à quoi le témoin répond:

(Suite à la page 23)

Pour Ste-Justine

Juliette Béliveau, artiste de la radio bien connue recueillera les aumônes en faveur de l'hôpital Ste-Justine, samedi après-midi, de 2 heures à 6 heures, à la Pharmacie Montréal. Soyons généreux, répondons de tout coeur à l'appel des petits enfants malades.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
168 EST STE-CATHERINE
Ecoutez CHLP
Livraison partout directement de notre serre-chaude
PL. 1786-1787
Le jeudi 12 h. 15 12 h. 30

Meilleure Qualité — D'emploi Facile
SACS DE THÉ "SALADA"

L'emploi se maintient à un haut niveau au pays

Au cours du mois de septembre, l'emploi au Canada a atteint le sommet saisonnier dans la plupart des régions.

C'est ce qu'annonce aujourd'hui le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, en publiant le tableau mensuel de la main-d'oeuvre. Il se produirait un certain aplanissement avec le relâchement dans les industries estivales; mais les perspectives pour le reste de l'année promettent une production soutenue et de l'emploi abondant en conséquence, ajoute le ministre.

Le nombre des postulants non placés dans la seule ville de Montréal se chiffre à 6,792, tandis que le nombre des situations vacantes est de 8,470.

71,000 EMPLOIS VACANTS

Les postulants non placés inscrits aux bureaux du Service National de Placement dans tout le Canada, se comptaient à 86,000 au 16 septembre, en comparaison de 91,000 au 19 août. Durant la même période les situations vacantes ont augmenté de 14,000; au 16 septembre il y avait aux dossiers 71,000 occasions d'emploi.

La demande de main-d'oeuvre agricole a commencé à diminuer; mais l'embauchage se maintient dans la construction. La grande activité présente, en construction, se maintiendra tant que dureront les conditions atmosphériques favorables. L'embauchage augmente dans l'industrie des billes; et bon nombre de ceux qui travaillent maintenant comme garçons de ferme s'engageront bientôt dans le travail forestier. Cette année, la saison du façonnage des billes sera comme celle de l'année dernière plus courte que celle des années de guerre et d'après-guerre. Les stocks assez considérables qu'ont en magasin la pluspart des entreprises, ainsi que la plus grande disponibilité de travailleurs sont les principales causes qui raccourciront la saison d'abatage.

LES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

On continue de demander les produits manufacturiers sur les marchés domestiques et étrangers; ce qui maintiendra probablement l'emploi à son présent niveau élevé durant le reste de l'année. La demande de travailleurs dans les industries manufacturières a augmenté au cours du dernier mois parce qu'il fallait des remplaçants aux étudiants qui retournaient aux collèges.

DANS LE QUEBEC

Dans la région du Québec, il y avait 24,000 postulants non placés et 15,000 situations vacantes signalés au 16 septembre, en comparaison de 25,000 postulants non placés et 13,000 situations vacantes au 19 août. Le moissonnage étant presque terminé dans la région, bon nombre de travailleurs agricoles sont allés aux champs de l'Ouest ou dans le Maine pour la récolte des pommes de terre. L'embauchage pour les opérations forestières d'automne et d'hiver a commencé; la demande de travailleurs est considérable, mais les exploitants sont plus particuliers dans le choix de la main-d'oeuvre parce qu'ils visent à employer un groupe de travailleurs moins nombreux mais plus capables que dans les années passées. Les évacués ont aidé à atténuer la pénurie de travailleurs dans les mines, mais il manque encore des mineurs experts. Il y a aussi pénurie de travailleurs experts dans l'industrie du bâtiment, où l'emploi se maintient à des niveaux élevés.

L'activité s'est généralement intensifiée dans les industries manufacturières; le travail dans les usines de transformation des aliments, des breuvages et du tabac avait presque atteint le sommet saisonnier; la production d'avions a signalé une augmentation sensible. La construction des vaisseaux était aussi très active, et manquait d'aide experte.

M. Dominique BERTRAND, gérant général de Albert Laliberté Ltée, de Québec, qui prononcera une conférence sur "la vente et la publicité" au quatrième congrès patronal de l'Association Professionnelle des Industriels, les 4 et 5 octobre prochain, à Montréal.

DEBARDEURS

L'Association Internationale des Débardeurs, local 375, tiendra son assemblée régulière dimanche le 3 octobre, à deux heures p.m. à son bureau, au No 250 de la rue St-Paul est.

Les membres sont priés de prendre bonne note que des officiers de la Commission d'Assurance-Chômage seront présents à l'assemblée pour expliquer les clauses spéciales de cette loi qui s'appliquent aux débardeurs.

ASSEMBLEE "PROLONGEE"

Les employés de la buanderie Burnett, au nombre d'une centaine, se sont réunis jeudi midi à la salle Richmond, et ont décidé de prolonger leur assemblée jusqu'à ce que leurs employeurs consentent à reconnaître leur union et à signer un contrat de travail. L'union Internationale des employés de Buanderie, qui représente les employés, compte 90 membres en règle, sur un total possible de 110.

L'union des employés de Buanderie avait demandé la certification le 3 août dernier, mais se l'était vu refuser. Les patrons avaient donné les listes des employés de Rand et Burnett, alors que seulement ces derniers étaient concernés. Une deuxième demande fut présentée qui fut également refusée, car cette fois on avait mis les employés de bureau et même certains employés qui avaient quitté la compagnie depuis deux ans. C'est pour protester contre ces injustices que le personnel a décidé de suspendre le travail et d'attendre les événements.

Ne restons pas indifférents

"Qu'adviendrait-il de nos enfants si Sainte-Justine n'existait pas?" (Dr A. Plouffe). Ce sont là les paroles d'un hygiéniste qui sait à quoi s'en tenir sur la valeur de Sainte-Justine et nous aurions tort de les méconnaître au moment où nous avons l'occasion de faire notre part envers l'hôpital des enfants de chez nous. Le Comité de la campagne, animé de la plus entière bonne volonté insiste auprès de la population engageant tout le monde, à ne pas oublier ce que chacun de nous doit à Sainte-Justine.

BIEN RARES SONT LES FAMILLES QUE SAINTE-JUSTINE N'A PAS AIDEES

Sur les plus de 100,000 enfants hospitalisés depuis sa fondation en 1907 et sur les 1,301,000 consultations externes données au dispensaire, il y a peu de nos familles qui ne connaissent pas Sainte-Justine pour y avoir fait soigner un enfant malade. Les traitements thérapeutiques en général, orthopédiques, orthophoniques, dont tous les patients de la clinique externe connaissent la valeur, ajoutent aux nombreux services de l'hôpital une valeur avec laquelle il faut compter dans les maladies prolongées ou les accidents de toutes sortes. Les enfants infirmes sont les premiers à en bénéficier et ils leur sont indispensables. Un enfant infirme, c'est d'abord un enfant soigné par l'hôpital où rien n'est épargné pour tenter de redonner de la vigueur à des membres atrophiés ou brisés.

PAS DE RESSOURCES

Ceci se comprend aisément mais on n'y pense pas toujours. L'adulte peut, dans presque la majorité des cas, payer ses frais d'hospitalisation; il a un salaire, une situation, il a des revenus, l'enfant n'a rien de cela et, plus souvent qu'autrement il appartient à une famille nombreuse dont le chef ne peut, avec la meilleure volonté du monde, défrayer le coût de l'hospitalisation, ni des soins donnés à son enfant. Alors, c'est l'assistance et l'assistance ne paie que $4.00 par jour quand il en coûte $7.20 à l'hôpital pour chaque jour d'hospitalisation.

Le Comité d'organisation insiste donc sur l'importance de l'aide des paroisses où tous ceux qui reconnaissent les mérites d'une aussi belle oeuvre, devraient se faire les propagandistes de l'appel des petits enfants malades auprès de leurs voisins, amis plus riches, plus fortunés afin qu'il ne soit pas dit que nous refusons de nous porter au secours des enfants malades dont c'est la campagne d'ici le 7 octobre: POUR QU'ILS VIVENT!

Ils ont fait le succès de la Semaine antialcoolique

Voici une photographie prise d'une partie de l'auditoire présent à la séance d'étude clôturant la semaine antialcoolique du diocèse de Montréal dimanche, le 26 septembre. Au premier rang on remarque les officiels suivants, de g. à d.: Rév Père, J.-R. BEGIN, C.SS.R., aumônier diocésain de Sherbrooke; Rév Père Roland GAGNON, O.M.I., aumônier diocésain de Montréal; Rév Père Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général; M. Joseph VEZINA, président général; M. Georges BELANGER, de St-Hyacinthe; M. Wilfrid GARANT, président diocésain de Sherbrooke; M. l'abbé W. MICLETTE, aumônier diocésain de St-Hyacinthe et M. Philorum CHAURETTE, secrétaire diocésain de Nicolet.

Un bandit non armé effectue deux vols, rue Ste-Catherine, et lance une pierre au conducteur d'un tram

Un individu de 24 ans qui prétendait être armé a causé tout un émoi vers midi, hier, rue Ste-Catherine, lorsqu'il perpétra deux vols dans des établissements commerciaux de l'ouest, pour ensuite lancer une pierre dans une vitre d'un tramway, en blessant légèrement le garde-moteur.

Le suspect a été appréhendé quelques secondes plus tard lorsqu'il se trouva en face d'un constable de la circulation municipale dont l'attention avait été éveillée par les nombreux klaxons des voitures immobilisées, rue Sainte-Catherine, à la suite de la blessure causée à M. Alcide Castonguay, garde-moteur du tram.

Peu après l'arrestation, le constable Lionel Bessette remit l'inculpé entre les mains des agents de la Sûreté municipale qui le conduisirent dans les cellules du quartier général où il fut identifié comme étant Alex Middleton. Après avoir fouillé le détenu, la police a déclaré qu'il n'était pas armé.

$20 ET $25

Selon le rapport de la police l'individu se rendit d'abord à la lingerie "Janine" à 1869, ouest, rue Sainte-Catherine, où il fit main-basse sur une somme de $20 en argent. Après avoir traversé la rue en courant, l'individu se rendit à l'épicerie "Shopwell", à 1866, ouest, rue Sainte-Catherine également, où, plaçant sa main dans sa poche et feignant d'avoir un revolver, il força la caissière, Mlle Pauline Charbonneau, à lui remettre une somme de $25.

L'individu prit ensuite la fuite en courant, jusqu'à l'angle des rues Ford et Sainte-Catherine, où, pour une raison inconnue, il ramassa une brique sur un chantier de construction et la lança dans la vitre avant d'un tramway qui passait à cet endroit, blessant le garde-moteur, M. Alcide Castonguay, qui fut immédiatement conduit à la section Centre de l'hôpital Général, souffrant de lacérations à la figure causées par des éclats de vitre. Le blessé put toutefois retourner chez lui après traitement.

C'est à ce moment que se présenta le constable Bessette sur les lieux, pour effectuer l'arrestation d'un suspect dans cette affaire. A la suite de cette affaire, la circulation à cette intersection a été interrompue et ralentie pendant près de 40 minutes.

La légalité de la margarine sera décidée mercredi prochain

OTTAWA, 1er — (PC) — C'est mardi prochain que reprendra à Ottawa la bataille de la margarine, devant les juges de la Cour Suprême.

Il s'agit de savoir maintenant si l'interdiction fédérale qui date de 62 ans contre la fabrication et la vente de ce substitut du beurre est encore valide ou non.

Comme on se le rappelle, c'est le sénateur Euler qui a réussi à faire adopter une motion au sénat pour que cette cause soit soumise à la Cour Suprême, après qu'il eut essuyé trois échecs consécutifs dans ses tentatives pour faire abolir cette interdiction, au cours des trois dernières sessions parlementaires. Contrairement à ce qu'on s'y attendait, il semble que cette cause ne soulèvera pas autant d'objections qu'on l'avait d'abord cru. Seule la province de Québec a en effet accepté de se faire entendre au cours des délibérations de la Cour Suprême.

NI POUR NI CONTRE

Un porte-parole du Conseil National des Industries Laitières a révélé que cette association avait rejeté l'invitation de la Cour à faire entendre ses objections, en disant que le Conseil National ne s'était jamais prononcé, ni pour ni contre la margarine et qu'il entendait maintenir son objectivité et son indépendance dans cette matière.

Le gouvernement fédéral sera représenté par le sous-ministre de la justice, M. F. P. Varcoe; le sénateur Salter Sayden d'Ontario représentera son collègue le sénateur Euler; et le procureur général de la province de Québec ainsi que l'Association Canadienne des Electrices de Montréal seront également représentés à ce procès.

On souligne cependant que l'Association Canadienne des Electrices n'avait pas été invitée à prendre part au débat et que la Cour doit décider aujourd'hui même si on admettra son représentant ou non, vu que le procès avait d'abord été ouvert à tous ceux qui voulaient faire entendre leurs plaintes.

Chez les conservateurs

Tous unis contre le socialisme

OTTAWA, 1er — (DNC) — Dans les circonstances actuelles, alors que le Canada peut devenir la victime de groupements aux idées subversives, le parti conservateur doit donner l'exemple en déclarant une guerre ouverte au socialisme et en s'adjoignant dans cette lutte, tous les libéraux et les conservateurs qui ont encore foi en la démocratie.

Telle était la proposition que faisait aujourd'hui M. Wilfrid Page, président de la compagnie Page et Fils et l'un des conservateurs les plus en vue de la métropole, aux délégués qui prennent part aux assises du parti conservateur.

"Il ne faut plus se leurrer, a déclaré M. Page. La situation politique n'est plus la même qu'elle était au début de la confédération.

"Il y a 70 ans, les partis libéral et conservateur étaient guidés par des principes fondamentaux bien distincts. Les adhérents représentaient des idées bien distinctes.

LES PRINCIPES

"Malheureusement, d'ajouter M. Page, ces grands principes sont maintenant chose du passé. Les grandes questions sur lesquelles divergeaient d'opinion les partisans conservateurs et libéraux ont été oubliées.

"J'admets", de dire M. Page, "que conservateurs et libéraux ne partagent pas le même point de vue sur certaines questions, mais ce ne sont plus des questions importantes. Il faut admettre de plus qu'il est de leur intérêt et de leur devoir de différer d'opinion, de faire persister ces différends, sans quoi les partis n'auraient plus leur raison d'être. Il est de l'intérêt de chacun des deux partis de toujours combattre la législation de l'autre groupe."

CONSEQUENCE

"Et comme conséquence, de faire remarquer M. Page, c'est le pays qui en souffre, c'est l'économie du pays qui paie pour ces divergences d'opinion et cet antagonisme perpétuel.

"Autrefois, deux grands partis étaient opposés l'un à l'autre. Deux partis seuls existaient. La situation n'est plus la même. Il faut maintenant faire face au socialisme sans cesse grandissant.

"Je crois que l'existence du parti libéral, n'est plus nécessaire, comme tel était le cas, il y a plus d'un demi-siècle. Le point en jeu à l'heure actuelle est le socialisme. Et ce socialisme menaçant est le symbole du contrôle par le gouvernement et la bureaucratie.

"La question sur laquelle libéraux et conservateurs partageaient un différent point de vue autrefois, était les tarifs. Tout ceci est maintenant chose du passé.

"Cessons ces luttes, faisons la lutte au socialisme et que les libéraux viennent joindre nos rangs pour combattre cette doctrine subversive," a dit M. Page.

Successeur de Monty ?

Un journal de Londres, l'"Evening Standard", propose le vicomte ALEXANDER, gouverneur-général du Canada, comme successeur au vicomte Montgomery comme chef de l'état-major impérial. Le vicomte Montgomery doit être nommé cordinateur de l'état-major interallié.

Au dîner de l'Institut de Traduction

LA PATRIE

L'Institut de Traduction de l'Université de Montréal tenait, hier soir, au Cercle universitaire, son dîner annuel, à l'occasion de la remise de diplômes aux élèves. Ce dîner était sous la présidence d'honneur de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal. Parmi les invités d'honneur, mentionnons de gauche à droite: M. T. TAGGART SMYTH; Mgr Olivier MAURAULT; M. François VEZINA, président de l'Institut; M. Jean MOUTON, attaché culturel à l'ambassade de France; M. le chanoine Arthur SIDELEAU, doyen de la Faculté des Lettres de l'université de Montréal, et Mlle Jeanne GREGOIRE, directrice des cours de l'Institut.

Feux de forêt menaçants

BLIND-RIVER, Ont., 1er — (PC) — Le feu de forêt du canton Grassett, non loin de Blind-River, continue de faire rage sur une superficie de 800 acres. Les efforts pour le maîtriser ont été vains. Les gardes-forestiers disent que malgré de nouveaux renforts, ils ne sont pas encore maîtres de la situation et que l'élément dévastateur fait de rapides progrès dans tous les secteurs.

Ce feu de forêt est le plus gros des quinze qui ravagent la région de Blind-River et du Sault-Ste-Marie, dans le nord-ouest ontarien.

Le service aérien provincial transporte des hommes et de l'équipement sur les lieux. Des représentants de compagnies forestières disent que l'incendie échappera à tout contrôle à moins que la direction du vent ne change. Quelque 400 hommes combattent les flammes à Blind-River et au Sault-Ste-Marie.

Le département des Terres et Forêts révèle que quatre importants feux se sont déclarés dans la région de North Bay.

DIMINUTION DES RESERVES D'EAU

NORANDA, Qué., 1er. (P.C.) — Les autorités des compagnies forestières déclarent que la sécheresse actuelle dans le nord-ouest du Québec a provoqué une baisse du niveau de l'eau dans les réservoirs et constitue une grave menace advenant la présence d'un feu de forêt.

Le garde-forestier en chef de la Canadian International Paper, division de Kipawa, a dit qu'en dépit de cette grave menace, aucun feu de forêt n'avait été signalé sur les vastes territoires que patrouillent les avions. M. B. V. Harrison, gérant-général de Northern Quebec Power Company, a révélé que les réservoirs ne continuent que 80 pour cent de leur capacité. Cependant, la distribution régulière de l'énergie électrique n'a pas encore été affectée par cette diminution des réserves hydrauliques.

LES CHUTES MONTMORENCY A SEC

MONTMORENCY, 1er. (P.C.) — Les chutes Montmorency, d'une hauteur de 250 pieds et dont le nom est intimement lié à l'histoire du Québec, sont à sec, aujourd'hui. Le manque de pluie au cours du mois dernier, et les légères ondées du mois d'août sont responsables de cette situation.

FORETS FERMEES A LA CIRCULATION

QUEBEC, 1er. — Dans un communiqué remise aux journalistes, l'hon. J.S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, annonce qu'à partir d'aujourd'hui, les forêts de toutes les "régions sauvegardées" du nord de Montréal sont fermées à la circulation et le demeureront aussi longtemps que persisteront les dangers d'incendie.

La région ainsi interdite comprend les comtés de Témiscamingue, Gatineau, Labelle, Papineau, Argenteuil, Terrebonne, l'Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier, St-Maurice, Maskinongé, et dans le comté de Laviolette, les territoires situés au sud et à l'ouest de la rivière St-Maurice jusqu'à Saumur et au sud du chemin de fer de Saumur jusqu'à Parent.

La police d'Israël capture le chef de la bande Stern

TEL-AVIV, 1er — (PA) — De source digne de foi, on a appris, hier, la capture du chef de la bande Stern, Nathan Friedman-Yellin, que le gouvernement de l'Etat d'Israël tient responsable de l'assassinat du comte Folke Bernadotte.

D'après les informateurs, Friedman-Yellin, un ancien observateur polonais, et l'un de ses lieutenants, un certain Matityahu Shmuelewitz, ont été cernés par la police, mercredi soir, à Haïfa, dans une maison remplie d'armes et de munitions.

On a découvert sur les deux hommes, qui n'ont offert aucune résistance, une somme de $7,000 en billets de banque, en plus de documents forgés semblables à des papiers de démobilisation de l'armée.

Les documents en question auraient été destinés à soustraire Yellin et ses comparses au décret gouvernemental qui enjoint à tous les membres de la bande Stern de s'enrôler dans l'armée régulière, sous peine d'être considérés comme des déserteurs.

A Genève, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, Moshe Shertock, a déclaré, en apprenant la nouvelle: "Nous avons coupé la tête du serpent".

Yellin était disparu de la circulation depuis le 17 septembre, date de l'assassinat de Bernadotte et de son adjoint français, le colonel André Sérot. Peu de temps après le double meurtre, le gouvernement avait mis hors la loi la bande Stern.

On croit que Friedman-Yellin a tenté de quitter le pays, mais qu'il en a été empêché quand le gouvernement a exigé des permis spéciaux de tous ceux qui ont voulu prendre place à bord des avions et des navires à destination de l'étranger.

Alors qu'il regardait un bambin de ses amis, fils d'un voisin, exhibant une carabine de calibre 22 qu'il venait de prendre dans la voiture de son père, après l'arrivée de ce dernier d'une excursion de chasse, Jimmy Leisman, ci-dessus, lui demanda de tirer sur lui, ce que le bambin fit sans hésiter. Le petit Jimmy fut atteint d'une balle à la poitrine et fut transporté d'urgence à l'hôpital.

Satira libre !

La HAVANE, 1er. (BUP) — Patricia "Satira" Schmidt, danseuse dans les clubs de nuit, condamnée l'an dernier à 15 ans de prison pour avoir assassiné son ami d'occasion, l'avocat John Lester, de Chicago, a été remise en liberté hier après-midi après avoir purgé seulement un an de cette sentence. Le président de Cuba, Ramon Grau San-Martin, qui doit prendre sa retraite, a suivi une vieille coutume des présidents de la république cubaine en accordant son pardon à certains prisonniers de droit commun. Satira est de ce nombre, mais elle devra quitter la Havane dans les 24 heures.

Des piscines en plein air à l'île Ste-Hélène

Les membres du comité exécutif de Montréal commenceront sous peu des esquisses préliminaires du projet d'embellissement de l'île Ste-Hélène, esquisses que viennent de terminer des experts de Chicago dont les services furent retenus il y a quelques mois.

Ces esquisses expliquent de façon détaillée un plan d'ensemble dont la concrétisation devra s'échelonner sur une période de quelques années afin de ne pas grever trop fortement un seul budget.

Un point du rapport soumis qui ne manquera pas de soulever et de prolonger une polémique commencée depuis déjà longtemps est celui où les experts, d'après des sources dignes de foi, recommandent de construire des piscines à l'intérieur de l'île, attitude déjà prise par le service des travaux publics.

On sait que de nombreux conseillers ont déjà dit préférer que l'on aménage une plage, le long de la rive sud de l'île. On ne doute nullement que cette recommandation des experts sera fortement combattue par de nombreux conseillers qui sont loin de considérer la bataille comme perdue.

SOMME DE $285,000

Dans le budget de l'année courante, le comité exécutif a réservé une somme de $285,000 pour l'aménagement de piscines et de terrains de jeux à l'île Ste-Hélène, mais comme les opinions étaient trop partagées on décida d'engager des experts. Ces derniers viennent de présenter leur rapport.

Ce rapport comprendrait la construction de piscines en plein air, le parachèvement du restaurant et du chalet des baigneurs commencé pendant la crise de chômage par le gouvernement provincial, l'aménagement de terrains de tennis et d'un aquarium ainsi que d'un parc zoologique. Une fois l'étude de ce projet terminée par le comité exécutif, le service des travaux publics sera appelé à dresser des spécifications en vue d'une demande de soumissions pour l'exécution d'une partie du projet.

MOULIN À PLANCHE MURALE
À VENDRE
Si intéressé, écrire à
A.P.I., 743 rue La Montagne, Montréal,
donnant des particularités de votre capacité d'acheter.

Deuxième journée de la convention progressiste-conservatrice

Le congrès étudie le programme du parti et son orientation

OTTAWA, 1er — (De notre envoyé spécial, Dostaler O'Leary) — Il semble qu'aux prochaines élections fédérales, le parti progressiste-conservateur se posera comme la seule formation politique capable de barrer réellement la route au socialisme au Canada. C'est l'idée maîtresse qui se dégage de la première journée de délibérations du congrès qui se tient actuellement au Colisée d'Ottawa.

La journée d'hier a été marquée de trois importants discours: celui du chef démissionnaire, M. John Bracken; celui du président intérimaire, M. Gratton O'Leary, rédacteur en chef du "Journal" d'Ottawa, et celui du sénateur, Mme Eva-C. Fallis. On a également rempli les divers postes administratifs du congrès et procédé à la formation des comités.

La séance de ce matin a été toute entière consacrée à la discussion des premiers rapports du comité de politique et résolutions sur le programme du parti et son orientation. Cette discussion en

M. Grattan O'LEARY, prononçant le discours d'ouverture du congrès progressiste-conservateur à Ottawa.

était à son point le plus vif au moment de l'ajournement à 12 h. 30.

PROGRAMME

On pouvait déjà, ce matin, entrevoir l'esquisse des grandes lignes de ce que sera le programme dont les articles seront définitivement arrêtés demain matin. Déjà, sur les pancartes, posées tout autour de la tribune d'honneur, on trouvait des indices de la tendance nouvelle que veut prendre le parti progressiste-conservateur. On y lit notamment: "le gouvernement est le serviteur et non le maître de la population"; "liberté, avantages, sécurité"; "notre but: un Canada uni d'un océan à l'autre", etc.

Sur la question des relations entre les provinces et le Dominion, tout indique que le parti conservateur prendra une attitude nettement décentralisatrice. On connaît déjà l'opinion de M. Fleming; quant à M. Drew, il a déclaré qu'à Ottawa il adopterait sur cette question la même attitude qu'il a tenue à Toronto". Sur le plan social, le parti progressiste-conservateur se fera l'avocat de réformes sérieuses, tout en activant aussi sa lutte contre le socialisme, mais contre les réactionnaires. Il semble que l'on ait voulu adopter le mot d'ordre de M. Bracken dans son discours d'adieu hier: "Parti du centre, parti de l'homme de la rue".

LE FUTUR CHEF

Il est incontestable que M. George Drew a gagné du terrain depuis l'ouverture du congrès. Alors qu'avant-hier soir on discutait la possibilité de son élection, nombreux sont, ce matin, ceux qui sont prêts à parier qu'il sera élu dès le premier tour de scrutin. Il est donc devenu le grand favori. Mais ni M. Diefenbaker ni M. Fleming n'acceptent de considérer la partie comme perdue. Tous deux ont d'ardents partisans qui mènent une campagne habile et persévérante. Hier soir, à la réception donnée au Château Laurier par les organisateurs du congrès des propagandistes du député de Lake Centre et de celui de Toronto-Elington battaient la grosse caisse, essayant de lutter contre la vague montant en faveur de M. Drew. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le premier ministre de l'Ontario semble avoir autant de chances d'être élu qu'en avait M. Saint-Laurent le vendredi matin au congrès libéral. A moins d'un retournement qui ne nous apparaît pas probable, il sera proclamé demain successeur de M. Bracken.

CET APRES-MIDI ET CE SOIR

Les séances reprendront cet après-midi à 2 h. 30. Rappelons que la dernière limite pour l'inscription des candidatures a été fixée à 6 h. ce soir.

Les noms des candidats seront proclamés à 8 h., au début de la séance de la soirée. C'est au cours de cette séance que les candidats prononceront leur discours électoral. On dit ici que M. Ivan Sabourin pourrait être un des parrains de M. Drew. Dans ce cas, il adresserait également la parole à ce titre avant son candidat. Ajoutons, cependant, que le vote n'aura lieu que demain après-midi à partir de 1 h. 45. On proclamera vraisemblablement le résultat vers 4 h.

M. GRATTON O'LEARY

OTTAWA, 1er. — Dans son discours, M. Gratton O'Leary fut particulièrement vif et agressif contre ce qu'il a qualifié la politique "socialo-libérale" du régime Mackenzie King. L'orateur secoua son auditoire avec une série de formules originales: "Gouvernement d'anni-

M. J.-M. MACDONNELL, président de l'Association progressiste-conservateur du Canada, au moment où il déclarait ouvert le congrès du parti progressiste-conservateur, hier au Colisée d'Ottawa.

versaires" ou encore "taxation par radio". Il conclut que l'administration libérale "a planté des jalons partout et ne nous a menés nulle part", sauf au "socialisme à la petite semaine"!

M. O'Leary va jusqu'à prétendre que le régime administratif du cabinet libéral "s'est moqué de la démocratie" et il invite la Convention à donner une organisation puissante et dynamique au parti progressiste-conservateur, pour que celui-ci "mette fin à tous ces désordres".

L'orateur réclame surtout "la fin des coquetteries entre socialistes et libéraux", par une victoire qu'il prédit à l'idéal politique conservateur.

M. Donald FLEMING, photographié au moment où il signait ses documents de mise en nomination de candidat, au poste de chef du parti progressiste-conservateur à la succession de M. John Bracken. Il est entouré de MM: A.-F. LAWRENCE, président de la Fédération des Etudiants progressistes-conservateurs du Canada; le député de Toronto-Eglinton; M. Samuel GOBEIL, ancien ministre dans le gouvernement Bennett et M. C.-V. CHARTERS, directeur des relations extérieures du parti. MM. Gobeil et Lawrence sont respectivement proposeur et secondeur de M. Fleming

Les É.-Unis n'en n'ont pas le monopole

(Suite de la 1ère page)

Un peu plus loin Vichinsky répéta ce qui fut interprété par les observateurs comme un indice que la Russie possède également une bombe atomique. Il signala que les Etats-Unis accumulent un stock de bombes "dans l'illusion que l'Amérique possède le monopole de la bombe atomique".

"C'est une illusion intéressante", poursuivit-il. Particulièrement pour le candidat républicain à la présidence, M. Thomas-E. Dewey, qui, à ce que j'ai appris, a déclaré que l'Amérique possédait exclusivement le secret de l'atome. N'est-ce pas une preuve que le but des Etats-Unis n'est pas une coopération réelle par un contrôle international... mais, de fait, rien moins qu'un plan pour retenir ce qu'ils considèrent être la connaissance exclusive de l'énergie atomique?"

M. Vishinsky a accusé les Etats-Unis de bloquer tous les efforts en vue de la création d'un contrôle réel de la bombe atomique.. "Certains gouvernements et particulièrement celui des Etats-Unis, dit-il, accomplissent des efforts énergiques pour maintenir l'absence actuelle de tout contrôle effectif de l'énergie atomique.

"Les Etats-Unis tentent purement de mettre les peuples du monde dans la confusion. Je leur demande de faire preuve de bonne volonté pour commencer et de bannir cette arme horrible. Je vous demande, membres de la majorité, qu'est-ce qui vous empêche d'adopter une telle mesure maintenant?"

Ce n'est pas la première fois que la Russie laisse entendre que l'U.R.S.S. possède déjà le secret de la bombe atomique. M. Vishinsky lui-même, l'an dernier, prononça un discours analogue à celui d'aujourd'hui devant l'Organisme des Nations Unies.

La semaine dernière, le général A. G. L. McNaughton, représentant canadien à la Commission d'énergie atomique, déclara aux reporters, au cours d'une entrevue de presse: "Nous sommes sûrs que la Russie n'a pas encore produit de bombe atomique".

M. Vishinsky a affirmé, ce matin, que le plan de M. Bernard-M. Baruch, pour le contrôle de l'énergie atomique, a pour but de donner aux Etats-Unis "le contrôle illimité de l'économie du monde au moyen du secret de la bombe atomique".

Le représentant russe conclut: "La Russie ne se fait plus d'illusions. Le plan américain est destiné à permettre aux Etats-Unis d'Amérique de prendre le contrôle de toute l'énergie atomique".

La première exposition d'automobiles a eu lieu aux Etats-Unis en 1900.

Photo de la tribune d'honneur au congrès du parti progressiste-conservateur au moment de l'ovation que l'on fit au chef démissionnaire du parti, M. John Bracken au moment où il se levait pour adresser son discours d'adieu.

Association Professionnelle des Industriels

QUATRIEME CONGRES PATRONAL

HOTEL MONT-ROYAL, LES 4 et 5 OCTOBRE

POUR LE PUBLIC

DINER-CAUSERIE — LUNDI, 4 OCTOBRE

"LES PUISSANCES QUI DIVISENT LE MONDE"

Rév. Père EMILE BOUVIER, S.J.,

8 heures du soir, Salle de Bal

DEJEUNER-CAUSERIE — MARDI, 5 OCTOBRE

"LES RELATIONS PATRONALES-OUVRIÈRES"

en régime libre

L'honorable ANTONIO BARRETTE

1 heure 15 — NORMANDIE ROOF

RESERVATION DES BILLETS: APPELEZ — LA. 9149.

Aux assises progressistes-conservatrices

"Le congrès choisira le meilleur homme"

(Me Léon Méthot)

OTTAWA, 1er — (par Denys Paré) — "Le spectacle magnifique qu'offrait la séance d'ouverture du congrès conservateur a démontré d'une façon évidente, non seulement la grandeur et l'importance du parti mais aussi sa force et sa nécessité".

C'est ce que déclarait hier Me Léon Méthot devant les 1,300 délégués de la convention conservatrice pour les remercier de l'avoir choisi comme président conjoint du congrès.

Me Méthot a d'abord souligné que c'est le troisième congrès conservateur auquel il participe. A chaque congrès, il a été étonné par l'importance et la grandeur du parti.

Après avoir félicité M. Gratton O'Leary de son discours, le président conjoint de langue française souligne l'avantage qu'ont les Canadiens de vivre sous un régime qui nous permet de choisir l'autorité qui nous gouverne. En tenant compte de ce fait, dit Me Méthot, les conservateurs ont le devoir de s'intéresser au choix de leur nouveau chef et à l'élaboration du programme de leur parti.

ELECTIONS SAMEDI

Le président de langue française du congrès conservateur dit ensuite que les délégués du Québec sont venus au congrès avec l'esprit ouvert. Le congrès choisira le meilleur homme, ajoute-t-il, lors des élections de samedi, et les conservateurs québecois collaboreront loyalement avec lui. Tous travailleront à son succès et à sa victoire qui ne sera pas seulement la victoire du parti conservateur, mais bien celle du Canada.

Le présidents conjoints demandent ensuite aux congressistes d'approuver les noms de ceux qui sont proposés comme vice-présidents provinciaux. L'approbation est vite faite et le vice-président choisi pour la province de Québec est Me Marc Drouin, de Québec.

Les délégués approuvent aussi les règles de procédures qu'on a tracées. Advenant le cas, les présidents auront recours au règlement de la Chambre des Communes pour la conduite de leurs délibérations.

A partir de 10 heures ce soir, toutes les résolutions devront être soumises aux secrétaires de la convention. Le proposeur d'une résolution pourra parler 10 minutes et chaque orateur subséquent sera limité à 5 minutes.

Les projets de modification d'une résolution devront se faire par écrit.

Mme IVA FALLIS

Le sénateur, Mme Iva Fallis, prenant ensuite la parole pour exprimer les sentiments de l'élément féminin, dit qu'aujourd'hui les femmes ont gagné la bataille des principes quant à l'égalité des sexes dans tous les domaines. Il suffit maintenant de se faire admettre dans les positions clefs, ajoute-t-elle, mais cela n'est pas chose facile.

A son avis, aucun obstacle legal ou législatif ne peut empêcher les femmes au Canada d'occuper des postes dans les ministères ou dans le service diplomatique. Mais, sur ce point, elle explique qu'il est nécessaire qu'une campagne d'éducation se fasse. "Une campagne d'éducation devra être faite tant auprès des femmes elles-mêmes qu'auprès du public".

Le sénateur Fallis porte trois accusations contre le gouvernement. Premièrement, elle reproche aux libéraux de n'avoir nommé qu'une seule femme au Sénat depuis 1936. "Depuis 1935, dit-elle, il y a eu 60 vacances au Sénat et les libéraux ont négligé de nommer une seule femme au cours de cette période.

Mme Fallis reproche aussi au gouvernement de ne pas s'être porté au secours des vieillards, ou des infirmes. "Le ministre des Finances Abbott a eu un surplus de $600 millions, l'an dernier, explique-t-elle, et les impôts sont demeurés au même niveau. Quand il a présenté son budget, le ministre a voulu le justifier en disant que cet argent servirait pour les mauvais jours à venir.

MAUVAIS JOURS

Selon Mme Fallis, les mauvais jours sont arrivés avec la cherté de la vie qui affecte surtout les pauvres gens, d'un bout à l'autre du Canada.

Mme Fallis parle ensuite d'un programme de pensions de vieillesse élaboré par le parti conservateur et où il n'avait pas lieu d'exiger la preuve d'indigence.

Et, finalement, Mme Fallis dit que le gouvernement actuel n'a pas le droit de poser en défenseur de l'initiative privée, parce qu'elle prétend que ce gouvernement tente de surpasser les socialistes eux-mêmes. A son dire, le gouvernement négligerait les mines d'or dont l'exploitation solutionnerait plusieurs de nos problèmes.

En terminant, Mme Fallis dit que le peuple canadien en a assez du gouvernement actuel et qu'il veut voir bientôt une nouvelle administration possédant toutes les qualités et la ferveur d'un gouvernement nouveau.

M. LEON METHOT ELU PRESIDENT CONJOINT

OTTAWA, 1er. (D.N.C.) — M. Léon Méthot, C.R., des Trois-Rivières, a été élu hier au cours de la deuxième séance de la convention conservatrice, président conjoint du congrès national progressiste-conservateur.

Le quatrième congrès national progressiste-conservateur qui a débuté hier matin à onze heures, s'est ajourné à une heure pour reprendre ses séances à trois heures et quarante-cinq. La séance de l'après-midi a été très courte, elle s'est ajournée à quatre heures.

La séance de l'après-midi s'est ouverte par la présentation du rapport du comité des créances. Il s'est agit surtout de questions de procédures et de règles qui ont été adoptées par le comité exécutif de l'Association progressiste-conservatrice du Canada, lors de sa dernière réunion.

DELEGUES

L'honorable Earl Lawson, qui a présenté le rapport a signalé que les délégués continuaient à arriver d'heure en heure. On s'attend que le nombre total se chiffre à 1,311 délégués de toutes les catégories. A midi, hier, on avait inscrit un total de 1,24[illegible] délégués, répartis comme suit: 171 délégués d'office, 208 délégués généraux, ainsi que 566 délégués des diverses circonscriptions. Le nombre des substituts était hier de 304.

Après la présentation du rapport, les présidents intérimaires, Me Lionel Choquette, C.R., et M. Gratan O'Leary, rédacteur au quotidien "Ottawa Journal", ont tour à tour, déclaré le congrès dûment constitué. On a procédé ensuite à l'élection des présidents et autres officiers du congrès.

Les présidents et les secrétaires permanents du congrès ont été élus sans opposition sur la proposition de M. P.-D. MacArthur et de l'hon. Herbert Anscomb.

M. James MacDonnell, C.R., député de Muskoka, Ontario, et Me Léon Méthot, C.R., des Trois-Rivières, ont été nommés présidents conjoints du présent congrès. Les autres officiers élus sont: Mlle Hilda Hasson, secrétaire générale; Mme H. C. Smiley, de Moose-Jaw, et M. Hervé Baribeau, de Lévis, ont été élus secrétaires conjoints.

M. MACDONNELL

En remerciant les délégués, M. MacDonnell qui est président de l'Association Nationale Progressiste-conservatrice, a exprimé la gratitude des congressistes envers les organisateurs de la convention. Il a affirmé que le congrès de 1948 "n'est-ce pas un congrès ordinaire, car il lancera le parti conservateur sur la route de la victoire".

Au cours de l'après-midi, on a procédé aussi à la nomination des membres de divers comités. Les représentants de la province de Québec faisant partie du comité de l'organisation et des relations publiques sont: MM. Lucien Beauregard, Edouard Masson, Henri Brien, John Bumbray, Dominique Trottier, Richard Crépeau, P. E. Delaney, Ivanhoe Pronovost, Roland Lamarre, Ives Laurier, Bernard Lefebvre, Germain Angrignon, Mme Harry Quart, Emmett O'Farrell et Mlle Collette Guertin.

La première conférence de presse donée au Colisée même, le fut par M. Ivan SABOURIN, leader du parti progressiste-conservateur dans le Québec. On voit ci-dessus M. SABOURIN au milieu des journalistes.

M. Léon MATHOT, C.R., des Trois-Rivières, adressant la parole au congrès du parti progressiste-conservateur après son élection comme président conjoint permanent du congrès.

Les quatre candidats officiels à l'heure actuelle au poste de chef du parti progressiste-conservateur, photographiés ensemble au coktail des journalistes hier soir. On reconnait de gauche à droite: MM. Garfield Case, député fédéral de Grey-North, célèbre pour avoir défait le général A.-G.-L. McNaughton, ancien ministre de la Défense; John Diefenbacker; Donald Fleming, et George Drew, premier ministre ontarien.

Les Néerlandais se sont implantés en Indonésie depuis la fin du seizième siècle.

— Fumiste ou génie ? —

EDWARD McGEE, un ancien marin américain, marié à une Australienne, possède une expérience de trois ans dans la fabrication des bombes à fusée, mais il s'est vu refuser tout travail dans ce domaine. McGee a tout simplement déclaré à la suite de cet échec, que ses idées étaient trop avancées pour ceux de son siècle.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée: O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: LAncaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois ..	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an .	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, Canada, 1 an ...	5.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an.	5.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone: ELgin 1016.
Etats-Unis: Ralph-P. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 1er OCTOBRE 1948

Avons-nous honte du français?

par Henri DUFRESNE

On s'est étonné avec raison qu'au cours des imposantes funérailles des agents Duranleau et Paquin, tous les commandements au détachement de policiers montréalais étaient donnés en anglais. C'est là, en effet, une pratique qui ne s'explique pas dans une ville aux trois-quarts française et où 90 pour cent des policiers environ sont de langue française. C'est, paraît-il, une coutume qui remonte loin dans le temps et que, par esprit routinier, ou par pusillanimité peut-être, — de crainte de froisser la minorité, — on n'a pas songé à modifier. Elle vient sans doute des premiers temps de l'organisation policière alors que les Montréalais étaient en majorité de langue anglaise. On alléguera vraisemblablement que l'on a maintenu le vocabulaire anglais pour le commandement chez les policiers parce que c'est celui de l'armée canadienne, ce qui serait une très mauvaise excuse. Loin de nous, cependant, la pensée de rabrouer trop sévèrement les autorités policières, car il y a tout lieu de croire qu'elles ont recueilli cet héritage tout naturellement, sans presque se rendre compte du *complexe d'infériorité* qu'il décèle pour la deuxième plus grande ville française du monde. Mais la routine est si tenace chez nous, et l'esprit d'infériorité si *inconsciemment* enraciné!

Pour ceux qui verraient en ces protestations un fanatisme quelconque, demandons-leur si une ville en simple majorité même anglaise permettrait que les commandements à la police se donnent en français. Maintenant que ces choses sont connues, il appartient à nos administrateurs municipaux et à la direction policière de voir à ce que l'ordre logique soit rétabli: un corps policier en très grande majorité français doit être commandé en français. Cela s'applique également au service des incendies, s'il pèche de la même façon. Il ne s'agit pas de savoir si le changement plaira ou ne plaira pas à certains éléments minoritaires, mais de faire ce qui est juste, de rendre justice aux droits de la majorité qui, dans ce cas, doivent *équitablement* primer. Cela doit se faire sans peur et sans tapage, dans un bon esprit. Nos concitoyens de langue anglaise, comme ils l'ont déjà fait sur d'autres questions, seront les premiers à s'incliner devant le fait accompli et avéré équitable. C'est un de nos défauts les plus saillants d'avoir peur que ceci ou cela, reconnu pourtant comme juste, ne plaise pas à nos concitoyens d'autre origine. Et, comme pour la question du fleurdelisé, le plus souvent nous avons eu peur pour rien. Il n'y a aucune raison pour que le français n'ait pas, au gymnase comme dans les autres activités policières, priorité sur la langue anglaise lorsqu'il faut choisir entre l'une ou l'autre. C'est de simple bon sens, de simple équité.

On a souvent dit que les Canadiens français étaient eux-mêmes leurs plus grands ennemis, et rien n'est plus vrai. Ce qui nous manque, c'est la fierté de notre entité française, c'est le courage moral d'affirmer nos droits, sans peur et sans reproche; c'est, en quelque sorte, oserons-nous dire, une *psychose de vaincus* dont nous ne nous sommes pas encore complètement dégagés. Un éminent citoyen de langue anglaise disait un jour à un de nos hommes politiques: «Vous voulez du français? Mais vous n'avez qu'à en mettre. Vous voulez qu'on vous réponde dans votre langue, mais demandez en français». Et il ajoutait: «Il ne dépend que de vous que vous obteniez le plein respect de vos droits. Quand on est au nombre de trois millions, on n'a pas d'excuse à poser en victime». Voilà une leçon bien méritée, ce qui n'empêche qu'on voit encore dans nos vieux quartiers français des «grocers», des «butchers» et des «taverns». Par notre faute, par notre faute, par notre très grande faute.

Les responsabilités

par Alonzo CINQ-MARS

La situation paradoxale dans laquelle se trouvent les puissances d'occupation occidentales à Berlin donne lieu dans la presse et ailleurs, à toutes sortes de commentaires peu favorables sur les hommes auxquels on en impute la responsabilité. Les conditions dans lesquelles se fait l'occupation de Berlin sont certes si étranges qu'il n'est pas étonnant que ces hommes soient aujourd'hui accusés d'incurie ou d'incompétence, si ce n'est pas de trahison.

On peut lire depuis quelque temps, dans des mémoires que publient des individus qui furent mêlés d'assez loin aux événements de la guerre sans avoir toutefois été appelés à y prendre de graves décisions, des injures absolument gratuites à l'adresse des personnages qu'ils tiennent responsables de la situation actuelle. Il est facile, à trois ou quatre ans de distance, quand on connaît tout ce qui est arrivé depuis, d'accuser d'imprévoyance ou d'incurie des hommes que des circonstances tragiques ont acculés à des concessions dont nous déplorons aujourd'hui les résultats.

Le grand reproche adressé aux chefs des grandes puissances occidentales est d'avoir organisé l'occupation de l'Allemagne de façon à favoriser la Russie et surtout de n'avoir pas laissé à ces puissances un corridor terrestre pour leur permettre d'atteindre la capitale allemande, occupée par tous les belligérants. C'est en effet l'absence d'un tel corridor qui permet aujourd'hui aux Russes d'empêcher les puissances d'occupation occidentales de communiquer par terre avec leurs secteurs de Berlin. A première vue, l'acceptation d'un tel mode d'occupation de Berlin paraît avoir été une bévue formidable. La vérité est que les hommes qui ont accepté ce plan ne pouvaient faire autrement.

Quand Roosevelt et Churchill rencontrèrent Staline à Yalta, au moment où la victoire paraissait favoriser les Alliés, ils avaient avec eux un plan de l'occupation qui devait être faite de l'Allemagne après la victoire définitive. Le partage des zones d'occupation devait se faire de façon à permettre aux Alliés de se donner la main à Berlin et à assurer à tous les occupants les moyens de communication nécessaires avec leurs pays respectifs. Staline ne voulut pas de ce plan. Il entendait pousser plus à l'ouest sa zone d'occupation et ne consentait à la présence des troupes des puissances occidentales à Berlin que dans des enclaves dans la zone russe. Il menaça de conclure une paix séparée avec Hitler si son plan n'était pas accepté. Et il l'aurait fait, on peut en être sûr.

C'était un ultimatum. Dans ces circonstances, Roosevelt et Churchill durent céder. Ils savaient à quoi ils pouvaient s'attendre s'ils n'accordaient pas satisfaction sur ce point à Staline qui en faisait une condition «sine qua non» de la poursuite de la guerre. Que serait-il arrivé si Roosevelt et Churchill avaient repoussé cet ultimatum? Les 250 divisions allemandes qui combattaient sur le front russe auraient été dirigées vers le front occidental. Les armées américaines, anglaises et françaises auraient-elles été de force à résister à cette poussée? Qu'on se rappelle la suprême offensive de von Runstedt en Belgique! Les Allemands, qui étaient encore bien puissants à l'époque d'Yalta, l'auraient été bien davantage si une paix séparée avec la Russie leur avait permis de concentrer toutes leurs forces sur le front occidental.

Staline pratiqua à Yalta un chantage formidable. On ne saurait trop le répéter, surtout aux gens qui persistent à voir en lui le grand artisan de la défaite allemande. Il était prêt à faire une paix séparée avec l'Allemagne. C'est pour éviter cette catastrophe que ses partenaires à la conférence d'Yalta ont cédé à ses exigences sur le mode d'occupation de l'Allemagne.

Entreprise métropolitaine

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Qui ne donnerait raison au directeur du service d'urbanisme de la Ville de Montréal, M. Aimé Cousineau, lorsqu'il dit: «Le Grand Montréal se rend compte de plus en plus qu'il fait partie d'une vaste communauté et que ses problèmes économiques et sociaux sont en grande partie les mêmes à travers tout le territoire et que, par conséquent, toute la région devrait être considérée comme une seule unité en ce qui concerne l'aménagement des grandes voies de circulation».

L'exposé que M. Cousineau vient de faire devant la Commission Métropolitaine définit le programme d'améliorations conçu par la Ville de Montréal et dont l'exécution, on le conçoit, pose un problème financier de grande envergure. L'aménagement d'une autostrade est-ouest coûterait à lui seul plus de $40 millions, frais d'expropriation compris, et ce n'est là qu'un seul des projets qu'il est question de mettre à exécution pour corriger les conditions insupportables d'encombrement et de lenteur qui paralysent actuellement la circulation. La construction d'un métro, entreprise encore plus coûteuse, reste à l'ordre du jour.

Ces travaux bénéficieraient non seulement à la Ville de Montréal mais à toutes les municipalités et à l'ensemble de la population de l'île de Montréal. Il est donc logique de les concevoir comme une entreprise métropolitaine, dont les frais seraient répartis entre toutes ces municipalités. L'idée de cette répartition a fait son chemin, ces derniers mois, et la Commission Métropolitaine y est moins hostile qu'autrefois, mais il reste à la mettre en pratique et nous ne pouvons nous cacher qu'il faudra du temps avant que ne soit arrêté dans tous ses détails un plan définitif de coopération financière.

L'exposé de M. Cousineau nous invite à regarder dans l'avenir, à penser audacieusement, à prévoir et à faire confiance au développement de la métropole canadienne, dont les ressources financières grandiront si nous savons lui donner les moyens physiques de progresser. Le règlement du problème de la circulation est la première condition de ce progrès.

Un peu de tout

Les arts et la liberté

Tous les arts sont désormais sous la férule de la dictature en Russie. Tout d'abord, ce furent les compositeurs de musique qui, par l'entremise de la Pravda, organe du Kremlin, reçurent l'ordre de renoncer à la manière bourgeoise et de se conformer aux dictées du parti communiste. Suivirent les peintres, puis les sculpteurs, qui se firent tancer d'importance pour s'être écartés des pures normes du nouveau régime. Voici que les architectes soviétiques viennent eux aussi de recevoir de pareils avertissements de la Pravda, qui leur enjoint de mettre au rancart leurs conceptions bourgeoises pour se conformer au réalisme socialiste. La Pravda s'oppose surtout à ce qu'elle appelle les pseudo-Parthénons aux trop nombreuses colonnes. Le plus drôle, c'est que tous ces artistes s'empressent de faire leur "mea-culpa" et de promettre d'être désormais bien dociles aux avis qui leur sont donnés. C'est ainsi qu'on entend la liberté, dans les arts comme ailleurs, sous la dictature soviétique. Et pourtant on voit encore ici, dans notre petit monde artistique, quelques jeunes qui prônent ce régime. C'est chez nous une mode qui, espérons-le, passera comme bien d'autres.

• • •

Quelle heure est-il?

Combien de gens n'ont-ils pas constaté une fois de plus, ces jours derniers, l'anomalie du système inauguré au cours de la première grande guerre, et continué depuis, pour la détermination de l'heure? Combien n'en ont-ils pas déploré les nombreux inconvénients? Tous les ans, chaque changement d'heure donne lieu à bien des discussions et fait couler beaucoup d'encre. Les partisans de "l'heure du Bon Dieu" et ceux de "l'heure du diable" n'ont pas fini de discuter. Sans vouloir prendre parti pour un côté ou pour l'autre, nous sommes de ceux qui voudraient bien voir une fois pour toutes l'établissement d'un système uniforme dans tout le pays et même sur tout le continent américain. L'heure normale a été rétablie ces jours derniers dans la plupart des régions qui avaient adopté l'heure avancée le printemps dernier, c'est-à-dire dans presque tout le Canada, mais certaines régions préfèrent garder l'heure avancée en permanence. Par contre, d'autres régions, comme l'Alberta, n'ont jamais à déranger leurs horloges, vu qu'elles s'en tiennent toujours à l'heure normale. Quant aux chemins de fer, ils continuent de garder tout le temps l'heure normale qu'ils n'ont jamais voulu abandonner. Le public ne sait plus où donner de la tête, se demandant quel est le système suivi par les autobus, dans les bureaux de poste, pour les boîtes à lettre, etc. C'est devenu un véritable casse-tête. Quand donc cessera chez nous l'imbroglio de l'heure, qui cause tant d'ennuis? Il ne cessera que le jour où un système uniforme sera établi dans tout le pays, où l'on ne permettra plus à tel ou tel organisme de fixer l'heure qui lui convient sans se soucier des autres. Qu'on établisse l'heure avancée en été ou qu'on maintienne l'heure normale durant toute l'année, mais, de grâce, qu'on fasse donc la même chose partout! Il est absolument impraticable de laisser fixer l'heure par les gouvernements provinciaux ou par les administrations municipales, et encore moins par les autres organismes tels que les chemins de fer. Ce qu'il faut, c'est une loi fédérale s'appliquant à tout le pays. — A. C.-M.

Les mots qui vivent

—Les paroles de bonté répandent la paix de Dieu dans nos coeurs.—*Père Faber.*

En marge de l'actualité

La mort inhumaine

(par Paul de MARTIGNY)

Un boulanger, trois tenanciers de gargotte viennent de se faire pincer par les inspecteurs du service municipal d'hygiène. Peut-on s'en étonner? Oui: qu'il n'y en ait pas davantage.

Si la surveillance des établissements où l'on mange était faite comme elle devrait l'tre, l'inspecteur ne s'annoncerait pas par son uniforme bleu à boutons dorés. Il irait manger discrètement à la gargotte, il se dissimulerait dans la clientèle. Il gagnerait la confiance d'une serveuse et la ferait parler à l'heure où elle a du temps à perdre. En voilà assez pour faire comprendre à l'inspecteur sur quel pied danser. Il y a gros à parier qu'il en entendrait de belles.

A qui fera-t-on croire que certaines boulangeries, certaines pâtisseries, certaines charcuteries ne sont pas infestées de blattes que nous appelons "coquerelles?" Et à qui fera-t-on croire qu'il n'y en a pas dans la cuisine de certains restaurants?

Comment travaille le plongeur à la gargotte? Lave-t-il la vaisselle convenablement?

Chacun fûme à table et on ne donne pas de cendrier au client. Alors il dépose son allumette, son bout de cigarette dans sa soucoupe, sa tasse ou son assiette. Le tout tombe dans la bassine et nage dans l'eau grasse de la vaisselle. On a l'impression que la vaisselle est lavée dans un fond de crachoir.

Croit-on qu'avant d'être essuyée la vaisselle soit rincée? Le plongeur à qui vous le demanderez vous répondra qu'on n'engraisse pas les cochons à l'eau claire. Les cochons, bien entendus, ce sont les clients. C'est ce qu'on appelle de l'esprit parisien, du moins celui qui a cours à la cuisine.

Quand la vaisselle est ainsi lavée à demie, c'est demi mal, mais quand elle ne l'est pas du tout? Il est une gargotte où un brave garçon, un matin, trouva au fond de sa tasse de café un bout de cigare. On pourrait continuer longtemps sur ce ton sans épuiser les anectodes. Pour changer, abordons le sujet des aliments frelatés qu'on y sert: café qui n'en est pas, marmelade additionnée de pomme de terre, crêmes et desserts synthétiques, innombrables ragoullaises que l'on fait payer les yeux de la tête.

Si les inspecteurs mangeaient ce qu'ils inspectent, il est probable que l'on verrait moins souvent une coquerelle au fond du bol de soupe. L'inspecteur indigné s'écrierait:

—Sauvons la coquerelle! Epargnons-lui la mort inhumaine dans la sauce!

Mgr Charbonneau présidera cette inauguration

Dimanche prochain Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, présidera à l'inauguration des premières maisons construites par le Comité d'habitation de Montréal, sur des terrains sis à l'angle des rues Kelly et Clark.

Ce comité est un syndicat coopératif de la Ligue ouvrière de Montréal, qui a entrepris la construction de cent maisons ouvrières avec les avantages de la loi provinciale d'habitation.

L'inauguration aura lieu à trois heures p.m.

Sur le front de l'enseignement

L'Alliance veut des traitements équitables avant la réparation et la construction de ces écoles

Entente de principe avec la Commission scolaire

M. Léo Guindon, président de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal a fait rapport public, hier soir, au Plateau de l'entrevue qu'il eut récemment avec l'hon. M. Maurice Duplessis au sujet de la décision arbitrale rendue le 27 août 1948 et rejetant les maximums de salaires exigés par l'Alliance des professeurs. M. Guindon a fait savoir à M. Duplessis les raisons pour lesquelles l'Alliance en a appelé de la sentence arbitrale à la Commission des Affaires municipales. Les motifs de cet appel sont les suivants :

a) Les membres de l'Alliance refusent d'admettre le principe que "l'incapacité de payer de la Commission scolaire est une raison valable pour refuser une augmentation de traitement" prouvée équitable par l'Alliance.

b) Les instituteurs refusent d'admettre cet autre principe "que la construction et les réparations d'écoles doivent se faire avant qu'un traitement raisonnable soit payé au personnel enseignant", ou encore qu'aucune augmentation ne peut être accordée au personnel enseignant d'une commission scolaire qui a des constructions ou réparations d'écoles à faire.

L'ARBITRAGE

c) Les instituteurs ne peuvent admettre l'incompétence d'un tribunal d'arbitrage à décider d'une augmentation de traitement quand la commission scolaire est déficitaire, puisque ce serait déclarer publiquement que désormais les instituteurs n'iront plus à l'arbitrage et qu'il ne leur restera plus comme ultime moyen d'obtenir justice, que l'abstention du travail ou la grève.

d) Enfin les instituteurs ne peuvent plus admettre que dans cette province le personnel enseignant catholique soit moins bien traité que le personnel enseignant protestant. Par décision arbitrale l'instituteur catholique du cours supérieur recevra $400 par année de moins que le protestant, et l'institutrice catholique $900 de moins que la protestante.

M. Duplessis a promis une sérieuse considération du problème exposé et il a fait savoir qu'il désirait régler le traitement des instituteurs tant à la ville qu'à la campagne.

EN APPEL

M. Léo Guindon a aussi fait rapport de sa visite à la Commission des affaires municipales et voici les décisions qui en sont ressorties:

De l'entrevue avec le président de la commission des affaires municipales, il ressort ce qui suit: les membres de ladite commission étudieront les preuves faites en arbitrage sur la capacité de payer de la Commission scolaire; la décision de la sentence arbitrale (dont on a appelé au début de septembre auprès de la commission des affaires municipales) ne sera pas amoindrie, mais pourra être augmentée si la situation financière de la commission scolaire le permet, ou encore si des octrois suffisants lui sont garantis; l'Alliance sera appelée à se faire entendre devant la commission municipale.

A MONTREAL

Les instituteurs catholiques de Montréal ont aussi appris hier soir au Plateau par la bouche du président de l'Alliance, M. Léo Guindon, que la Commission des écoles catholiques de Montréal et l'exécutif de l'Alliance en sont venus à une entente de principe par laquelle les maximums de $2,500 pour les femmes et de $3,500 pour les hommes seront versés pour l'année scolaire 1948-49 et par laquelle également une échelle de traitement variable selon le coût de la vie sera valable pour 1949-50.

DEUX ANS

C'est le désir de la Commission scolaire de Montréal de régler les salaires des instituteurs pour deux ans. Cependant les traitements des instituteurs et institutrices pourraient baisser durant l'année 1949-50, selon les fluctuations du coût de la vie. Cette dernière proposition a soulevé des protestations d'un groupe important d'instituteurs mais l'entente de principe a été acceptée par un vote de 350 à 207.

DES 8!

Cette proposition de convention collective de deux ans est soumise à l'approbation de la Commission des affaires municipales. Si elle est approuvée elle entrera en vigueur. Les conditions de travail pour 1948-49 sont celles qui avaient été réclamées pour 1947-48, sauf pour les minimums qui sont plus élevés. Le minimum pour les hommes, exigé maintenant, est de $1700 et de $2,000; pour les femmes $1,300. L'augmentation annuelle pour les hommes étant de $125. Il n'y a pas accord complet pour l'augmentation chez les femmes.

L'entente pour 1949-50 est la même que pour 1948-49, mais augmentée ou diminuée, selon le coût de la vie à compter du premier juillet 1949. Les plus bas maximums auxquels les femmes pourraient descendre seraient $2,100, (L'Alliance réclame cependant $2,200) et $3,200 pour les hommes. Les plus bas minimums seraient $1,500 et $1,800 pour les hommes et $1,200 pour les femmest.

M. Guindon a aussi appris aux instituteurs qu'ils recevraient d'ici le 15 octobre les sommes dues par décision arbitrale. Si la Commission des affaires municipales accepte les demandes de l'Alliance, le rajustement se fera plus tard.

Le R. P. Victor LELIEVRE, O.M.I., l'infatigable apôtre de l'Evangile, photographié à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal.

Comment résoudre les problèmes de la vie

Par ELISABETH B. HURLOCK, PH.D.

Q.—Quelle différence d'âge doit-il exister entre un mari et une femme? Dans certaines études sur ce sujet, on n'y attache aucune importance tandis que d'autres disent que les hommes sont plus heureux quand ils sont légèrement plus jeunes que leurs femmes et pour celles-ci quand elles sont du même âge que leurs maris. Vous avez écrit qu'un homme doit avoir de un à trois ans de plus que sa femme pour être heureux. Pouvez-vous m'expliquer cela?

HOMME D'AFFAIRES

R.—Il arrive souvent que ces études soient incomplètes et ne portent que sur un petit nombre de gens qui ont répondu aux questions posées. C'est pourquoi il ne faut pas trop se fier à ces enquêtes. Les plus récentes études entreprises sur ce sujet démontrent que les mariages les plus heureux sont ceux où les conjoints ont à peu près le même âge. La raison pour laquelle les psychologues approuvent que le mari soit plus âgé que la femme c'est que celle-ci atteint ordinairement la maturité d'esprit avant l'homme. Il en est ainsi jusqu'à ce que l'homme ait atteint la vingtaine, alors il reprend le temps perdu.

Quand un homme est de quelques années l'aîné de sa femme, ils vieillissent ensemble et leurs intérêts dans la vie sont les mêmes. Entre 25 et 45 ans, il est peu important que la femme ou l'homme soit plus âgé ou du même âge. L'âge a son importance au début, à 20 ans et passé 45 ans, c'est alors que les époux s'entendent le mieux si l'homme est plus âgé.

Fort vote chez les employés de tram

Un fort vote est enrégistré dans les 29 bureaux de scrutin, ouverts à travers la ville, pour permettre à quelque 5,000 employés de la Compagnie des Tramways de choisir librement l'union ouvrière qui les représentera auprès de leurs patrons. Les deux organisations ouvrières qui cherchent à se faire nommer agent négociateur officiel sont la Fraternité canadienne des employés de tramways et l'Association des chauffeurs d'autobus.

L'enregistrement des votes se poursuit de façon régulière et chaque représentant des unions rivales ainsi que ceux de la Commission des relations ouvrières coopèrent pleinement.

Le résultat du vote ne sera connu que samedi. Les chauffeurs d'autobus, moins nombreux que les préposés aux tramways, ont 8 polls sur 29 à leur disposition.

La police enquête sur une mort mystérieuse

SHERBROOKE, 1er. — (P.C.) — La police municipale fait enquête sur la mort d'Omer Lemay, âgé de 35 à 40 ans, dont on a retrouvé le corps flottant sur la rivière Magog mercredi. On a identifié Lemay par un permis de bicyclette qu'il avait dans ses poches. Le coroner, le Dr Louis Gagnon, dit que le corps a séjourné dans l'eau au moins six jours.

CONCOURS

de

PAIN SUPRÊME Ltée

SAMEDI, 2 OCTOBRE 1948

à la Salle paroissiale

St-Thomas d'Aquin

4040 RUE ST-ANTOINE

M. C.-O. Bousquet, propriétaire de "PAIN SUPREME LTEE", vous invite tous, les adultes comme les jeunes, à y prendre part.

GRATIS — MAGNIFIQUES PRIX A GAGNER

Procurez-vous seulement cinq (5) enveloppes, étiquettes, boîtes à gâteaux que vous pourrez échanger pour un billet qui vous permettra de prendre part au concours "PAIN SUPREME" et aux magnifiques prix suivants:

BICYCLETTE, RAQUETTE DE TENNIS, PATINS A ROULETTES, BALLE-MOLLE ET AUSSI DES PRIX SPECIAUX POUR LES ADULTES

N'oubliez pas de conserver les enveloppes, étiquettes, boîtes à gâteaux, cinq (5) seulement pour chaque personne vous admettront au CONCOURS. Venez en foule avec vos petits amis. Donc, rendez-vous à la salle paroissiale ST-THOMAS D'AQUIN, samedi matin, le 2 OCTOBRE, pour échanger vos enveloppes et recevoir un billet chanceux avant l'ouverture du concours à 10 heures.

Pour renseignements, signalez CRescent 2106

PROGRAMMES VARIÉS POUR PLAIRE À TOUS LES AUDITEURS DE CHLP

1000 WATTS

1410

AU CADRAN

Chansonnettes françaises

La chansonnette française jouit d'une popularité que la guerre n'a pu atténuer.

Les grandes voix de Paris nous parviennent sur disques et C-H-L-P les place quotidiennement en vedette dans plusieurs émissions comme:

FLEURS DE PARIS
(tous les après-midis à 3 h. 30)

AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE
(tous les jours de 5 h. à 7 h.)

EN VEDETTE AUJOURD'HUI:

5 h. 00—Adrien Adrius
5 h.15—Allbert
5 h. 30—Tohama
6 h. 00—Le chanteur sans nom
6 h. 15—Bourvil
6 h. 30—Lucienne Delyle
6 h. 45—Louis Van Burg

L'HEURE FAMILIALE
(tous les soirs à 7 h. sauf le samedi et le dimanche)

POUR VOUS, MADAME
(du lundi au vendredi, à 9 h. 30 du matin)

L'HEURE FEMININE
deux heures et demie de chansonnettes
de midi à 2 h. 30 avec
MAURICE GAUVIN

Montréal la Nuit

NOUS PARVIENT CE SOIR
à 11 h. du
VIENNA GRILL
ANIMATEUR:
GUY DARCY
REALISATEUR:
MAURICE GAUVIN

CE SOIR A 7 H. 55
écoutez:
TEMPS PRÉSENTS
avec notre commentateur
M. E. LETELLIER DE ST-JUST

André TREICH
dans
Place Pigalle
ce soir à 9 h.
avec
EDITH PIAF
LES COMPAGNONS DE LA CHANSON
BOURVIL
JACQUELINE RICARD
MAURICE CHEVALIER
CHARLES TRENET
et les orchestres
JO PRIVAT et
MUSETTE DE PARIS

Radio - Arène
CE SOIR A 10 H.
avec
Jerry Trudel
C.H.L.P. présente la description d'un match de lutte directement du Stade Ontario.

RADIO-VOYAGE

Grâce à la courtoisie des agences de voyage Hone, les amateurs de musique, les grands aventuriers de la gamme et de la croche effectueront un voyage musical agréable, ce soir à 7 h. 30.

Ce soir, le voyage musical les mènera au Mexique avec les chefs d'orchestre Canario et Julio Martinez.

MUSIQUE de DANSE

Pour les amateurs de musique de danse, C.H.L.P. présente ce soir:

10 h. 30 — L'HEURE DE LA DANSE: avec Glen Miller et son orchestre.

11 h. 30 — AU CABARET DANSANT: avec Larry Green et son orchestre et le chanteur Jack Emerson.

AU CLAVIER

A 7 h. 45, ce soir, les amateurs de musique de piano auront l'avantage d'entendre quinze minutes de leur musique préférée avec les célèbres duettistes David Saperton et Bert Shefter.

VENDREDI

P.m.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6 00	Carr. de la ch.	Gens d'en face	Yvan l'intrép.	Sérénades	Variétés	Nouv. et Rexall	Parade chan.
15	"	Dites-moi	Radio-journal	Nouvelles	Radio-journal	Ball Room	française
30	"	Forum sports	Revue	Sport amateur	Divertissements	"	
45	"	Nv. chez nous	En dinant	Sérénades	BBC	"	Sport (6.55)
7 00	L'Heure fami.	Alain Gravel	Un homme	Oncle Troy	Ed. McGurdy	Nouv. et Ballr.	Parade chan.
15	"	"	Métropole	Sporteast	Variétés	Ai-je dit ça?	française
30	Voyage Hone	Rigolade	Duo	Club 15	Michael Head	4 chevaliers	"
45	Au clavier	"	Fern. Robidoux	Make mine mus.	Causerie	So the story	Oncle Troy
8 00	Les as du rythme	La comédie	Orch. à cordes	Fat man	Sérénades pour cordes	Nouvelles	Fantôme
15	Bons d'Epargne	"	"	"	Théâtre	Strike the band	au clavier
30	Tour de chant	Orch. symph.	Qui est	Treasure trail	"	Academy award	Théâtre
45		Ch.du temps8.55	coupable?	"		"	Nouv. (8.58)
9 00	Place Pigalle	Tentez v chance	Guinguette	Abbott et	Beat the champs	Weird Circle	Bon vieux temps
15	"	"	"	Costello	"	"	"
30	"	Marie-Anne	Beaux disques	Movietown	Après-guerre	Concert	Paris swing
45	Lutte stade Ont.	danse	"	"	"	"	"
10 00	"	Danse	Nouvelles	Theatre	Nouvelles	Lake Success	Paris swing
15	"	"	Chron. littér.	"	Revue	Easy aces	"
30	"	Confidencier	Orgue	"	Mozart	Nouvelles	"
45	Nouv.10.55 sport	Nouvelles	"	Reportages	"	Rêveries	Nouvelles
11 00	Montréal	Sports	Adagio	Nouvelles	Sport show	N. et Sportcast	Dorsey show
15	la nuit	Chanteur genre	"	Off the record	"	Eleven-ten Exp.	"
30	Cabaret	Orchestre	Intermède	"	Grands romans	"	"
45	"	"	Orch. de danse	"	"	"	Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Nouvelles	Nouvelles	N. et Off.	Musique

SAMEDI

A.M.							
6 00		Nouvelles			Heure réveil	Nouvelles	Réveil
15		Eveil			"	La ferme	Prière
30		"			"	Debout, Mtl.	Réveil
45	(6.50) Ouvert.	"				Lg. S.-Coeur	Nouv. (6.55)
7 00	Carrousel	Nouvelles	Opér. quat'sous	Nouv. et mus.	Heure du rêve	Nouvelles	Siffler en
15	"	(7.05) Eveil	"	Musical Clock	"	Musical Clock	s'éveillant
30	"	"	"	Nouvelles	Nouvelles	Nouv. et mus.	"
45	Journal et sport	Oratoire	"	"	Réveil	"	Nouv. (7.55)
8 00	Of. au S.-Coeur	Nouv. du jour	Radio-Journal	Nouvelles	Radio-journal	Nouv. sport	Siffler en
15	Carrousel	730 Blvd Légaré	Elévat. mat.	Symphonie	Prières	Musical Clock	s'éveillant
30	"	"	Rythme	Orgue	Marches	"	"
45	Nouv. (8.55)	"	"	Top tunes	"	"	(8.55) Nouv.
9 00	Moulin bleu	Nouvelles	Nouvelles et	Shoppers special	Mélodies	Nouvelles et	Charlotte
15	"	Mario Verdon	chansons	"	"	Time Was	"
30	Pour les petits	"	Opéra	"	Bonnes manières	"	"
45	"	"	"	"	"	"	(9.55) Nouv.
10 00	Ass. aveugles	Nouvelles	Coin des en.	Nouvelles	F. Merriwell	Nouv. et Ballr.	Call me uncle
15	Canzone	et jeunesse	"	Pour vous	"	"	"
30	Votre choix	Gaîté	"	John. Thompson	Curtain calls	"	"
45	"	Bric-à-Brac	"	Saturd. strings	"	"	Nouv. (10.55)
11 00	"	Club juvénile	Mus. sur dem.	Abbott-Costello	Appel aux enf.	Nv. et Ballroom	Par. ch. franç.
15	"	"	"	"	"	"	"
30	Echo musical	"	Variétés	Or. Sam. Kaye	As time	Valse	"
45	Opérette	"	"	Weed show	goes by	Ens. Rollini	(11.55) News
12 00	L'Heure fém.	L'Angelus	Mus. popul.	Junior Jonction	Congrès	Nouvelles	Chansonnettes
15	"	"	"	"	Sport et jeu	New Quiz	"
30	"	Mus. légère	Réveil rural	Amer. Farmer	Musique	Nouvelles	"
45	"	Nou. mondiales	"	"	"	Chant lyrique	"
P.M.							
1 00	Nouvelles et	Une vedette	Mélodies	Nouv.-Ecole	Radio-journal	Nouv. et Pops	Nouvelles
15	H. féminine	Mél. Templeton	Radio-journal	"	Religieux	Concert	Par. ch. franç.
30	"	6.30 Les Amis..	Chansons	Piano	Concert	"	"
45	"	Chansonnettes	L'Heure donn.	"	"	"	Nouv. (1.55)
2 00	Heure fém.	Nouvelles	Vincent Lopez	Convention	Congrès	Nouvelles	Hit Review
15	"	Fin de semaine	"	"	Football	Musique	"
30	Poèmes symp.	Samedi musical	Chansons	Saturday session	Alouettes	"	Baseball
45	"	"	"	"	"	"	"
3 00	"	Nouvelles	Opéra	Chants	Hydro generat.	Nouvelles	Rodeo
15	"	Samedi musical	"	"	"	Show time	"
30	Fleurs de Paris	"	"	ABC Symphony	Greg &	"	"
45	"	"	"	"	McGritchie	"	"
4 00	Kiosque à mus.	Actualités	Jer. Lacordaire	"	Musique	Nouvelles	"
15	"	(4.05) Ev. soc.	"	"	Lake Success	Club 800	"
30	Chant d. nôtres	Ch. de mon	Chansons	Courses	Musique	"	Chansons
45	Nouv. (4.55)	coeur	"	Treasury Band	"	"	Nouv. (4.55)
5 00	Carrefour de	Ch. de mon	Variétés	"	Ballet Club	Nouvelles	Par. ch. franç.
15	la chansonnette	coeur	"	"	"	Fiesta	"
30	"	"	Mélodies	"	"	Make Believe	"
45	R-J. 5.55Sport-E	"	"	Mélodies Lg. prog. civ.	"	Ballroom	Nouv. (5.55)
6 00	Carrefour	Pour le dîner	Ch. Com. des J	Quatuor	Piano	Nouvelles	Par. ch. franç.
15	de la chans.	"	Nouvelles	Nouv.	Radio-journal	Ballroom	"
30	"	Forum sports	Orch. sym. NBC	Musicale	Divertis.	"	"
45	"	Nouv. chez nous	"	10 min. to play	Sport	"	Sport
7 00	Un peu de tout	Auto-tram	"	Spotlight	Gisèle LaFlèche	Nouvelles et	Par. ch. franç.
15	"	"	"	"	Eric McLean	Ball room	"
30	Chas. Magnante	Nos affaires	Congrès	Candid micro	Choeur Armdale	Cavalcade	"
45	Award show	"	Hôp. Ste-Justine	"	Rep. L. Success	Sport	Boogie
8 00	Veillée terroir	Continuité	Soirée de	Twenty	Schooner	Nouvelles	Piano quiz
15	"	"	chez nous	Questions	"	Trio Peterson	"
30	Mus. sud-amér.	Paris chante	"	Award show	Share the wealth	Religieux	Mus. Charlotte
45	"	Ch.du temps8.55	"	"	"	"	"
9 00	Place Pigalle	Sing it again	Théâtre chez-soi	Gangbusters	Nouv. et	Nouv. et	"
15	"	"	"	"	Les Marson	El Rancho	"
30	"	"	Romance Paris	Mr. Malone	Congrès	Juke box	"
45	Nouv. (9.55)	"	Biographies	"	"	"	"
10 00	Allo! U.S.A.	Let's dance	Journal	Danse	Sérénata	Juke box	"
15	"	"	Or. Casa Loma	"	"	"	"
30	Heure danse	"	Braut Inn	Danse	The Marsons	Nouvelles	Faisan Doré
45	Sports (10.50)	Chro. parlement	"	"	Alberta Rauch	Herth Trio	Sport
11 00	Montréal	Sports	Adagio	Nouvelles	Hawaï	Nouvelles	Dorsey show
15	la nuit	Chanteur genre	"	Danse	"	Eleven ten	"
30	Cabaret dansant	Orch. C.B.S.	Orchestre	"	Orch. Harris	Express	"
45	"	"	"	"	"	"	Nouv. (11.55)
MINUIT	Mus. sur dem.	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Fin des émis.	Fin	Club Midnight	Musique

A C.H.L.P. CE SOIR

INTERVIEWS INDUSTRIELS

8 h. 30 — 8 h. 45
De l'usine Alex Infants Soft Sole de la Canadian Vickers
avec Roland GIGUÈRE
Réalisation: FERNAND BERGEVIN

LES AS DU RYTHME

8 h. — 8 h. 30
Un tourbillon musical et rythmé
avec Marcel ROY et son trio
Réalisation: ANDRE CHABOT

L'Actualité en images

Stafford Cripps à Washington

Le chancelier de l'Echiquier anglais, sir STAFFORD CRIPPS (second de droite) est reçu à Washington par l'ambassadeur anglais (à gauche) sir OLIVER FRANKS; le ministre canadien des Finances, M. DOUGLAS ABBOTT, et (à droite), l'ambassadeur canadien, HUME WRONG.

Guérison de la silicose

Deux médecins de Philadelphie, les Docteurs GURGESS GORDON à gauche) et HUPLEY MOTLEY, appliquent le "nebulizer" nouvel appareil de vaporisation-respiration artificielle, qui permet d'introduire dans les poumons d'un mineur atteint de silicose, les éléments susceptibles de le guérir de la terrible maladie.

Il en rit

Stebe NELSON, sourit alors qu'il lit dans "Daily Worker" que le comité de la Chambre qui enquête sur les activités antiaméricaines, l'accuse d'espionnage. Il aurait obtenu des informations secrètes sur la bombe atomique pour le compte des Russes.

Marins condamnés à la prison

Neuf marins de l'Union des Marins canadiens ont été condamnés à la prison pour des termes allant jusqu'à deux ans après avoir été trouvés coupables d'être montés illégalement et armés sur le navire "Glenelg" à Thorold, Ont. Ci-haut quelques marins au moment où ils étaient conduits aux celiules.

Nouvel honneur

Le général Dwight-D. EISENHOWER, président de l'Université Columbia (à droite) reçoit un doctorat en Lettres du Dr Louis Finkelstein du Jewish Theological Seminary of America à New-York. Dans son discours de remerciement, Eisenhower a déclaré qu'il croyait fermement que les Etats-Unis allaient mettre de côté de plus en plus les préjugés de croyance ou de nationalité.

A bord de l'"E. of France"

Sous la direction du lieut.-commandant G.-A. WILKINS, (au centre) officier de la réserve de la Marine royale canadienne, un groupe de réservistes des barraques navales "Donnacona" ont visité récemment les chambres des machines de l'"Empress of France", du Pacifique Canadien, en escale dans le port de Montréal. A gauche, l'ingénieur en second W.-G. SALE, de l'"Empress of France". (Photo du Pacifique Canadien)

Cours pratique de mécanicien

Vingt officiers et matelots de la section des machinistes du H.M.C.S. "Donnacona" ont commencé leur période d'entraînement d'automne mercredi en visitant la chambre des machines d'un paquebot transatlantique, en l'occurrence l'"Empress of France" qui est arrivé dans le port de la métropole cette semaine. Sous la conduite du lieut.-commandant G.-A. WILKINS, à l'extrême droite, officier de réserve de la Marine royale canadienne, ils étaient guidés sur le navire par l'ingénieur en second W.-G. SALE, de l'"Empress of France". Ils inspectent ici l'appareil de réfrigération de ce paquebot de 20,000 tonnes. (Photo Pacifique Canadien)

Immenses turbo-générateurs

Le lieut.-commandant G.-A. WILKINS (à gauche) officier de la réserve de la Marine royale canadienne, se fait montrer par l'ingénieur W.-G. SALE, (au centre), de l'"Empress of France", les immenses turbo-générateurs de ce paquebot du Pacifique Canadien. Des réservistes qui étudient le génie maritime ont récemment visité les chambres des machines de l'"Empress of France". (Photo du Pacifique Canadien)

LE ROYAUME des FEMMES

Réponse à Tous

Q. — Peut-on reconnaître l'est et l'ouest d'après le lever et le coucher du soleil ? — TONY.

R. — Deux fois par an seulement le soleil se lève exactement à l'est, c'est à l'époque des équinoxes, c'est-à-dire vers le 21 mars et vers le 23 septembre. Au cours des autres mois, non. Au solstice d'hiver, c'est-à-dire au mois de décembre, il se lève au sud-est est se couche au sud-ouest. Au solstice d'été, c'est-à-dire au mois de juin, il se lève au nord-est et se couche au nord-ouest.

Ce n'est qu'à midi que le soleil indique une direction exacte, celle du sud. Encore sagit-il du midi vrai, cest-à-dire de l'heure où le soleil traverse le méridien et non pas du midi légal.

Q. — Pour aider plus tôt à mes parents jai dû interrompre mes études très jeune. Je nai que seize ans, et déjà j'envisage la vie avec crainte et ne trouve de plaisir nulle part. Toujours, je me sens triste et ne réussis pas à me faire des amis. Je songe parfois à laisser mon métier de couturière pour apprendre celui de coiffeuse. Me le conseillez-vous ? — COEUR SOLITAIRE.

R. — Si vous vous donnez, chère enfant la peine de vous étudier, ce nest pas dans le métier que vous exercez que vous allez trouver la cause de votre tristesse, mais bien dans vos dispositions personnelles. Essayez donc de modifier celles-ci en vous appliquant à envisager la vie sous un jour moins triste. Au lieu de vous attarder à broyer du noir, devenez joyeuse et pleine d'entrain. Vous verrez que l'on recherchera beaucoup plus votre compagnie. Et puis, comme vous déplorez votre peu d'instruction, ne vous serait-il pas possible de continuer à vous cultiver, en suivant des cours du soir ? Cela mettrait de l'intérêt dans votre vie, vous ouvrirait des horizons nouveaux. A votre âge, on peut tout espérer. Acceptez bravement votre sort ; l'intelligence, l'énergie, le courage, vous permettront de l'améliorer d'ici quelques années, soyez-en sûre.

Q. — Fiancée depuis quelques mois, je dois me marier bientôt. Nous aimerions mon futur et moi, fournir à nos parents qui ne se connaissent pas encore, l'occasion de se rencontrer. Laquelle des deux familles devra prendre l'initiative de rendre visite à l'autre ? MIMI.

R. — Ce sont d'habitude les parents du jeune homme qui se rendent sur invitation, chez les parents de la fiancée pour faire connaissance et établir des relations amicales entre les deux familles.

Amie du grand air :

Vous avez parfaitement raison de chercher à convaincre ceux qui vous entourent de la nécessité de remplacer fréquemment l'air des pièces que vous habitez par de l'air pur et frais. Les médecins, les hygiénistes conseillent d'ouvrir portes et fenêtres aussi grandes que possible. Vivre dans un intérieur hermétiquement clos où l'atmosphère est lourde, c'est flirter avec l'anémie, la migraine et l'épuisement ; surtout lorsqu'il y a des enfants, il est souverainement important de laisser pénétrer l'air extérieur, véritable source de vitalité.

Annie

Cours de droit

Les cours de droit de Me Dollard Dansereau seront donnés ce soir, vendredi 1er octobre au Monument National, à 8 heures. L'inscription se fait au Secrétariat général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1182, Saint-Laurent.

Beauté américaine vs beauté européenne

Quatre producers se sont réunis à Hollywood et ont déclaré à l'unanimité que l'Américaine est la plus belle femme du monde. "Le type européen est peut-être plus délicat, mais nous lui préférons les Américaines resplendisantes de santé', ont-ils ajouté. Cette déclaration faisait suite à celle d'un propriétaire d'une agence de mannequins de New-York, Clyde Matthews, qui prétendait devoir aller chercher de nouvelles recrues en Angleterre, la vogue du type américain étant passée. Selon lui, la grâce raffinée des Anglaises leur donne un air de grande dame; par contre, Jane POWELL (à gauche) et Jean PETERS (à droite) entrent dans la catégorie des beautés plus qu'ordinaires d'Hollywood.

Le mal de la vieillesse est un mal trop répandu

BRIGHTON, Angleterre — (PC) — "Vous sentez-vous malade et vieilli et songez-vous à vous retirer de vos affaires? N'en croyez rien et continuez votre travail selon la mesure de vos forces..."

Tel est l'avis que donnait récemment sir Ernest Rock Carling, éminent physiologiste de l'hôpital Westminster, lors du congrès de l'Association Britannique pour l'avancement des Sciences. "Le plus grand problème des personnes d'âge mûr, aujourd'hui," a-t-il déclaré, "est de pouvoir continuer leur travail, sans nuire à leur santé et sans tenir la place de plus jeunes qu'eux, impatients d'atteindre des postes qu'ils sont en mesure de remplir avec succès".

"La seule solution", a-t-il continué, abandonnez votre poste de commande pour accepter de jouer un second rôle dans le genre d'affaires où vous vous êtes spécialisés, mais n'abandonnez pas totalement la partie, car c'est là qu'est l'erreur fondamentale".

LA VIEILLESSE UNE CHIMERE

Parlant de la façon dont les hommes d'affaires se sont abandonnés aux tristesses de la vieillesse, jusqu'à nos jours, avant même que cette triste chimère se soit emparée d'eux, le Dr Carling a expliqué qu'il n'y a pas d'âge défini où l'homme moderne puisse se considérer vieux. Des expériences récentes ont démontré que l'homme d'affaires qui se retire entre 60 et 65 ans sombre le plus souvent dans la mélancolie et réduit le nombre de ses jours dans une tristesse amortissante. Il appert en outre que l'homme moderne est maintenant capable de travailler entre 15 et 20 ans de plus que l'homme d'il y a cinquante ans à cause des facilités modernes de travail". "La preuve", a-t-il déclaré, "il y a aujourd'hui plus de personnes qui ont passé la soixantaine qu'il n'y a de jeunes en bas de 20 ans, en Angleterre".

LE REMEDE

Mlle Barbara Lewis, docteur en physiologie, qui a ensuite pris la parole a déclaré qu'au cours d'une enquête récente menée à Birmingham, on a découvert que le problème des personnes retirées d'affaires n'était pas le même pour les hommes que les femmes. Tandis que l'homme sombre le plus souvent dans la mélancolie, la femme peut trouver de multiples divertissements dans la maison pour se tenir occupée. "Ce qui manque à nos vieillards," a-t-elle ajouté, "c'est un passe-temps qui les tienne occupés."

De son côté, le Dr Marjory Warren a insisté sur la nécessité d'enseigner aux personnes âgées comment employer leur temps. "Trop nombreux sont ceux qui, une fois retirés, ne savent plus que faire de leur vie, et c'est pour cette raison qu'il importe de leur enseigner à se créer un passe-temps ou une occupation quelconque qui chasse les idées noires de la vieillesse."

Une autre enquête menée par le professeur D. Burns a révélé que la majeure partie des vieillards qui tentent de se suicider le font par ennui. La majeure partie d'entre eux sombrent dans la mélancolie après s'être retirés des affaires vers l'âge de 65 ans, et finissent par développer une maladie mentale qui leur fait croire qu'ils sont devenus inutiles et indésirables.

Selon le Dr H.-S. Skelton, il est important de poursuivre des recherches pour empêcher les personnes d'âge mûr de se croire vieilles, et il faut pour cela faire la part des capacités physiques et mentales de toute personne qui a atteint la soixantaine.

Le meilleur remède, croit-on, est d'enseigner aux sexagénaires qu'ils ne sont pas vieux, et qu'ils ont encore de nombreuses années à vivre, s'ils savent comment les vivre.

Les cours de l'Institut Pie XI

Les cours de l'Institut Pie XI reprendront lundi le 4 octobre. En voici l'horaire: Les cours de l'après-midi comprendront la morale (commentaire de l'Encyclique sur la liturgie), le lundi à 4 h. 45; et le dogme (explication du Pater), à 5 h. 30. Le mardi, il y aura cours de Mariologie ou cours du service de préparation à la vie (alternativement tous les quinze jours), à 5 h. Le jeudi, à 4 h. 45, doctrine sociale (le problème de l'habitation); à 5 h. 30, action catholique, (la technique de l'A.C.); enfin à tous les deux samedis, à 2 h. 30, cercle d'études sur un sujet d'actualité.

Les cours du soir commenceront à 8 h.: le lundi, formation religieuse du chrétien au XXe siècle (cours de 45 minutes, suivi d'un forum de 30 à 45 minutes,; mardi, mariologie tous les quinze jours; et jeudi, doctrine sociale de l'Eglise, ainsi que Action Catholique (théorie) à 8h. 45.

Au début de novembre sera inauguré un cours supérieur de Doctrine Sociale de l'Eglise destiné aux candidats déjà munis du diplôme de l'Institut ou d'un baccalauréat.

Pour plus amples informations, s'adresser à 2065 ouest Sherbrooke (Grand Séminaire), tél. WE 1800 ou CA 2440.

Pour les Gourmets

FONDUS AU FROMAGE

1½ tasse de lait.
1½ tasse de fromage râpé.
1½ tasse de mie de pain rassis tendre.
2 jaunes d'oeufs.
¼ cuil. à thé de sel.
1 cuil. à soupe de beurre fondu.
2 blancs d'oeufs.

Faites tremper les mies de pain dans le lait pendant quelques minutes, puis ajoutez-y le fromage et les jaunes d'oeufs battus. Incorporez les blancs d'oeufs parfaitement battus. Versez le tout dans une casserole beurrée (350 à 375 deg. F.) pour 30 minutes environ.

GATEAU AU MIEL

½ tasse de beurre.
½ tasse de miel.
½ tasse de sucre.
2 oeufs.
½ tasse de lait.
½ cuil. à thé de vanille.
2 tasses de farine à gâteau.
3 cuil. à thé de poudre à pâte.
¼ cuil. à thé de sel.

Tamisez les ingrédients secs. Défaites le beurre en crème. Ajoutez graduellement le sucre, l'incorporant bien au beurre. Ajoutez graduellement le miel, et mélangez-le bien avec le beurre et le sucre.

Battez les jaunes d'oeufs et ajoutez-les au premier mélange. Ajoutez la vanille au lait. Ajoutez les ingrédients secs tamisés alternativement avec le lait en battant tout juste assez pour mélanger les ingrédients. Incorporez les blancs d'oeufs battus en neige ferme. Versez dans un moule de fer-blanc de 8 pouces carrés et faites cuire dans un four à feu modéré (environ 350 degrés Farenheit).

Le questionnaire des allocations familiales

FUTURE MAMAN. — J'attends mon premier bébé pour le mois de décembre 1948. Je demeure présentement en chambre et je n'ai aucun parent sur qui compter. Mon mari gagne très peu. Serait-il possible que l'on m'avance un montant sur les allocations familiales auxquelles j'aurai droit l'an prochain?

R. — Je regrette. La loi ne permet pas que l'on anticipe sur les Allocations familiales, c'est-à-dire que ces allocations ne peuvent pas versées à l'avance. Vous aurez droit à l'allocation à compter du mois suivant la naissance si vous faites parvenir une formule de demande dans un délai de trente jours. Vous obtiendrez cette formule au bureau de poste.

L'histoire égyptienne remonte à 4,000 ans avant J.-C., alors que les deux royaumes de la Haute et de la Basse Egypte ont été fondus en un seul pays.

— Pour Mademoiselle —

PATRON No 669 — Voilà des accessoires rêvés pour une chambre de jeune fille. Couvre-lit et parures de bureaux sont de même tissu et de confection identique. Vous serez sûrement enchantée de les posséder.

LE PATRON No 669 comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Immigrants attendus demain à Montréal

Le train spécial du Canadien National qui transporte les passagers du paquebot "General Langfitt" arrivera à Montréal demain après-midi. Le groupe qui comprend des infirmières, des ouvriers en vêtements et en fourrure et des parents de citoyens canadiens est destiné à différents endroits du Canada.

CONVOCATION

Réunions de la SSJB, lundi.—Section Ste-Philomène: Assemblée d'élection lundi à 8 heures 30 p.m. au sous-sol de l'église Ste-Philomène (salle St-Vincent-de-Paul), le 4 octobre 1948.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

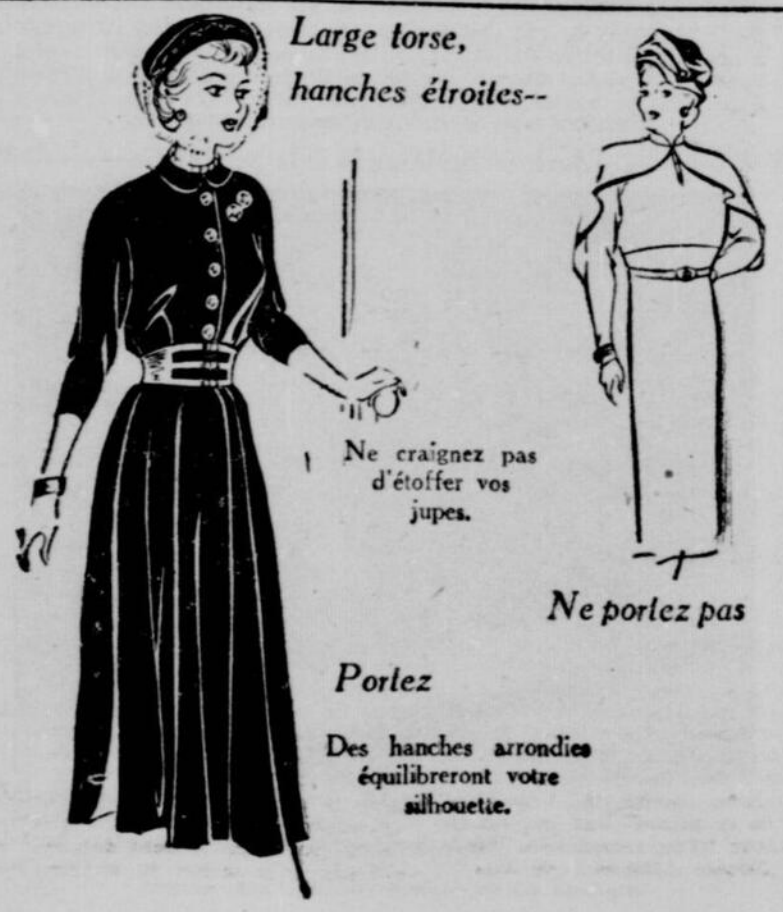

Mondanités

Danse

Le comité féminin d'organisation de la danse des Hautes Etudes Commerciales qui aura lieu samedi le 2 octobre dans la salle de bal de l'Hôtel Mt-Royal se compose de Mlles Louise Gauvin, Diane Savignac et Béatrice Poisson. Le comité masculin comprend MM. André Graton, Maurice Lamothe, Emile Gauvin, Jacques Messier et Gilles Lalande.

Fiançailles

L'hon. sénateur et Mme Léon-Mercier Gouin, font part des fiançailles de leur fille, Thérèse, avec M. Vianney Décarie, L. Ph., fils de M. et de Mme Anatole Décarie, de Westmount. Tous deux poursuivent actuellement leurs études à Paris et leurs fiançailles ont été bénies, récemment à Lisieux.

On annonce les fiançailles de Mlle Claire Arnauld, fille de M. Elie Arnaud, de Joliette, et de Mme Arnauld, décédée, avec M. Ray Summerland Lowe, fils de M. et de Mme L.-H. Lowe, de Joliette. Le mariage sera célébré le 6 octobre.

M. et Mme Henry Fortin, de Verdun, font part des fiançailles Charles-P. Halpin, fils de M. et de leur fille, Viola-Shirley, à M. de Mme Charles-S.-P. Halpin, de Verdun.

Prochains mariages

Samedi le 16 octobre prochain, à neuf heures, en l'église Saint-Pierre de Joliette, sera célébré le mariage de Mlle Gaby Saint-Georges, fille de M. et de Mme J. L. Saint-Georges, avec M. Marcel Amyot, fils de M. Joseph Amyot, décédé, et de Mme Amyot.

M. et Mme FLORENT PIGEON (Suzanne Lahaie) dont le mariage fut célébré dernièrement en l'église paroissiale de Saint-Rémi. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé René Bouthillier. La mariée est la fille de M. et Mme M. Lahaie, de Saint-Rémi ; le marié est le fils de M. et de Mme Augustin Pigeon, de Saint-Michel.

M. et Mme Joseph Beaupré, de Lac aux Sables, annoncent le mariage de leur fille, M.-Berthe, avec M. Paul Bertrand, fils de M. et de Mme Joseph Bertrand, de Lac-Edouard. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi, 16 octobre, dans l'intimité. Pas de faire-part.

Lucas-Mckell

Dernièrement, en l'église Saint-Swithins, de Sydney, avait lieu le mariage de Mlle Patricia Mckell, fille du gouverneur général de l'Australie, avec M. Brian Lucas, étudiant en médecine de l'Université de Sydney, fils de M. C.-A. Lucas, décédé, et de Mme Lucas, de Sydney. Son Excellence le gouverneur servait de témoin à sa fille; Mlle Betty Mckell était demoiselle d'honneur. Une réception à l'Amiralty House, suivit la cérémonie.

Mlle YVETTE BLOUIN, fille de M. Eugène Blouin, décédé, et de Mme Blouin, de Montréal, autrefois de Vaudreuil, et M. ROLLAND MARCOUX, fils de M. et de Mme J.-A. Marcoux, de Montréal, dont le mariage sera célébré, dans l'intimité, le samedi, 16 octobre, en l'église Saint-Arsène.
(La Photographie LaRose)

Boies-Lapalme

Hier matin, à 9 h. 30, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église de l'Immaculée-Conception, décorée de pompons et autres fleurs blanches, avait lieu le mariage de Mlle Gaby LaPalme, fille de M. et de Mme Emery LaPalme, avec M. Marcel Boies, fils de M. et de Mme Armand Boies. M. LaPalme accompagnait sa fille et M. Boies était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de faille brochée bleu victoire, dont la jupe formait paniers, un petit chapeau de même tissu garni de plumes argentées et un bouquet colonial composé d'oeillets roses et de bouvardias. Mme LaPalme, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bourgogne avec empiècement de satin d'un ton plus soutenu, un chapeau de feutre italien et de satin bourgogne et des roses-thé au corsage. Mme Boies, mère du marié, portait une robe de faille émeraude, un feutre brun africain garni de plumes françaises et des gardénias à l'épaule. Pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par Mme Gustave Longtin.

Après une réception dans les salons de l'hôtel Queen's décorés de fleurs d'automne, M. et Mme Boies partirent en avion pour New-York et Boston. Pour voyager, Mme Boies portait un deux-pièces brun calèche avec manteau de lainage mais, un petit chapeau assorti garni d'autruche, des accessoires de reptile et des roses Talisman à l'épaule.

Coutlée-Cardinal

Récemment, en l'église Sainte-Marguerite-Marie, fut célébré le mariage de Mlle Madeleine Cardinal, fille de M. et de Mme Rosaire Cardinal, avec M. Marcel Coutlée, fils de M. et de Mme Marc Coutlée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Vhogel et, pendant la messe, M. Paul Béchard et M. Marcel Guindon exécutèrent un programme de chant. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin nacre de perle, avec empiècement de dentelle à l'encolure, et dont la jupe formait légère traine, un voile de tulle brodé retenu sous un halo de fleurs d'oranger; elle tenait un livre d'heures orné de roses et de pompons blancs. Son seul bijou consistait en un collier de perles, cadeau du marié. Mlle Raymonde Cardinal, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de faille bleu azur, un bandeau de roses et de tulle illusion et un bouquet colonial. Mme Cardinal, mère de la mariée, portait un costume gris perle, avec chapeau et accessoires d'un ton plus soutenu et des roses "American Beauty" au corsage. Mme Coutlée, mère d umarié, portait une robe de crêpe noir à motifs imprimés, un chapeau et des accessoires noirs et des roses au corsage. Après la céremonie, il y eut réception chez les parents de la mariée où les salons étaient décorés de fleurs de la saison. M. et Mme Coutlée partirent ensuite pour un voyage dans les Laurentides. La mariée portait alors une robe de tissu français beige, un manteau noisette, un chapeau et des accessoires vert forêt et une touffe de roses à l'épaule.

Réceptions

Le Dr et Mme Charles-C. Dyer, de eSutton, Qué., célébreront le mardi 5 octobre le cinquantième anniversaire de leur mariage: A cette occasion, ils recevront leurs parents et amis dans l'après-midi, de trois à cinq heures et le soir, de huit à dix.

Mme Aimé Bélanger et Mlle Jeannette Dumont ont donné un shower, hier soir, en l'hôttel Queen's, en l'honneur de Mlle Ritt Bélanger dont le mariage avec M. Arthur Daignault aura lieu le 2 octobre.

Soirée dansante

La première soirée dansante de l'automne organisée par l'Union des Latins d'Amérique, aura lieu le samedi 2 octobre, à neuf heures, dans les salles du C.E.O.C., de l'Université de Montréal, rue Sherbrooke-est.

Déplacements

M. et Mme Lucien Brosseau accompagnés de leurs enfants, Michel et Micheline, s'embarqueront le 2 octobre sur l'Empress of France. M. Lucien Brosseau ira poursuivre ses études en actuariat à l'université d'Edimbourg, Ecosse.

Le Dr et Mme L.-P. Cloutier, qui séjournent en France depuis plus d'une année, sont actuellement à Bruxelles, les invités de M. Léon-Eli Troclet, ministre du Travail, et de Mme Troclet. Le Dr et Mme Cloutier s'embarqueront à Cherbourg, le 16 octobre, à bord du "Queen Elizabeth" pour rentrer au Canada. Avant de quitter Paris, ils donneront une réception à l'heure du thé, au Ritz.

Mme MAURICE STE-MARIE, présidente du comité de propagande de la Société d'étude et de conférences. Les activités de ce groupement reprendront fin octobre. (Photo Garcia)

Le Dr et Mme Jean-Bernard LeSage se sont embarqués pour l'Europe à bord du "Queen Elizabeth" le 23 septembre. Le Dr LeSage se rend à Paris, où il poursuivra ses études chirurgicales. Le Dr et Mme Adrien Bonin les ont accompagnés jusqu'à New-York.

Mme Henri Monnet, de Paris, est actuellement à Sainte-Adèle-en-haut, l'invitée de sa mère, Mme Adrien Beaudry.

Mme Charles Frémont est retournée à Québec, après avoir passé quelques jours en ville, chez sa soeur, Mme Louis de G. Beaubien.

Mlles Anne, Pamela et Penelope Smith sont de retour de Québec où ellees ont passé plusieurs semaines chez leurs grands-parents, M. et Mme H.-E. Price. Avec leurs parents, M. et Mme Guy Smith, elles partiront prochainement pour l'Italie.

Mme C.-P. Lamarre passe une quinzaine à Sainte-Adèle-en-haut.

Mme Gaston Pratte, de Québec, passe quelques jours en ville.

Mlles Anne Bond et Margot Chambers sont arrivées, hier à bord de l'Empress of France" d'un séjour en France, en Belgique et en Angleterre.

Réception

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Eugène Fiset, et Lady Fiset, ont reçu le gouverneur général du Canada, Lord Alexander de Tunis. Le gouverneur est arrivé à Québec, mardi et passera un mois à la Citadelle.

QUEBEC

M. Georges Patry, passe une quinzaine de jours de vacances à Boston et à Fall-River, Mass.

Le docteur et Mme Paul Chaloult et leur fillette, Lynn, sont de retour de Métis Beach où ils ont passé les mois d'été.

Mlle Paule Miville-Dchêne a reçu récemment, en l'honneur de Mlle Charlotte Couture dont le mariage sera célébré samedi.

M. et Mme L.-M. Lebrun, de St-Pasôme, M. et Mme Hugh Murphy, de Rivière-du-Loup, M. et Mme Honoré-M. Lebrun, de Cap-de-la-Madeleine, étaient au nombre des invités de l'extérieur, au mariage Fugère-DesRochers.

Mlle André Perreault, de Québec, à Washington depuis quelques années, est partie en avion, dimanche, pour un séjour de trois mois à Mexico City, où elle fera partie du personnel de l'U.I.T. En route, est s'est arrêtée en Nouvelle-Orléans où elle a passé quelques jours.

Mlle Pierrette Bégin et Pauline Bois sont de retour à Québec après avoir passé quelques semaines à Atlantic City et à New York.

OTTAWA

M. Michel de Warenghien, attaché de l'ambassade de France, a quitté Ottwa pour aller rejoindre S. E. l'ambassadeur Francisque Gay, actuellement en voyage dans les Maritimes. M. de Warenghem reviendra à Ottawa vers le 10 octobre.

Le haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, Sir Alexander Clutterbuck et lady Clutterbuck, ont quitté Ottawa hier pour une tournée dans l'Ouest canadien durant laquelle Sir Alexander donnera une série de causeries. Ils doivent revenir dans la capitale au début de novembre. Ils seront accompagnés de leur fille, Mlle Anne Clutterbuck, de Mlle Hilary Stransom et de M. J. K. Batey, du bureau de ce haut-commissariat.

M. Maurice Tabet, consul du Liban au Canada, est revenu d'un long voyage au Liban et en Californie.

Le haut-commissaire des Indes au Canada, Sardar Hardit Singh Malik et Sardarni Malik ont reçu à dîner à leur résidence, 318, Chemin Lisgar, Rockcliffe, lundi soir. Les invités étaient au nombre de vingt.

L'hon. Urho Toivola, ministre de Finlande au Canada, a reçu à un déjeuner, dernièrement.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"

PATRON NO 4520 — Jupe et blouse, tenue idéale des premiers jours d'automne. Le modèle indiqué comprend une jupe circulaire d'un tissu de votre choix et une blouse à manches, col et empiècement festonnés. L'ensemble est gracieux et distingué.

LE PATRON NO 4520 est offert dans les tailles pour adolescentes 6, 8, 10, 12, 14. Pour la jupe, la taille 10 ans requiert 1⅝ vg d'un tissu de 54 pouces; pour la blouse, 1¾ vg d'un tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

La symphonie des couleurs

Bien que les robes soient maintenant portées à 12 pouces de terre, vos bas doivent toujours être impeccables, Madame.

Dès le début de l'automne, vous songez à vous procurer les tons neutres s'harmonisant avec vos ensembles. Vert foncé, brun et marine se classent parmi les plus populaires; ces couleurs sont parfois si sombres qu'elles en paraissent presque noires.

Les femmes savent que les bas foncés affinent les jambes; mais toutes ne peuvent se permettre de s'acheter de nouveaux bas au gré des saisons. Voici pour celles qui ont en mains une collection de bas désassortis, un moyen de suivre la mode à peu de frais: A l'aide d'une teinture à toutes fins, teignez-les de la nuance désirée. A moins que ceux-ci soient de tons trop disparates, vous pourrez les passer dans un bain de teinture chaude, sans avoir à en neutraliser la couleur au préalable. Pour en raviver la nuance au besoin, gardez toujours à votre portée une bouteille de teinture identique. Si vous préférez obtenir une couleur durable, laissez mijoter vos bas dans le bain de teinture, en suivant les instructions données à ce sujet.

AVIS PUBLIC

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC

(Service de l'Habitation familiale)

LOI POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE L'HABITATION

12, George VI, Chapitre 6

Par arrêté en conseil numéro 1123, adopté le premier septembre 1948, les règlements ci-dessous ont été promulgués:

ARTICLE I — Application.
Les présents règlements (ci-après appelés "les règlements") s'appliquent à l'administration par l'Office du Crédit agricole du Québec de la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation" (ci-après appelée "la Loi").

ARTICLE II — Année fiscale.
L'année fiscale de l'Office du crédit agricole du Québec commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

ARTICLE III — Bénéficiaire.
Peut bénéficier des avantages de la présente Loi toute personne qui, originairement, construit, fait construire ou acquiert, ou dont l'épouse construit, fait construire ou acquiert, une habitation nouvelle pour son usage permanent et celui de sa famille, conformément aux prescriptions mentionnées aux présents règlements.

ARTICLE IV — Demandes des Caisses et sociétés de prêts.
Chaque caisse populaire ou Union régionale ou Fédération des Caisses populaires, ou chaque société de prêts qui désire consentir des prêts sous l'empire de la présente loi, doit:
a) faire sa demande d'autorisation par écrit à l'Office du Crédit agricole du Québec;
b) être acceptée comme telle par arrêté en conseil;
c) signer un acte de conventions avec l'Office, aux conditions déterminées par arrêté en conseil.

ARTICLE V — Nature de l'habitation ou construction nouvelle.
Toute construction ou habitation nouvelle doit:
a) mesurer au moins cinq cents pieds (500') de superficie, mesure anglaise, à l'exclusion des corridors et chambre de bain;
b) contenir un ou deux logis avec ou sans dépendances;
c) contenir au moins cinq pièces par logis, dont trois chambres à coucher fermées, en outre de la chambre de bain;
d) être construite avec des matériaux de première qualité, être détachée de toute autre habitation, et être à la distance prévue par la loi, des lignes de division de chaque lot; cependant, elle peut être contiguë, avec ou sans mitoyenneté, à l'une des lignes latérales du lot.

ARTICLE VI — Coût de la construction.
Le coût de la construction, ou la valeur déterminée par le prêteur autorisé, de la nouvelle habitation, à l'exclusion du terrain, ne doit pas dépasser la somme de dix mille dollars ($10,000.00) pour une habitation à logis unique, ou de quinze mille dollars ($15,000.00) pour une habitation à deux logis.

ARTICLE VII — Contribution de l'Office.
La contribution payable par l'Office du Crédit agricole du Québec en vertu de la Loi, au cas d'un prêt excédent six mille dollars $6,000.00) ou dix mille dollars ($10,000.00) est limitée respectivement à la proportion d'intérêt payé à échéance sur six mille dollars ($6,000.00) pour une habitation à logis unique ou à la proportion d'intérêt payé à échéance sur dix mille dollars ($10,000.00) pour une habitation à deux logis. Cette contribution est payable par versements mensuels, trimestriels ou semestriels, suivant conventions intervenues avec chaque prêteur autorisé.

ARTICLE VIII — Lotissement.
Tout terrain sur lequel une habitation nouvelle sera construite aux fins de la Loi, doit mesurer en tout temps au moins cinquante pieds (50') de largeur sur soixante-quinze pieds (75') de profondeur, mesure anglaise; sauf dans certains cas d'exception acceptés et approuvés par l'Office du Crédit agricole, où il peut mesurer au moins trente-sept pieds et demi (37'6") de largeur sur soixante-quinze pieds (75') de profondeur, mesure anglaise.

ARTICLE IX — Nature du prêt.
Tout prêt, pour bénéficier des avantages de la présente Loi, doit:
a) être consenti à un emprunteur qualifié aux termes des dits règlements, ou à son épouse si elle possède les mêmes qualifications, soit par une caisse populaire, soit par une société de prêts autorisée;
b) être fait pour tout terme, renouvelable au choix des parties contractantes, n'excédant pas trente ans;
c) être remboursable par versements mensuels, trimestriels ou semestriels.

ARTICLE X — Taux de l'intérêt.
Le taux d'intérêt ne devra jamais excéder cinq pour cent l'an et devra être payable en même temps que les versements sur le principal.

ARTICLE XI — Pouvoir du prêteur.
Chaque prêteur autorisé peut:
a) fixer lui-même l'évaluation de toute construction nouvelle, sur laquelle il désire consentir un prêt;
b) déterminer la proportion de chaque prêt par rapport à la valeur de la construction;
c) utiliser ses propres barèmes d'estimation;
d) établir le mode de remboursement, par annuités ou autrement;
e) arrêter les conditions de l'acte d'obligation ou de prêt, sous réserve des prescriptions de l'article suivant:

ARTICLE XII — Acte d'obligation.
Chaque prêteur autorisé peut utiliser ses propres formules d'actes d'obligation, préalablement approuvées par l'Office du Crédit agricole, et doit y inclure:
a) le privilège pour l'emprunteur ou l'acquéreur de rembourser par anticipation la totalité ou une partie de la créance, après un an de la date de l'acte d'obligation, moyennant ou non une indemnité égale à trois mois d'intérêt sur le montant alors dû;
b) une clause de dation en paiement, devant s'exercer dans les quatre-vingt-dix jours du défaut.

ARTICLE XIII — Rapports préliminaires.
Pour assurer à l'emprunteur ou l'acquéreur le bénéfice de la Loi, le prêteur autorisé doit fournir pour chaque prêt, sur formule officielle à l'Office du Crédit agricole du Québec:

1° du prêteur.
1° —sous la signature de deux de ses représentants accrédités, une attestation solennelle, conforme à la Loi de la preuve, qui indique:
a) le nom, l'occupation et l'adresse postale de l'emprunteur ou l'acquéreur;
b) la description de l'immeuble hypothéqué;
c) la date du début effectif des travaux de construction;
d) la date de l'acte d'obligation ou d'acquisition, le nom du notaire qui l'a reçu, la date et le numéro d'enregistrement de l'acte;
e) le montant et le terme du prêt, le taux de l'intérêt, le montant et la date des versements de principal et d'intérêt;
f) le montant et le numéro de la police d'assurance contre l'incendie, en vigueur sur les bâtisses hypothéquées, et le nom de la compagnie;
g) la valeur attribuée à l'habitation nouvelle et au terrain, séparément;
h) l'état civil de l'emprunteur ou acquéreur.

2° de l'emprunteur ou acquéreur.
2° —sous la signature de l'emprunteur ou acquéreur, une semblable attestation solennelle:
a) que ni lui ni son épouse ne possède aucune autre habitation à titre de propriétaire absolu et incommutable;
b) qu'il occupera en permanence l'habitation nouvelle avec sa famille, dans le délai de trois mois de la fin des travaux;
c) qu'il s'engage à obtenir l'approbation préalable de l'Office du Crédit agricole du Québec pour vendre en tout ou en partie l'immeuble hypothéqué;
d) qu'il croit ou qu'il a raison de croire qu'il a les deniers et les moyens nécessaires de parfaire, avec la somme prêtée, le coût de la construction.

ARTICLE XIV — Rapports subséquents du prêteur.
Chaque prêteur autorisé doit fournir à demande, sur formule officielle de l'Office, tous renseignements requis sur un prêt avant d'obtenir le paiement à l'emprunteur ou l'acquéreur autorisé de la proportion légale de l'intérêt payé à échéance.

ARTICLE XV — Vérification.
L'Office du Crédit agricole peut déterminer dans chaque cas, après vérification par écrit ou par ses inspecteurs, si l'emprunteur ou l'acquéreur a rempli et continue de remplir les conditions prévues par l'acte d'obligation et la loi et les règlements.

ARTICLE XVI — Défaut de l'emprunteur ou l'acquéreur.
Tout emprunteur ou acquéreur qui cesse de remplir l'une ou l'autre des conditions de son acte d'obligation ou de la Loi ou des règlements, perd automatiquement les bénéfices de la loi, durant toute la période du défaut.

ARTICLE XVII.
L'Office du Crédit agricole du Québec est, dès le défaut, libéré de l'engagement de payer la proportion d'intérêt fixé par la Loi; il en avise avec diligence l'emprunteur ou l'acquéreur et le prêteur à leur dernière adresse connue de l'Office.

ARTICLE XVIII — Recours de l'Office.
L'Office du Crédit agricole conserve contre l'emprunteur ou l'acquéreur tout recours légal en remboursement de la somme touchée sans droit.

ARTICLE XIX — Emprunteur ou acquéreur re-autorisé.
Tout prêt qui a cessé de bénéficier des avantages prévus par la présente Loi, peut de nouveau en bénéficier si l'emprunteur ou l'acquéreur remplit de nouveau les conditions déterminées par son acte d'obligation et par la loi et par les règlements, tels nouveaux bénéfices ne couvrant pas toutefois la période du défaut.

ARTICLE XX — Conventions avec les prêteurs.
L'Office du Crédit agricole du Québec est autorisé à négocier avec les unions régionales ou fédérations, ou avec les sociétés de prêts autorisées à prêter sous l'empire de la Loi, toute convention conforme aux règlements et dont les termes et conditions auront été approuvées par le Lieutenant-Gouverneur en conseil.

ARTICLE XXI — Autres conventions.
L'Office du Crédit agricole du Québec est autorisé à négocier et signer avec la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement toute convention, de nature à faciliter l'application de la Loi et de nature à augmenter les bénéfices que peuvent en retirer les emprunteurs et les acquéreurs, dont les termes et conditions auront été approuvés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil.

ARTICLE XII — Amendements.
L'Office du Crédit agricole du Québec est autorisé à amender les présents règlements, après approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil, sous réserve des droits acquis. Toutes les caisses populaires sont autorisées de droit à prêter en vertu de la Loi précitée.
Liste des compagnies de prêts, ayant siège social dans la province de Québec, qui ont obtenu par arrêté en conseil, privilège de se prévaloir de la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation":

LE CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN
5 est, rue St-Jacques, Montréal

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
Dominion Square, Montréal

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
5 est, rue St-Jacques, Montréal

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE
41 ouest, rue St-Jacques, Montréal

LA SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE
41 ouest, rue St-Jacques, Montréal

L'ALLIANCE NATIONALE
680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

MONTREAL LIFE INSURANCE COMPANY
625 Burnside, Montréal

LA SOCIETE DES ARTISANS
930, rue St-Denis, Montréal

L'ASSOCIATION NATIONALE DE BENEFICES MUTUELS
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

LE SUN TRUST LIMITEE
10 ouest, rue St-Jacques, Montréal

LES PREVOYANTS DU CANADA
56, rue St-Pierre, Québec

L'INDUSTRIELLE
310, Blvd Charest, Québec

LA BANQUE D'ECONOMIE DE QUEBEC
21, rue St-Jean, Québec

LA SURVIVANCE
1455, rue des Cascades, St-Hyacinthe

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU COMMERCE
1600, Blvd Girouard, St-Hyacinthe

L'UNION ST-JOSEPH DE DRUMMONDVILLE
Drummondville

L'UNION ST-JOSEPH DE NOTRE-DAME-DE-BEAUPORT
Beauportville

LA COMPAGNIE DE FINANCE GENERALE DU SAGUENAY ET DU LAC ST-JEAN LIMITEE
Kénogami

L'OFFICE DU CREDIT AGRICOLE DU QUEBEC
SERVICE DE L'HABITATION FAMILIALE

DECLARATION DE L'EMPRUNTEUR
RELATIVEMENT A UNE CONSTRUCTION NOUVELLE

Dossier No:.....

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE

Je ..... (nom) ..... (occupation)

résidant ..... résidence

déclare:

1°—Je possède un emplacement ayant front sur.....
..... à .....
mesurant ..... pieds de largeur (.....)
par ..... pieds de profondeur (.....)
mesure anglaise, en vertu d acte suivant: .....
.....
.....
.....

2°—Je me propose de bâtir sur le terrain ci-dessus décrit,
une maison à ..... étage , comprenant .....
logement contenant ..... pièces,
dont ..... chambres à coucher fermées, en outre des corridors et
chambre de bain, d'une superficie de plancher de .....
en outre des corridors et chambre de bain.

3°—Ni moi ni mon épouse ne possédons aucune autre habitation:
.....

4°—J'habiterai moi-même, avec ma famille, la dite maison, dès que celle-ci aura été terminée soit le .....
..... ou vers le .....

5°—J'ai les deniers nécessaires pour payer totalement, avec le prêt qui me sera consenti par .....
(nom du prêteur)
le coût total de la construction. .....

6°—Je m'engage à obtenir l'autorisation préalable de l'Office du Crédit agricole du Québec, pour vendre tout ou partie de l'immeuble ci-dessus.

7°—Je désire profiter de tous les avantages et bénéfices de la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation" (12 Geo VI, chapitre 6), et je m'engage à en respecter tous les termes et conditions.

8°—Je suis âgé de .....

PERE de ..... enfants, savoir:
(nombre)

nom	âge	nom	âge
.....			
.....			
.....			
.....			

MARIE en ..... noces,
(premières — deuxièmes)
à Dame ..... vivante,
sous le régime de ..... de biens, suivant
contrat de mariage signé devant Me .....
notaire à .....
dont copie enregistrée à .....
sous le numéro
ou MARIE en ..... noces,
(premières — deuxièmes)
à Dame ..... vivante,
sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage.

9°—Je suis le soutien de:

nom	âge	degré de parenté
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

10°—Je m'engage et m'oblige à signer aux fins ci-dessus, tous autres documents requis par l'Office du Crédit agricole du Québec.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, sachant qu'elle a la même force que si elle était faite sous serment, en vertu de la Loi de la Preuve du Canada.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à .....
ce ..... jour du mois de .....
.....

DECLARE ET SIGNE devant moi,
à .....
ce .....
jour du mois d.....
.....
Notaire, Commissaire de la Cour Supérieure, Juge de paix.

L'OFFICE DU CREDIT AGRICOLE DU QUEBEC
SERVICE DE L'HABITATION FAMILIALE

DECLARATION DE L'EMPRUNTEUR

Dossier No.....

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE

Je, ... (nom) ..... (occupation)
résidant ..... (résidence)
déclare que: .....

1°—J'ai acquis un emplacement avec dessus, une maison entièrement construite depuis le 15 janvier 1948, ayant front sur
..... No ..... à .....
(rue) (ville)
mesurant ..... pieds de largeur (.....)
par ..... pieds de profondeur (.....)
mesure anglaise, en vertu d acte suivant : .....
.....
.....
.....

2°—Il y a sur le terrain ci-dessus décrit, une maison à
..... étage , comprenant .....
logement , contenant ..... pièces,
dont ..... chambres à coucher fermées, en outre des corridors et chambre de bain, d'une superficie de plancher de
..... en outre des corridors et chambre de bain.

3°—Ni moi ni mon épouse ne possédons aucune autre habitation.

4°—J'habite / ou j'habiterai moi-même, avec ma famille, ladite maison, depuis le .....
ou vers le .....

5°—J'ai les deniers nécessaires pour payer totalement, avec le prêt qui me sera consenti par .....
(nom du prêteur)
....., le prix d'achat.

6°—Je m'engage à obtenir l'autorisation préalable de l'Office du Crédit agricole, pour vendre tout ou partie de l'immeuble ci-dessus.

7°—Je désire profiter de tous les avantages et bénéfices de la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation" (12 Geo VI, chapitre 6), et je m'engage à en respecter tous les termes et conditions.

8°—Je suis âgé de .....

PERE de ..... enfants, savoir:

NOM	AGE	NOM	AGE
.....			
.....			
.....			
.....			

MARIE en ..... noces,
(premières — deuxièmes)
à Dame ..... vivante,
sous le régime de ..... de biens, suivant
contrat de mariage signé devant Me .....
notaire à .....
dont copie enregistrée à .....
sous le numéro .....
Ou MARIE en ..... noces,
(premières — deuxièmes)
à Dame ..... vivante,
sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage.

9°—Je suis le soutien de:—

NOM	AGE	DEGRE DE PARENTE
.....		
.....		
.....		
.....		

10°—Je m'engage et m'oblige à signer, aux fins ci-dessus, tous autres documents requis par l'Office du Crédit agricole du Québec.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, sachant qu'elle a la même force que si elle était faite sous serment, en vertu de la Loi de la Preuve du Canada.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à .....
ce ..... jour du mois de .....

DECLARE et SIGNE devant moi,
à .....
ce .....
jour du mois d .....
.....
Notaire, juge de paix, commissaire de la Cour Supérieure pour le district de .....

L'OFFICE DU CREDIT AGRICOLE DU QUEBEC
SERVICE DE L'HABITATION FAMILIALE

"DECLARATION DU PRETEUR"

Dossier No:.....

NOUS SOUSSIGNES,
.....
(nom) (fonction)
.....
(nom) (fonction)
de .....
déclarons solennellement ce qui suit:

1. — .....
(nom du prêteur)
.....
a prêté la somme de $.....
..... à
M. .....
(nom) (occuptation)
.....
(adresse postale) (comté)
suivant ACTE D'OBLIGATION signé le ..... 19.....
devant Me ..... notaire à .....
dont copie enregistrée au bureau d'enregistrement de .....
..... le, ... 19 .....
sous le numéro .....

2. — Ce prêt est remboursable par versements .....
..... de $ .....
(semi-annuels, trimestriels, mensuels)
payables les .....
dont le premier versement le .....
AVEC INTERET au taux de ....., pour cent l'an (%),
payable .....
..... des versements
(à même ou en plus)
en capital

3. — Ce prêt est consenti pour un terme de .....
..... ans, à compter

4. — En garantie dudit prêt, l'emprunteur a hypothéqué l'immeuble suivant:

DESIGNATION
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
ont été émises:

5. — En garantie additionnelle, des assurances contre l'incendie.
Nom de la compagnie .....
numéro de police ....., échéance .....
..... pour un montant de $ .....

6. — La construction de l'habitation sise sur l'immeuble hypothéqué a effectivement commencé le ..... 19 .....
et a été terminée le .....

7. — Nous avons estimé la valeur du terrain hypothéqué à la somme de $..... et la valeur de la construction à la somme de $.....

8. — L'état civil de l'emprunteur est le suivant:
MARIE en ..... noces,
(premières — deuxièmes)
à Dame ..... vivante,
sous le régime de ..... de biens, suivant
contrat de mariage signé devant Me .....
notaire à .....
dont copie enregistrée à .....
sous le numéro .....
Ou MARIE en ..... noces,
(premières — deuxièmes)
à Dame ..... vivante,
sous le régime de la communauté légale de biens, à défaut de contrat de mariage.

Et nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, sachant qu'elle a la même force que si elle était faite sous serment, et en vertu de la Loi de la Preuve du Canada.

EN FOI DE QUOI, nous avons signé à .....
ce ..... jour du mois d ..... 19 .....
.....
.....
Déclaré et signé devant moi,
à .....
ce .....
.....
Notaire, juge de paix,
commissaire de la Cour
Supérieure pour le district
de .....

Toute personne qui désire se prévaloir des dispositions de la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation" et qui réunit les exigences ci-dessus mentionnées, peut en faire la demande en s'adressant soit à une caisse populaire, soit à l'une des compagnie dont le nom apparaît plus haut.

La présente publication est donnée par autorité de l'Office du Crédit agricole du Québec.

RODOLPHE LAPLANTE,
secrétaire.

CA - 627

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Tournée du choeur de l'Infanterie de Paur

La tournée entreprise par le Choeur de l'Infanterie de Paur promet de briser tous les records déjà existants dans le domaine de la musique. Le choeur qui viendra à Ste-Anne-de-Bellevue, mardi, le 5 octobre, sous lees auspices de la "Société des Concerts" donnera plus de 175 concerts avant de terminer sa tournée le 19 mai 1949.

Le "Choeur de l'Infanterie" a été la première initiative musicale surgie de la deuxième guerre mondiale. Ce groupe unique de 35 hommes, a été formé en 1942 par des soldats de la 372ième compagnie d'infanterie cantonnée à Fort Dix, N. J. Après plusieurs apparitions sur la scène pour stimuler la vente des bons de guerre, l'armée les employa pour récréer ses troupes et pendant trois ans le Choeur chanta dans toutes les parties du monde pour les forces armées.

La guerre terminée "l'Infanterie Chantante" décida de continuer son oeuvre sous l'habile direction de leur chef, le Capitaine Léonard de Paur, jeune directeur qui avait déjà été l'assistant de Hall Johnson. C'est sous sa direction que le choeur devint un des plus populaires de notre temps.

Leur répertoire comprend de la musique et des chansons des différents pays visités durant leur séjour dans l'armée, (la plupart données en primeur) des chansons de la seconde guerre, des arrangements modernes de classiques ainsi qu'une variété d'autres pièces.

Le retour de Mickey la souris

HOLLYWOOD. — (P.A.) — Mickey Mouse revient sur les écrans. La célèbre souris sera vue dans deux nouveaux films et six de ses anciens films, annonce son créateur. Un grand film mis à part, on n'a pas vu Mickey Mouse sur l'écran depuis cinq ans. Voici la raison de sa retraite, selon les studios:

"Le déclin de Mickey est dû à son caractère héroïque. Elle a pris une allure tellement légendaire qu'il était difficile de la transformer. Elle était devenue comme une étoile des films westerns, pas de tabac, pas de boisson forte, pas de violence. A sa naissance Mickey pouvait prendre tous les genres, mais elle a fixé son destin et est devenue inflexible."

Premier festival de dessins animés

Dans un numéro spécial de l'Organe de l'industrie cinématographique française, intitulé LE FILM FRANÇAIS, on peut lire un article qui est de nature à intéresser particulièrement les Canadiens, et dont voici quelques extraits: "Sous le "haut patronage du ministère de "l'Education Nationale et au profit "des Oeuvres Sociales des Dessi-"nateurs du Cinéma, les "Métiers "d'Art ont organisé (à Paris der-"nièrement) un Festival Interna-"tional de Dessin Animé qui réunit "en la salle Marcellin Berthelot "une assistance nombreuse, atten-"tive et passionnée. Et pourtant, "admettre cent quatre vingts mi-"nutes de dessins, même animés, "n'est pas donné à tout le monde. "Heureusement mélangées, les pro-"ductions si inégales des différents "pays participants furent présen-"tées, vues, écoutées et dirigées "par six cents personnes dans un "silence respectueux (haché d'ap-"plaudissements souvent enthou-"siastes).

"Le Canada dont l'Office national "du film a pu, grâce à l'effort de "guerre mettre au point une tech-"nique spéciale, a surtout montré "les "Chants Populaires", réalisés "par Norman McLaren en collabo-"ration avec Len Lye. Le film le "plus typique de cette série est "l'extraordinaire "Poulette Grise" "d'une technique très abstraite. "Fantaisie sur la peinture au XIXe "siècle" est vraiment une fantai-"sie à laquelle il faudrait consa-"crer plusieurs colonnes".

Raison pour devenir des Amis de l'Art

1o—Pour embellir sa vie et la vie autour de soi; 2o—Parce que l'Ami de l'Art se fait un point d'honneur de donner l'exemple par un travail persévérant et appliqué; 3o—Parce que l'Ami de l'Art sait organiser ses heures libres; 4o—Parce que l'Ami de l'Art veut être, en toutes circonstances, fidèle à une tenue irréprochable: maintien, langage et conversation; 5o—Parce que l'Ami de l'Art sourit à la vie en étant optimiste, en faisant confiance à l'autorité qui le dirige; 6o—Parce que l'Ami de l'Art en se donnant une culture générale se trouve par le fait même à intéresser ses camarades, à leur communiquer le goût du beau. 7o—Parce que l'Ami de l'Art est en mesure de suivre dans les journaux la critique littéraire, musicale, théâtrale, etc.; 8o—Parce que l'Ami de l'Art sait unir le sport et l'Art pour atteindre le juste équilibre de la santé du corps et de l'esprit.

FERNANDEL a visité, mercredi, les studios de Québec Productions où on lui a montré quelques extraits de films produits à St-Hyacinthe. On le voit ici dans la salle de projection des studios. De g. à d., M. René GERMAIN, président de Québec Productions; FERNANDEL, Jean-Louis LAPORTE de Canada-Mondial; Robert BEUNKE, impresario de Fernandel et Paul L'ANGLAIS.

L'HORAIRE DU FILM

LOEW'S:—"EASTER PARADE" Judy Garland, Fred Astaire, Anne Miller, 10.10, 12.25, 2.45, 5.05, 7.20, 9.40.

PALACE: "A Foreign Affair" Jean Arthur, John Lund, Marlene Dietrich, 10.00, 12.20, 2.35, 4.55, 7.15 9.35.

CAPITOL: "The Street With No Name", Mark Stevens, Barbara Lawrence, Richard Widmark, 10.10 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

PRINCESS: "The Walls of Jericho": Cornel Wilde, Linda Darnell, Anne Baxter: 10.05, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

IMPERIAL: "Deep Waters": Dana Andrews, Jean Peters: 10.00, 12.25, 2.50, 5.15, 7.40, 10.05.

"Here Comes Trouble": 11.30, 1.55, 4.20, 6.45, 9.10.

ORPHEUM: "Mickey": Lois Butler, Irene Hervey, Bill Goodwin: 11.15, 1.15, 4.35, 7.15, 9.55.

"Fighting Back": 10.05, 12.45, 3.25, 6.05, 8.45.

SAINT-DENIS: "Le Chanteur Inconnu", 12.00, 3.25, 6.30, 9.50, "8 Hommes dans un Château", 1.35, 4.55, 8.20.

Admis au Collège des Pharmaciens

QUEBEC, 1er. (P.C.)—Parmi les candidats admis à la licence en pharmacie aux examens tenus par le Collège des Pharmaciens de la Province de Québec, à l'université Laval, du 20 au 25 septembre dernier, Jacques Lefebvre, de Québec s'est distingué le plus et a mérité la médaille d'or offerte par le Collège.

Les résultats des examens sont les suivants:

Pharmaciens licenciés: Jacques Lefebvre, Jeanne Legault, Georges Berneche, Jacques Mercier, Jean-Paul Rouette, Adrien Bélanger, Jean-Paul Bourgeois et Sylvain Marcotte.

Assistants-pharmaciens: Georges Martel, Joseph Morin, Jean Roy, J.-Théo Valiquet, Médard Normand, Robert Duckett, Maurice Lagacé, Guy Auger, Jean-Emile Bédard, Maurice Villeneuve, Maurice Lapierre, Marcel Laberge, Roger Trudeau, Roland Claveau, Henry Goyette, Paul Boileau et Eugène Lemieux.

Judy Garland au programme Philco avec Bing Crosby

Bing Crosby souhaitera la bienvenue à Judy Garland, la sémillante artiste qui devient sa nouvelle partenaire au programme "Philoc Radio Time", du 6 octobre prochain: (réseau ABC, 10 heures du soir, heure normale de l'Est; et neuf heures partout ailleurs.)

Bing Crosby ouvre le programme avec quelques blagues comiques relancées à l'annonceur Ken Carpenter; puis les "Ruthmaires" interviennent avec "Love Somebody" et "Rambling Rose".

Puis Judy Garland partage le micro; les deux s'entretiennent de la crise de restrictions qui frappe actuellement les producteurs d'Hollywood, et examinent ses effets si cette manie d'économie était portée à la radio. Cette anticipation est illustrée d'un "quiz" satirique. Judy Garland chante "Over the Rainbow", Puis en duo, "For Me and my Gal", "Who" et "Embraceable You". Pour terminer une version originale de "Confess". Chef d'orchestre, John Scott Trotter.

Louis Cuny, le metteur en scène du "Beau Voyage", n'a que des éloges pour Renée Saint-Cyr, la vedette du film. "J'avais vu Renée Saint-Cyr dans "Pierre et Jean", dit-il, et j'avais été bouleversé. Elle y prouvait que la fantaisie, la comédie, le drame peuvent se rencontrer, privilège unique, chez une même artiste. Dans mon film j'ai martyrisé par nécessité mon interprète du "Beau Voyage". Stoïque sous la douche, son rôle l'exposait à la pluie, je me demande encore comment elle n'a rien attrapé. Miracle de la Foi".

LOEW'S
D'IRVING BERLINS
"EASTER PARADE"
En couleurs

PALACE
2e SEMAINE
Jean Arthur • Marlene Dietrich
John Lund dans
"A Foreign Affair"
C'est queique chose d'hilarant!

CAPITOL
MARK STEVENS
RICHARD WIDMARK
"THE STREET WITH NO NAME"

IMPERIAL
A L'AFFICHE
DANA ANDREWS • JEAN PETERS
"DEEP WATERS"
— Aussi —
Here's Comes Trouble"

ORPHEUM
A L'AFFICHE
"MICKEY"
En cinécouleur
— Aussi —
"Fighting Back"

PRINCESS
"The Walls of Jericho"
avec
CORNEL WILDE • LINDA DARNELL

GAYETY
A L'AFFICHE
LILI ST-CYR
8 autres bons numéros
Commençant le 2 octobre
CHARLES TRENET

ST-DENIS
TINO ROSSI
dans
"LE CHANTEUR INCONNU"
— Aussi —
"8 HOMMES DANS UN CHATEAU"

Aujourd'hui à 2 h. 30 et 8 h. 30
Une initiative J. Arthur Rank
LAWRENCE
OLIVIER
présente
HAMLET
de William Shakespeare
THEATRE KENT
6100, ouest, rue Sherbrooke, Montréal
• TOUS SIEGES RESERVES! •
Matinée: $1.00 - Soirs: $1.50
(taxes incluses)
Billets en vente dans l'ouest de la ville chez C. W. Lindsay & Cie Ltée
1112, ouest, rue Ste-Catherine
LE SEUL ENGAGEMENT A MONTREAL

DANSE
CE SOIR
ET TOUTES LES FINS DE SEMAINES
RAY DAWE
et son Orchestre
PALAIS D'OR
rue STANLEY — MA. 6766
On n'y vend pas de liqueurs alcooliques. On y danse seulement

Les artistes dans la politique

Appuyé par une constellation d'étoiles du cinéma, le président TRUMAN est ici photographié alors qu'il adressait la parole à un auditoire enthousiaste du stade Gilmore à Los Angeles. On remarque en arrière de g. à d., Ronald REAGAN, Humphrey BOGART (Lauren Bacall) George JESSEL partiellement caché par E. George LUCKY, un officier du parti démocrate de Californie.

DEUX FOIS PLUS VITE QUE LE SON

En haut, le chasseur allié F-82, qui s'envole avec deux terribles poussins sous ses ailes deux fusées (en bas) qui, lâchées à leur tour en haute altitude peuvent atteindre la vitesse astronomique de 1,600 milles à l'heure, soit le double de la vitesse du son.

À L'ENQUÊTE DU TRAM

Les résolutions autorisant la prolongation des délais étaient-elles illégales?

Les ententes intervenues entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways de Montréal pour prolonger les délais dans lesquels la Compagnie, aux termes du contrat qui la régit, devait disposer de certaines propriétés cataloguées comme étant d'une utilité nulle, sont-elles valables?

Cette question, qui est d'une très grande importance pour les avocats de la ville, puisqu'ils en ont fait une partie de l'arsenal de preuves qu'ils entendent opposer aux demandes d'augmentations de tarifs formulées par la Compagnie, n'était pas encore réglée, hier après-midi, après plusieurs heures de discussion entre les procureurs de la ville et de la Compagnie. Le débat se poursuivra jeudi prochain, alors que les séances du tribunal d'arbitrage sur le tram, devant lequel il a été inauguré hier, reprendront après un ajournement d'une semaine.

POUR LIQUIDER

Le greffier adjoint de la ville, M. Arthur Hooper, était dans la boite aux témoins quand la discussion a été amorcée. Me Jean Létourneau, C.R., le procureur de la Compagnie, venait de lui demander de déposer au dossier copie des résolutions en vertu desquelles la cité avait autorisé, entre 1923 et 1933, la prolongation des délais dont disposait la Compagnie, d'après le contrat, pour liquider et se débarrasser des immeubles dont il a été question plus haut.

Me Jean St-Germain, l'un des procureurs de la ville, s'est alors levé pour s'objecter à la requête. Le point de vue qu'il a exposé est le suivant. Un principe de droit dit: "On ne peut déroger par des conventions particulières à des lois qui intéressent l'ordre public." Or la loi qui régit l'exploitation du tramway à Montréal est d'ordre public. Donc, les résolutions qui autorisaient la ville à devenir partie à une convention qui libérait la Compagnie de certaines des prescriptions de la loi sont illégales.

PRECEDENT

A l'appui de ses prétentions, Me St-Germain cite, comme jurisprudence, une cause qu'il a lui-même plaidée, il y a quelques années, devant le juge Bissonnette, de la Cour Supérieure.

Il conclut que, pour rendre les délais légaux, il aurait fallu l'adoption d'un bill à la Législature.

En réplique, Me Létourneau cite un texte de la loi qui prévoyait le contrat à intervenir entre la cité et la Compagnie, texte qui semble lui donner raison. Mais Me Martineau revient à la charge avec un autre texte, cette fois de la loi qui a ratifié le contrat, et en vertu duquel toutes modifications au contrat au moyen de conventions entre les parties seraient interdites.

LE PREMIER TEXTE

Deux membres du tribunal, M. le juge Thomas Tremblay et Me Lucien Gendron émettent alors l'opinion que le premier texte vaudrait encore quand les parties, d'un commun accord, s'entendent pour modifier le contrat initial par des conventions particulières, et que le deuxième texte cité s'appliquerait quand les contractants ne sont pas d'accord.

Me Claude Choquette, un autre des procureurs de la ville, intervient à ce moment pour soumettre que, si l'on suit le raisonnement des avocats de la Compagnie, la ville et la Compagnie pourraient s'entendre pour augmenter le prix des billets, que l'on n'aurait pas besoin de la Commission des Tramways, et que les deux contractants pourraient même abolir le contrôle de la Commission.

REGIE INTERNE

Cette preuve par l'absurde n'a pas ému Me Létourneau, qui a représenté au tribunal que si la Compagnie doit s'adresser à la Législature pour faire amender sa charte, comme elle l'a fait à plusieurs reprises, elle n'y est nullement obligée quand il s'agit simplement de question de régie interne.

Finalement, le tribunal a décidé d'ajourner sa décision sur l'objection présentée par la ville et il a demandé aux procureurs de la ville et de la Compagnie de présenter un rapport écrit de leurs prétentions respectives.

En furetant sur le campus universitaire

La Faculté des Sciences de l'Université de Montréal comptera sous peu un nouvel élève au nom pour le moins étrange: Platon Mamos. C'est un Grec de la plus authentique extraction qui viendra directement d'Athènes pour étudier à notre Université.

• • •

Le R.P. Morin, géologue éminent et professeur attaché à l'Université de Montréal reviendra de Londres, dans quelques heures... quelques jours au plus tard; il vient de s'embarquer en Angleterre à destination du Canada.

• • •

Déduction faite des élèves qui ont suivi les cours d'été à la Faculté des Sciences, on compte présentement, dans cette faculté, 368 inscriptions.

• • •

Le professeur Labbé revenu de Princeton récemment où il étudia lts hautes mathématiques depuis trois ans, a repris son enseignement à la Faculté des Sciences; dans l'intervalle, il prépare une thèse qui lui permettre d'obtenir un doctorat en mathématiques.

• • •

Jeud prochain, le 7 octobre, aura lieu la fameuse Journée des Etudiants qui sera en somme le point culminant, terminal, de la période d'initiation à la vie universitaire. La journée s'ouvrira par une messe en plein air et se poursuivra par différentes manifestations de l'esprit carabin.

• • •

Ce soir, les étudiants de la Faculté des Lettres tiennent une danse qui aura lieu au C.E.O.C. de l'U. de M., 460 rue Sherbrooke. Pour les initiés fautifs aux règlements de "l'initiation" ce sera le temps des punitions multiples et diverses.

Feu Mme T. Roosevelt

OYSTER BAY, 1er. — (P.A.) — Mme Théodore Roosevelt, épouse du 26e président des Etats-Unis, est décédée hier. Elle avait 87 ans.

Mme Roosevelt était malade depuis qu'elle s'était fracturé une hanche, il y a une dizaine d'années. Elle est décédée en sa demeure à Sagamore Hills. Son fils Archibald et sa fille, Mme Richard Derby, étaient à ses côtés au moment de sa mort. La défunte laisse aussi dans le deuil sa belle-fille, Mme Alice Longworth et quatorze petits-enfants.

Mme Roosevelt sera inhumée au cimetière Young's Memorial, à quelques milles de Sagamore Hill, au côté de la tombe de son mari, qui l'avait épousée en secondes noces. Elle s'appelait auparavant Edith Kermit Carow. Elle était native de Norwich, dans l'Etat du Connecticut. Trois de ses quatre fils sont morts au cours des deux dernières guerres.

Certaines sculptures sur pierre démontrent que les courses de chevaux remontent à plus de 3,000 ans.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Les déclarations du joueur en Nord de cette donne furent d'un enthousiasme exagéré, ce qui incita son partenaire à déclarer le petit chelem avec seulement deux as dans son jeu.

Donneur: Est.

Personne vulnérable.

Nord

♠ R V 10 8 5
♡ V 4
◇ R V 6 3
♣ 7 4

Ouest	**Est**
♠ A 3	♠ D 7 6 2
♡ 10 6	♡ 7 3
◇ D 9 8 7 4 2	◇ 10
♣ 8 5 3	♣ A V 10 9 6 2

Sud

♠ 9 4
♡ A R D 9 8 5 2
◇ A 3
♣ R D

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	1 ♠	2 ♣
3 ♣	passe	3 ♠	passe
4 ♡	passe	3 ♡	passe
6 ♡	passe	passe	passe

Ouest n'osa pas attaquer de son as de piques et joua plutôt un petit trèfle d'entrée. Est remporta la levée et retourna la couleur. Maintenant, le contrat ne peut être défait.

Sud prit le deuxième trèfle de la dame et passa ses sept atoute, ce qui ne laissa que quatre cartes à chaque joueur. Afin de garder son as de pique, Ouest se trouva forcé de jeter trois carreaux, mais le déclarant laissa tous ses carreaux au mort. Alors, il joua l'as de carreau, puis un petit carreau vers le mort et fit l'impasse du valet. La dame de carreau tomba sous le roi et le six du mort remporta la dernière levée, Ouest jetant alors so nas de pique sur la table.

"ARSÈNE LUPIN" gentleman-cambrioleur

d'après le CÉLÈBRE ROMAN de MAURICE LEBLANC

ILLUSTRATIONS DE GEORGES BOURDIN

Et l'on va jusqu'à Dieu "achève Herlock Sholmès en rappelant la citation de Sully" Jusqu'à Dieu, c'est-à-dire jusqu'à la chapelle où nous sommes.

Devanne fait à Herlock Sholmès tous les compliments et ils sortent de la chapelle. Etonnés ils constatent qu'une automobile les attend: celle de Devanne.

Devanne interpelle son chauffeur: "Pourquoi êtes-vous là?" —J'ai rencontré M. Valmont à la gare, il m'a dit de venir attendre ici l'ami de Monsieur.

Sholmès sourit, cet hommage de Lupin, sûr qu'il trouverait le secret, le flatte. Le chauffeur lui remet un petit paquet de la part de M. Valmont.

Tandis que l'automobile roule vers Dieppe, Sholmès défait le paquet, il y trouve sa montre que Lupin lui a dérobée et lui renvoie avec un mot ironique.

Herlock Sholmès ne dit mot, malgré le faux rire de Devanne. Prenant congé à la gare, il jure de retrouver Lupin et de se venger de cette insolence.

La "Petite Série" commencera à Saint-Paul ou à Columbus

(par Phil SEGUIN)

Les Royaux ne savent pas encore quels seront leurs adversaires, de Columbus ou Stt-Paul, dans la Petite Série Mondiale, mais il est maintenant définitif que les trois premières parties de la classique annuelle des ligues mineures seront disputées sur le terrain du club qui l'emportera dans l'Association Américaine.

St-Paul et Columbus sont actuellement sur un pied d'égalité, avec deux victoires chacun, et la série se terminera à Columbus, mais pas avant samedi soir, ce qui signifie que la Petite Série Mondiale ne peut commencer avant lundi ou mardi prochain, quel que soit le vainqueur des hostilités entre Columbus et St-Paul.

Frank Shaughnessy, le président de la ligue Internationale, a tenté de faire changer la procédure, qui voulait que cette année, la Petite Série commence sur un terrain de l'Association Américaine.

"Shag" voulait assurer une plus forte part aux joueurs en commençant la série à Montréal, où les trois parties auraient attiré au moins 55,000 personnes. A St-Paul, le stade ne peut contenir qu'environ 12,000 personnes, et c'est la même chose à Columbus, ce qui signifie que la part des joueurs sera moins considérable.

Shaughnessy s'est mis en communication avec Al Banister, le gérant général de Columbus, et Mel Jones, qui occupe le même poste à St-Paul, mais ni l'un ni l'autre n'a voulu accepter ses propositions. Tous deux sont apparemment d'avis qu'il existe un certain avantage à commencer la série chez eux.

Clay Hopper et ses joueurs, qui sont revenus de Syracuse hier, après leur victoire décisive sur les Chefs, dans la finale pour la coupe des Gouverneurs, sont confiants de l'emporter sur le représentant de l'Association Américaine.

"Après tout, a dit l'un d'eux, nous avons remporté le championnat dans notre ligue, tandis que St-Paul a terminé en troisième place et Columbus en quatrième position, dans l'Association Américaine.

Tous les Royaux, à part Oscar Grimes et Cliff Dapper, devaient pratiquer à midi au Stade de la rue Delorimier, afin de se maintenir en condition pour la Petite Série.

Grimes et Dapper ont été envoyés à Columbus par Hopper, afin d' "espionner" le reste de la série entre St-Paul et Columbus, et déterminer les faiblesses des frappeurs des deux clubs. Tous deux sont partis hier soir pour Columbus, et les Royaux les rejoindront là ou à St-Paul pour le début de la Petite Série Mondiale.

Hopper a annoncé que Don Newcombe sera son lanceur pour la première partie de la série. Les Royaux sont confiants que Newcombe, qui est maintenant reconnu comme le meilleur lanceur des mineurs, gagnera deux parties dans la série, et probablement trois s'il faut jouer sept parties pour décider des honneurs.

Le repos de quelques jours fera du bien aux Royaux, particulièrement aux lanceurs. A part les deux dernières parties à Syracuse, toutes les joutes des éliminatoires contre Rochester et contre les Chefs ont été chaudement contestées, et la tension nerveuse avait été grande pour les joueurs dans chaque partie.

Une foule assez considérable de partisans a accueilli les Royaux à leur arrivée à la gare Windsor hier midi. Le président Hector Racine a félicité personnellement Hopper et ses joueurs, et tous, en particulier Newcombe, Bob Morgan, Jack Banta et Al Zachary, les héros de la série avec Syracuse, ont été applaudis.

Flair à Indianapolis

NOUVELLE-ORLEANS, 1er. — Les Pelicans de Nouvelle-Orléans de la Southern Association ont vendu le premier-but Al Flair et l'arrêt-court Mel Rue, aux Indiens d'Indianapolis de l'Association Américaine.

Veeck restera avec Cleveland

CLEVELAND—Bill Veeck, président des Indiens de Cleveland, de la ligue Américaine, a nié une rumeur, voulant qu'il vende ses parts dans le club à Hank Greenberg, ex-cogneur de circuits de la ligue Américaine, et vice-président actuel du club Cleveland. Greenberg est le deuxième plus important actionnaire des Indiens de Clevelaid.

Une autre rumeur voulant que eeck achète éventuellement les White Sox de Chicago, de la ligue Américaine, a également été niée. Ces deux nouvelles sont tellement vieilles, de dire Veeck, qu'il ne vaut pas la peine d'en parler. C'est la 21e fois que j'en entend parler.

A Chicago, Mme Grace Comiskey, présidente des White Sox de Chicago, a déclaré que son club n'était pas à vendre. Par contre, Hank Greenberg a mentionné qu'il était intéressé à faire l'achat d'un club majeur. Il n'a pas ajouté de commentaire à cet effet.

Rickert jouera avec les Braves

NEW-YORK, 1er. (P.A.)—Mary Rickert, un voltigeur dans le baseball mineur, a reçu l'approbation de Happy Chandler, haut commissaire du baseball organisé, pour remplacer Jeff Heath, dans le camp des Braves de Boston, champions de la ligue Nationale, dans la prochaine série mondiale. Heath ne peut jouer de la saison à cause d'une blessure à la cheville.

Rickert a été choisi par le gérant Billy Southworth de préférence à Jimmie Gleeson à cause de sa vaste expérience comme voltigeur.

Belmont vs Sainte-Marie

C'est dimanche à 2 hrs au Parc Lafontaine, qu'aura lieu la première partie de la série finale de 3 dans 5 pour le championnat du baseball intermédiaire de la Ville de Montréal, mettant en vedette la formidable équipe Belmont, du gérant Bourgoin et le Ste-Marie aux prises.

BASEBALL d'un Coup d'Oeil

HIER

Association Américaine

(Finales Shaughnessy)

Columbus 3, Saint-Paul 2 (4e joute de la série 4 de 7. Les deux clubs sont sur un pied d'égalité : 2 à 2).

Ligue Nationale

Saint-Louis 6, 4 ; Pittsburgh 1, 1.
Chicago 1, Cincinnati 0.
Boston à Brooklyn (remise, cause de pluie).
(Seules joutes cédulées.)

Ligue Américaine

Boston 7, Washington 3.
New-York 9, Philadelphie 7.
Détroit 7, Saint-Louis 2.
(Seules joutes cédulées.)

AUJOURD'HUI

Association Américaine

(Finales Shaughnessy)

Saint-Paul à Columbus (soir) (5e joute de la série 4 de 7).

Ligue Nationale

Pittsburgh à Cincinnati.
Chicago à Saint-Louis (soir).
(Seules joutes cédulées.)

Ligue Américaine

Saint-Louis à Chicago (2) (soir).
Détroit à Cleveland.
(Seules joutes cédulées.)

POSITION DES CLUBS

Ligue Nationale

	G.	P.	Pct.	Diff
Boston	88	61	.591	—
Brooklyn	83	68	.550	6
Saint-Louis	83	68	.550	6
Pittsburgh	82	70	.539	7½
New-York	77	74	.510	12
Philadelphie	65	87	.428	24½
Cincinnati	63	88	.417	26
Chicago	63	88	.417	26

Ligue Américaine

	G.	P.	Pct.	Diff.
Cleveland	95	56	.629	—
New-York	94	58	.618	1½
Boston	94	58	.618	1½
Philadelphie	84	68	.553	11½
Détroit	76	75	.503	19
Saint-Louis	58	92	.387	36½
Washington	54	87	.358	40½
Chicago	4	100	.329	45

Ligue de la Côte du Pacifique

	G.	P.	Pct.	Diff.
Oakland	114	74	.606	—
San Francisco	112	76	.596	2
Los Angeles	102	86	.543	12
Seattle	93	95	.495	21
Portland	89	99	.473	25
Hollywood	84	104	.447	30
San Diego	83	105	.441	31
Sacramento	75	113	.399	39

Columbus égale les chances contre St-Paul, gagnant 3-2

COLUMBUS, 1er — (PA) — Les Red Birds de Columbus ont égalé les chances dans la série finale des éliminatoires de l'Association Américaine en battant les Saints de St-Paul 3-2 ici hier soir devant une foule de 5,352 spectateurs.

Chaque club a maintenant deux victoires à son crédit dans la série de quatre de sept qui se continuera ce soir. Le vainqueur de la série rencontrera les Royaux de Montréal dans la Petite Série Mondiale.

Après avoir concédé une avance de deux points aux Saints, les Red Birds ont groupé deux doubles avec deux buts sur balles, un retrait au premier but et une erreur pour compter tous leurs points à la sixième manche.

Le receveur Ferrell Anderson a commis cette erreur coûteuse. Joe Garagiola a frappé un deux-buts, avec les buts remplis, et deux coureurs ont croisé le marbre. Tommy Glaviano a aussi tenté de compter, et le lancer du champ extérieur l'avait devancé au marbre, mais Anderson a échappé la balle en tenant le retrait, et Glaviano a été sauf, comptant ainsi le point décisif.

Charlie Stanceau a lancé toute la partie pour Columbus, accordant huit coups sûrs bien espacés. Les Red Birds ont frappé cinq fois en lieu sûr contre le gaucher Morris Martin.

Saint-Paul	000	101	000	2	8	2
Columbus	000	003	00x	3	5	1

Matrin et Anderson; Stanceu et Garagliola.

Lanceurs probables

AMERICAINE

Détroit (Trucks 13-13) à Cleveland (Lemon 20-13).

St-Louis Fannin 9-14 et Kenndy 8-7) à Chicago Gettel 7-11 et Haynes 9-10).

Seules parties.

NATIONALE

Pittsburgh (Bonham 6-10) à Cincinnati (Fox 6-9).

Boston (Bickford 10-5) à Brooklyn (Branca 14-8).

Chicago (Lade 5-5) à St-Louis (Pollet 12-8).—(Soir).

Seules parties.

Les MINEURS dans LES MAJEURES

	J.	Ab.	P.	Ca.	Pct.
Musial, Cardinaux	152	600	133	226	.377
Williams, Red Sox	134	499	120	183	.367
Boudreau, Indiens	148	546	112	193	.354
Mitchell, Indiens	137	590	81	200	.339
Ashburn, Phillies	117	463	78	154	.333
Holmes, Braves	136	574	81	185	.322

P.P.P. — **Ligue Américaine:** DiMaggio, Yankees, 153. — **Ligue Nationale:** Musial, Cardinaux, 129.

CIRCUITS.—**Ligue Américaine:** DiMaggio, Yankees, 39. — **Ligue Nationale:** Kiner, Pirates, 40.

LIGUE ★★ AMÉRICAINE

St-Louis	100	010	000—2 7 0
Détroit	002	003	20x—7 12 3

Ostrowski, Drews (6), Biscan (7) et Partee; Gray et Ginsberg.

Washington	000	002	100—3 8 3
Boston	020	050	00x—7 15 0

Wynn, Hudson (5) et Early, Evans (8); Parnell, Johnson (7) et Tebbetts.

New-York	240	210	000—9 12 3
Philadelphie	002	100	031—7 11 1

Lopat, Shea (9), Raschi (9) et Silvera; Coleman, Harris (2), Kellner (4), Savage (9) et Rosar.

Seules joutes au programme.

LIGUE ★★ NATIONALE

Première partie:

Pittsburgh	000	000	001—1 8 1
St-Louis	400	000	02x—6 12 0

Chesnes et Kluttz Munger et Baker.

Deuxième partie:

Pittsburgh	000	000	010—1 7 0
St-Louis	010	020	01x—4 10 0

Ostermueller, Higbe (6), Singleton (8) et Fitzgerald; Brecheen et Rice.

Cincinnati	000	000	000—0 5 0
Chicago	020	100	00x—1 5 0

Raffensberger et Mueller, Lamanno (8); Chambers et McCullough.

Boston à Brooklyn (remise, pluie).

Seules joutes au programme.

Duval remporte le championnat des frappeurs de l'Indépendante

Henri-Paul Duval, champ gauche du club Epiphanie, a remporté le championnat des frappeurs de la ligue de baseball Indépendante Senior avec une moyenne de .434 au bâton. En 99 voyages au marbre, Duval a frappé en lieu sûr à 43 reprises. Par suite de son excellent rendement à l'offensive, Henri-Paul Duval s'est mérité le trophée Jean Barrette.

Ce magnifique trophée sera présenté à Duval par le donateur dimanche après-midi au stade Notre-Dame, immédiatement après le programme double entre Mayport et Facteurs.

Gaby Meunier du club Louisville a terminé en seconde position chez les frappeurs avec un pourcentage de .411 au bâton. En troisième position, on voit le nom de Dino Caon, du Joliette, qui a cogné pour une moyenne de .404, tandis que R. St-Germain, du Louiseville, a fini en quatrième place avec une moyenne de .400.

Voici les meilleurs cogneurs de la ligue:

	AB	CS	Moy
H.-P. Duval L'Ephipha.	99	43	434
G. Meunier Louisville	73	30	411
D. Caon Joliette ...	114	46	404
R. St-Germain Louis..	85	34	400
R. Benoit Louisville.	92	36	391
E. Genest Louisville .	89	33	371
M. Desfonds V.-Emard	120	44	366
T. Farrel Mayport..	75	27	360
M. Monachio S.-Thé..	102	36	353
M. Meunier Louisville	01	32	352
L. Corbeil L'Ephipha.	120	43	351
L. Corbeil S.-Thérèse	43	15	349
A. St-Jean Facteurs .	92	32	348
M. Bessette Mayport	37	30	345

Les ROYAUX sont arrivés, hier, de Syracuse après avoir complété l'élimination des Chefs en cinq parties, s'assurant le droit de jouer dans la Petite Série Mondiale contre St-Paul ou Columbus. Dans ce groupe on remarque Don Newcombe, Al Zachary, Lou Welaj, Walter Nothe, Art Schallock, Al Gionfriddo, Bob Morgan, Jimmy Bloodworth Clarence Podbielan, Cliff Dapper, Johnny Simmons, Jack Banta, Clay Hopper, Charlie Lare, Mike Sandlock, Johnny Van Cuyk, Oscar Grimes, Clyde King et Gerry Gosselin. (Photo CPR)

L'avantage de Cleveland est réduit à une partie et demie

Les Yankees de New-York et les Red Sox de Boston ont conservé leurs faibles chances de gagner le championnat de la ligue Américaine lorsqu'ils ont triomphé hier, réduisant l'avance des Indiens de Cleveland à une partie et demie, avec trois parties à jouer avant la fin de la saison, dimanche après-midi.

Les Indiens n'ont qu'à triompher un fois pour s'assurer au moins une égalité pour la première place. Deux victoires donneront le championnat au club de Lou Boudreau, qui n'a pas joué hier.

Les Yankees ont mis fin à temps à un ralliement dangereux des Athlétiques de Philadelphie à la neuvième manche pour triompher 9 à 7, tandis que les Red Sox ont disposé des Sénateurs de Washington 7 à 3 hier après-midi.

Dom DiMaggio et Johnny Pesky ont conduit l'attaque contre les Sénateurs, avec trois coups sûrs chacun, tandis que Stan Spence a réussi deux coups, dont son 12ème circuit de la saison.

Mel Parnell a reçu le crédit de sa 15ème victoire de la saison, mais il a été envoyé aux douches à la septième manche lorsque les Sénateurs ont groupé trois coups sûrs pour compter leur troisième point. Earl Johnson a mis fin au ralliement et il a tenu les Sénateurs en respect pendant le reste de la joute.

A Philadelphie, les Yankees ont pris une avance 9-3, mais les Athlétiques ont compté trois points à la huitième manche, et un autre à la neuvième, remplissant les buts avec un seul frappeur retiré.

Vic Raschi s'est alors amené au monticule pour retirer Sam Chapman au bâton et Buddy Rosar sur une haute chandelle. Pete Suder a frappé un coup de circuit pour les Athlétiques à la huitième manche.

Ed Lopat a reçu le crédit de la victoire, sa 17e de la saison. Charlie Silvera, le nouveau receveur des Yankees, a mené l'attaque des siens avec trois coups sûrs.

Dans l'autre joute au programme de la ligue Américaine, les Tigers de Détroit ont disposé des Browns de St-Louis 7-2. Le gaucher-recrue Ted Gray a tenu les Browns à sept coups sûrs bien espacés.

Dans la ligne Nationale, les Cardinaux de St-Louis ont rejoint les Dodgers de Brooklyn en deuxième place en battant les Pirates de Pittsburgh deux fois, 6-1 et 4-1. Red Munger a alloué huit coups sûrs dans la première partie, et Harry Brecheen a remporté sa 20e victoire de la saison dans la seconde, disputée sous les réflecteurs.

Les Cubs de Chicago ont battu les Reds de Cincinnati 1-0 dans un brillant duel de lanceurs entre Cliff Chambers et Ken Raffensberger. Chacun n'a alloué que cinq coups sûrs.

La partie Boston à Brooklyn a été remise à cause de la pluie, et les autres clubs des majeures étaient au repos hier.

Cleveland sera favori pour gagner la Série Mondiale

CLEVELAND, 1er — (PA) — Quoique la course au championnat de la ligue Américaine ne puisse être terminée définitivement avant samedi, les Indiens de Cleveland sont favoris à 2 contre un pour l'emporter sur les Braves de Boston, qui sont déjà assurés de la 1ère place dans la ligue Nationale depuis une semaine.

"Trop d'habileté chez les lanceurs et trop de puissance au bâton". Voilà ce qu'en pensent les connaisseurs.

"Bob Feller sera favori à 7 contre 5, quelque soit son adversaire au monticule, a fait remarquer un preneur sur livre hier. Il a montré trop d'aplomb depuis un mois pour être menacé de perdre chaque fois qu'il lancera". "Sans Jeff Heath, continue-t-il, les Braves seront affaiblis à l'attaque, Heath était leur plus redoutable frappeur gaucher, et maintenant Bob Elliott est le seul joueur des Braves capable de cogner des coups à longue portée. Elliott devrait être une proie facile pour des as droitiers tels que Feller et Bob Lemon".

Bob Feller

Même avec Heath, qui s'est fracturé une jambe dans une partie à Brooklyn mercredi, les Braves n'auraient pas été favoris dans la série.

"Les Indiens gagneront en cinq parties, a ajouté notre prophète. Les Braves ne gagneront qu'une partie, peut-être deux, s'ils sont chanceux. Johnny Sain devrait pouvoir battre les Indiens une fois. Il réussira peut-être l'exploit deux fois s'il n'est pas opposé à Feller, mais Warren Spahn ne constituera aucun mystère pour les Indiens, qui ont malmené les gauchers toute la saison".

WORCESTER, Mass.—Dave (Golden Boy) Andrews, 145, Lowell, Mass., bat aux points Rudy Zadell, 142 1-2, Pittsburgh (10).

Balle molle

SHERBROOKE, 1er—Le Savard a remporté sa première victoire contre deux défaites dans la série finale de 4 dans 7, pour le championnat de la ligue de balle molle Industrielle "A" en triomphant du Lessard Service Station, 10 à 3. Les vainqueurs ont frappé treize coups sûrs dont un trois-buts de Beaudoin avec trois coureurs sur les buts. Le Lessard n'a frappé que quatre coups sûrs.

QUILLES

Ligue Bijouteries Roy

Hommes	Moy.
Kenyon R.	151
Gagné, L.	138
Valiquette, R.	138
Jubinville, R.	136
Jobin, Roger	135
Scott, L.	128
Deschamps, M.	128
Jobin, René	120
Maysenhoelder, S.	119
Lemire, L.	119
Deschamps, F.	118
Mondello, R.	116
Roy, A.	115
Amyot, F.	112
Thibeault, R.	110

Femmes	Moy.
Deschamps, F.	111
Catelani, L.	108
Hébert, J.	102
Mondello, J.	102
Duhamel, Y.	96
Lefebvre, M.	94
Catelani, G.	94
Valiquette, T.	93
Lemire, P.	93
Trudel, M.	93
Deschamps, H.	93
Gauthier, S.	91
Jobin, L.	91
St-Amour, M.	90

Bill Reeder avec les Cardinaux

ST-LOUIS, 1er — Les Cardinaux de St-Louis de la ligue Nationale ont fait l'acquisition de deux lanceurs droitiers. Ce sont Cloyd Boyer qui a remporté 15 victoires contre 10 défaites à Houston et Bill Reeder des Red Wings de Rochester.

Le club Houston de la ligue du Texas a reçu l'arrêt-court Bernie Creger, du club Rochester, en retour pour Moyer et aussi le lanceur John Grodzicki. John Bucha, un receveur et Bob Young, un joueur d'intérieur, ont été cédé aux Red Wings pour Reeder.

Les Cardinaux ont aussi annoncé qu'ils avaient congédié Joe Medwick. Ce dernier a été optionné au Houston, mais il avait été rappelé il y a quelque temps.

LA COURSE AU CHAMPIONNAT

Cleveland	95	56	.629	...	3
Boston	94	58	.618	1½	2
New-York	94	58	.618	1½	2

Cleveland, chez lui, Détroit, 3.
Boston, chez lui, New-York 2.
New-York à Boston, 2.

JEFF HEATH, voltigeur de gauche et meilleur frappeur des Braves de Boston photographié au moment même où il se fracturait la cheville gauche en glissant au marbre dans une partie contre les Dodgers de Brooklyn. Roy Campanella exécute le retrait. La photo montre bien la fracture.

Boudreau est considéré comme le meilleur intérieur des majeures

NEW-YORK, 1er — Le meilleur arrêt-court de l'heure dans les majeures, celui qui frappe avec puissance et régularitté tout en gérant un club est nul autre que le scientifique Lou Boudreau, joueur-gérant les Indiens de Cleveland. Il n'y a maintenant plus de doute que Boudreau est considéré à juste titre comme le meilleur joueur d'intérieur des ligues Américaine et National.

Il est vrai que les Braves de Boston ont un brillant arrêt-court en la recrue Alvin Dark et un combatif deuxième-but en Eddie Stanky, mais si bons soient-ils, ils n'appartiennent pas à la classe de Boudreau. Ce dernier est une exception. Il est au-dessus de tous les autres joueurs d'intérieur de la ligue Américaine et Nationale.

Les Yankees de New-York ont George Stirnweiss et Phil Rizzuto, les Red Sox de Boston ont Vernon Stephens et Bobby Doerr, mais Boudreau les surpasse tous.

Non seulement, les Indians de Cleveland comptent-ils en Lou Boudreau le meilleur arrêt-court actuellement dans le baseball, mais ils possèdent en Joe Gordon, un vétéran joueur de deuxième but comparable aux meilleurs des grandes ligues. Gordon et Boudreau forment une combinaison incomparable.

Boudreau frappe actuellement pour une moyenne de .355. C'est quasi incroyable lorsqu'on songe que ce joueur doit en même temps gérer son équipe. Gordon ne cogne que pour un pourcentage de .281, mais ses 29 circuits ont joué un rôle capital dans la marche triomphale du Cleveland cette saison. Jamais depuis ses débuts dans les Majeures, Joe Gordon a cogné 30 circuits durant une saison. Il est le meilleur cogneur de quatre-buts dans le camp des Indians actuellement.

STANKY, UNE VEDETTE

Dans le camp des Braves, Billy Southworth est grandement satisfait du rendement de Alvin Dark. Eddie Stanky a connu sa meilleure saison de sa carrière. Sauf ces deux joueurs, les Braves n'ont rien d'extraordinaire comme joueurs d'intérieur.

Stanky est un joueur d'argent. Il est très utile à un club. Il est combatif et ne tarde pas a devenir une attraction auprès de ses nombreux admirateurs. A cause d'une blessure à la cheville cette saison, Stanky n'a figuré que dans 64 joutes, mais il fut d'une aide précieuse aux Braves. Probablement que les Dodgers de Brooklyn et non les Braves de Boston auraient remporté le championnat cette saison s'ils n'avaient pas vendu Stanky.

Au troisième-but, les Braves ont le vétéran Bob Elliott, mais ce dernier semble sur la voie du déclin. Il a perdu de sa puissance au bâton.

Les Indiens ont comme troisième but, un joueur qui se nomme Ken Keltner. Ce dernier connaît sa meilleure saison depuis ses débuts dans les grandes ligues. Il a conservé une moyenne de .289 au bâton et frappé 29 circuits. Chez les Yanks, on voit Billy Johnson et Bobb Brown au troisième, tandis que les Red Sox ont Johnny Pesky, mais aucun de ces trois joueurs peut rivaliser avec Keltner ou même Elliott.

LOU BOUDREAU

En ce qui a trait au premier but, les Yanks semblent avoir le meilleur en George McQuinn, un dangereux cogneur, mais Cleveland possède en Eddie Robinson un puissant frappeur. Les Red Sox peuvent compter sur Bill Goodman, un cogneur bien ordinaire qui n'est pas une sensation au champ, tandis que les Braves ont en Frank McCormick et Earl Torgeson, deux premiers-buts capables de causer du désastre au bâton.

Boudreau et Paige seront opérés

CLEVELAND, 1er. — Lou Boudreau et le lanceur Satchel Paige devront subir des interventions chirurgicales, mais seulement à la fin de la saison de baseball. Boudreau souffre d'une hématémèse organisée, c'est-à-dire une maladie du sang. Cette blessure a été causée quand Boudreau est venu en collision avec Gil Coan, le 5 août dernier.

Paige souffre de pierres dans la vésicule biliaire et si tel est le cas, il faudra lui enlever la vessicule. Il se pourrait que l'opération que Paige subira mette fin à sa carrière comme lanceur.

Hetki et Usher sont cédés au Syracuse

CINCINNATI, O., 1er. — Les Reds de Cincinnati ont annoncé aujourd'hui qu'ils avaient cédé le lanceur John Hetki et le voltigeur Bob Usher aux Chiefs de Syracuse. Ces deux joueurs sont sujets au repêchage. Usher a joué avec le Tulsa cette saison et Hetki a lancé pour Syracuse.

Greco knockoute Gus Mell; Ferland et Richard gagnent

(par Roger MELOCHE)

Johnny Greco s'est battu en véritable champion, hier soir, au Forum, pour infliger une véritable râclée à Gus Mell et le mettre hors de combat après l'avoir l'avoir envoyé au plancher quatre fois à la cinquième ronde. Greco a attaqué comme on l'avait vu rarement faire à Montréal, et une fois qu'il a senti Mell à sa merci il l'a pourchassé dans tous les coins de l'arène.

Les seconds de Mell ont lancé la serviette dans l'arène quand il était devenu évident que Mell ne pourrait plus se relever, mais ce geste n'est plus reconnu et Greco a été déclaré vainqueur par knockout après une minute et 54 secondes à la cinquième ronde.

Une foule de quelque 8,000 personnes a payé $19,465 pour assister à un excellent programme de boxe présenté par le promoteur Raoul Godbout. Dans les autres matches à l'affiche, Gaby Ferland a battu Joey Peralta. Jean Richard a obtenu la décision sur Luis Ramos tandis que Fernando Gagnon et Apponte Torres ont fait match nul.

GRECO ENCAISSE

Gus Mell s'est montré de taille à Greco dans les deux premières rondes. De fait, Mell a eu l'avantage, comptant à plusieurs reprises avec des gauches et des droites à la figure. Gus employa un jab de gauche très effectif qu'il fit suivre avec des crochets de gauche et des directs de droite; il fit manquer Greco à plusieurs reprises.

Mell paraissait confiant et il se permit même de rire de Greco. Vers la fin de la deuxième ronde cependant, Greco l'atteignit avec un crochet de droite et l'air de l'Irlandais changea.

Greco se lança à l'offensive dès le début de la troisième ronde, déterminé à en finir, et Mell commit l'erreur de "mélanger" avec le champion. L'Italien porta une série de durs crochets au corps et à la figure de Mell qui répliqua coup pour coup, mais la force des moulinets de Greco ne tarda pas à se faire sentir et Mell commença à céder du terrain.

A la quatrième, Greco continua à pourchasser Mell, qui avait perdu de sa rapidité et dont les coups n'avaient plus de force. La fin approchait et quelques secondes avant le son de la cloche, un crochet de gauche fit reculer Mell, tout chancelant, sur les câbles, mais il eut le temps de reprendre son aplomb.

L'inévitable se produisit à la cinquième ronde. Le gong venait à peine de sonner que Greco envoya l'Irlandais au plancher avec un court crochet de droite. Mell aurait pu se relever à "2" mais il prit le compte obligatoire de "8", tout simplement pour faire face de nouveau aux coups terribles de Greco qui l'envoya trois autres fois au plancher avec des crochets et directs formidables des deux mains.

A la quatrième chute de Mell au plancher, Maurice Foreman lança la serviette dans l'arène, mais la National Boxing Association a adopté un règlement qui défend cela maintenant et le verdict officiel rendu a été un knockout et non un knockout technique.

Greco pesait 150 livres et Mell 147 1-2.

FERLAND IMPRESSIONNE

Le populaire Gaby Ferland a continué sa série de victoires en triomphant décisivement du courage Joey Peralta, qui s'est avéré un véritable "sac d'entraînement". Peralta a encaissé pendant dix rondes et à la fin du combat, il avait la figure boursouflée et plusieurs coupures autour des yeux.

Ferland n'a pas valsé et il a attaqué avec furie continuellement, ne parvenait jamais à envoyer son rival au plancher. Au la neuvième et à la dixième ronde, il semblait avoir Peralta à sa merci mais celui-ci se servit de son expérience pour éviter une mise hors de combat.

COMBAT MONOTONE

Le combat entre Jean Richard et Luis Ramos a commencé d'une manière sensationnelle alors que Richard a envoyé le Porto-Ricain au plancher dès la première ronde, mais l'action ralentit après quelques rondes et Ramos s'est contenté de valsé, attendant une ouverture qui ne se présenta jamais. Richard gagna neuf des dix rondes.

Fernando Gagnon et Apponte Torres se sont livré un match intéressant de dix rondes et les juges ont rendu un verdict nul. Gagnon a porté le plus grand nombre de coups et il s'est avéré meilleur boxeur, mais les coups de "bolo" spectaculaires de Torres et ses ralliements dans les dernières rondes lui ont mérité un verdict nul.

A l'ouverture, Herman Cosgrove a défait Lévis Côté dans un combat de quatre rondes.

Hal O'Meara est blessé

DETROIT, 1er. — Harold O'Meara, jeune cerbère de 18 ans qui tente actuellement d'obtenir un poste régulier avec les Spitfires de Windsor de la ligue Junior "A" de l'Ontario, a été blessé, ici hier, par un autre gardien de buts.

O'Mara a été blessé au-dessus de l'oeil droit par un coup de bâton de Harry Lumley, le cerbère des Red Wings de Détroit. Le coup est survenu accidentellement, alors que les deux cerbères patinaient l'un à côté de l'autre.

Après l'incident, Lumley a fait remarquer que le coup était purement accidentel. "Si j'avais peur de perdre ma position comme cerbère du Détroit, j'aurais éliminé un candidat plus sérieux que le jeune O'Meara, bien que le jeune Montréalais ait impressionné à l'entrainement.

CONACHER SE RETABLIT

Jim Conacher, un régulier du Détroit l'an dernier, est à se remettre graduellement d'une blessure au genou survenu au cours d'une partie hors-concours entre les Red Wings et les Capitols d'Indianapolis de la ligue Américaine

Les joueurs qui se sont entraînés dans l'ouest canadien, sont actuellement en route pour Détroit Ils doivent arriver dans la ville des automobiles aujourd'hui.

LE TENNIS

Tournoi annuel de la Chambre de Commerce

J. L. Rivet défait H. Huot par défaut; J. Lapierre défait Y. Groulx (6-3, 6-3); R. Lemyre défait R. Blais (6-2, 6-0); F. Bisson défait M. Lamarre (6-1, 6-2); M. Thurp défait J. Côté par défaut; M. Bougie défait J. Beaudry (6-3, 6-2); R. Kirouac défait Y. Baillargeon par défaut; J. P. Arsenault défait J. M. Messier (6-3, 6-4); J. Gaston défait Guy Dorval (1-6, 6-3, 6-2); J. R. Dupuis défait M. Bouthillette par défaut; M. Viger défait J. Laurence (6-1, 6-0); R. St-Amour défait L. Pilon (6-4, 4-6, 6-4); R. Provost défait G. Durivage par défaut; D. Nadeau défait A. Lajeunesse par défaut; J. B. Lefebvre défait G. Valade par défaut; L. Picard défait M. Mercier (6-4, 6-2).

Schriner jouerait chez les amateurs

Sweeney Schriner et Murray Armstrong, deux anciens joueurs de hockey de la ligue Nationale, qui ont déjà inscrit leur nom sur la liste des joueurs se retirant volontairement, seraient intéressés à jouer dans les rangs amateurs cet hiver, probablement avec les Caps de Regina de la ligue senior de l'ouest du Canada. Mais, Schriner et Armstrong devront obtenir leur réinstallation avant de jouer amateur.

Ces deux joueurs doivent faire demande de réinstallation auprès des autorités de la Canadian Amateur Hockey Association. Ils ne l'ont pas encore fait jusqu'ici. L'an dernier, Armstrong a porté les couleurs du club Dallas de la United States Hockey League. Schriner est une ancienne étoile des défunts Américains de New-York. Il a porté les couleurs des Maple Leafs de Toronto à sa dernière saison dans la ligue Nationale.

Les Red Sox et les Yankees attendent le "coup de mort"

BOSTON, 1er — (PA) — Les Red Sox de Boston et les Yankees de New-York sont aujourd'hui dans la même situation qu'un homme sur la chaise électrique, qui attend qu'on mette le courant.

Seule une défaillance complète chez les Indiens de Cleveland pourrait sauver l'un ou l'autre club. Les Indiens n'ont qu'à gagner une de leurs trois dernières parties pour s'assurer au moins une égalité pour la première place. Si les Indiens battent Détroit deux fois, ils seront champions, qu'il arrive quoi que ce soit dans la série de deux parties entre les Red Sox et les Yankees à Boston.

Les Red Sox et les Yankees, qui ne joueront pas aujourd'hui, auront la tâche de s'entretuer pour le bénéfice des Indiens. Tous deux y perdront sans doute, comme ils sont sur un pied d'égalité en deuxième place, à une partie et demie de Cleveland. Tous deux seront éliminés à moins que les Indiens, qui ont gagné 11 de leurs 12 dernières parties, ne perdent trois fois.

Les Red Sox ont un avantage considérable "sur papier" pour ce dernier duel à Fenway Park. Ils ont battu les Yankees 12 fois en 20 parties cette saison, et à Fenway Park, ils ont gagné sept des neuf joutes. Au fait, les Yankees n'ont triomphé qu'une fois à Boston depuis le 30 avril.

Il n'est pas étonnant que Joe McCarthy refuse toujours de concéder le championnat aux Indiens. Après une réunion dans le "club-house", hier soir, Joe était toujours optimiste.

"Jack Kramer lancera samedi, a dit Joe. Dimanche, j'emploierai Joe Dobson ou Mickey Harris."

Il est aussi possible que Mel Parnell participe à l'une des deux joutes. Les Yankees peuvent opposer un grand nombre de frappeurs gauchers à un lanceur droitier, et McCarthy a probablement préparé sa stratégie à cet effet.

JOEY PAL, jeune arrière des Alouettes, a été chaudement félicité par le président Léo Dandurand après la victoire sur les Wildcats de Hamilton, jeudi dernier, par 36 à 6. Pal a réussi une longue course de 58 verges pour ensuite faire une passe latérale à Glen Douglas qui a parcouru 30 autres verges pour le premier touché des Alouettes. Le club de football Montréal aura une chance de monter en deuxième position dans le Big Four demain alors qu'il rencontrera les Argonauts de Toronto.

Une grande confiance règne dans le camp des Alouettes

Les Alouettes seront au grand complet pour leur partie de demain après-midi contre les Argonauts de Toronto, au Stadium, et ils sont confiants de remporter une victoire qui leur permettrait de rejoindre les Argos en 2ème position dans le Big Four. Aucun joueur n'a été blessé dans la partie de mardi alors que les Alouettes ont joué une de leurs meilleures parties à Montréal pour écraser les Wildcats de Hamilton, 36 à 6.

Le coach Lew Hayman a annoncé que Steve Nemeth agira encore comme botteur à la place du vétéran McCance et le reste de l'alignement sera exactement le même que mardi dernier.

Steve Nemeth qui a été sensationnel mardi a prouvé qu'il est un habile botteur quand il s'agit des placements. Nemeth est un habile passeur également et son retour au jeu a donné beaucoup plus consistance au club.

Joey Pal et Ralph Toohy sont deux autres joueurs qui se sont surpassés mardi et devraient continuer d'afficher une brillante tenue. Il faut ajouter que tous les joueurs ont évolué avec brio mardi.

Ley Hayman a déclaré avant l'ouverture de la saison que l'édition de cette année des Alouettes représentait le meilleur club depuis son existence. Il voyait probablement juste.

Les Alouettes ont peru au compte de 20 à 7 contre les Argonauts au début de la saison à Toronto, ils sont bien décidés à prendre leur revanche samedi. Ce sera le point tournant de la course au championnat. Les Rough Riders sont toujours en première place, mais on sait que les Alouettes ont remporté leur première victoire contre les Rough Riders à Ottawa même, et cela indique clairement que le club local entend batailler jusqu'à la dernière minute. Une victoire samedi permettrait d'anticiper une double victoire contre les Rough Riders en fin de semaine suivante, et cela signifierait que les Alouettes s'installeraient en première place.

Retour de Box avec les Argos

TORONTO, 1er. — Ab Box, considéré comme un des meilleurs botteurs canadiens, fera un retour dans le football avec les Argonauts de Toronto.

Box, qui est âgé de 37 ans et qui fut jusqu'à sa retraite en 1939 un des meilleurs joueurs d'arrières du pays, est en excellente condition physique. Il ne jouera pas contre les Alouettes à Montréal samedi, mais il s'alignera dans la partie contre les Wildcats de Hamilton une semaine plus tard à Toronto.

Enquête sur la mort de Dinamita

CHICAGO, 1. — Le coroner A. L. Brodie a formé un jury spécial, hier, pour faire enquête sur la mort du boxeur Kid Dinamita des suites de blessures subies dans un combat de boxe à Chicago avant-hier. C'était la deuxième tragédie à Chicago en moins d'un an.

Kid Dinamita, un poids-moyen âgé de 22 ans, est décédé à 4 h. 02 a.m., des suites de blessures reçues à la tête, cinq heures après avoir été mis hors de combat par Bobby McQuillar.

Cinq hommes ont été nommés pour le jury du coroner. Ce sont le major-général John J. Clinnin, qui était membre de la première commission de boxe de l'Illinois après que le sport fut légalisé en 1926, le colonel Joseph Triner, ancien président de la commission de boxe, le Dr Alfred N. Diggs, Lou Radzienda et Leonard Hicks.

Triner, Radziendra et Diggs faisaient tous partie du jury spécial du coroner qui a enquêté sur la mort de Sam Baroudi après son combat avec Ezzard Charles au mois de février. Ils ont fait des recommandations pour certains changements dans les lois de la boxe dans l'Illinois, et 21 de leurs suggestions ont été inscrites dans le nouveau livre de lois.

La mort de Dinamita fut le résultat d'une "lacération traumatique cérébrale" a dévoilé le rapport de l'autopsie pratiquée par le Dr Jerry Kearns. Il fera un rapport complet lors de l'enquête de demain.

Dinamita est le quatrième boxeur à succomber dans l'Etat de l'Illinois depuis que la boxe est reconnue légale. Arne Anderson, un poids lourd, est mort au mois de février, 1941, et Al Reasoner, un poids léger succomba en décembre, 1943, après un combat avec Freddy Dawson.

Dawson rencontra Dinamita ici au mois d'août, gagnant par mise hors de combat technique. Le combat d'hier soir était le premier de Dinamita depuis qu'il fut vaincu par Dawson. Il avait participé à 81 combats professionnels, et sa mise hors de combat par Dawson était sa première.

Côté et Evans prendront part au marathon d'Hochelaga le 10

Gérard Côté et Lloyd Evans, les deux meilleurs coureurs de longue distance de la province et de tout le Canada, participeront au marathon d'Hochelaga qui sera disputé sur une distance de 10,000 mètres dimanche, le 10 octobre prochain.

Côté et Evans ont donné leurs inscriptions à l'organisateur Louis Thoraval la semaine dernière. Côté et Evans ont récemment participé au marathon de New-York et ils sont favoris pour remporter les honneurs du marathon d'Hochelaga.

Gérard Côté

Il se pourrait toutefois qu'ils aient encore la tâche difficile dimanche prochain car Louis Thoroval a déjà reçu l'inscription de Johnny Sample de Lynn, Mass., un solide coureur qui est continuellement dangereux. Il s'attend à plusieurs autres inscriptions importantes de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York.

Il semble qu'encore une fois il parviendra à réunir tous les meilleurs coureurs du continent de sorte que cette épreuve fournira une course toute aussi intéressante que les précédentes.

Côté et Evans se sont livré une lutte acharnée lors de la dernière épreuve disputée dans l'est de la ville, et tout laisse prévoir que la présente épreuve sera une répétition de celle-ci, car tout en étant grands amis Côté et Evans n'ont aucune pitié l'un pour l'autre lorsqu'ils sont en piste. Ils bataillent toujours jusqu'à la fin pour se battre l'un ou l'autre. La lutte entre ces deux coureurs devrait donc être enlevante au possible.

Plusieurs autres coureurs locaux ont aussi déclaré leur intention de participer à ce marathon, mais leurs inscriptions n'ont pas encore été reçues par le promoteur qui s'attend toutefois à en recevoir un bon nombre en fin de semaine.

3 joueurs sont égaux en tête

PORTLAND, 1er. — Ben Hogan a affiché une tenue remarquable hier pour finir sur un pied d'égalité avec Gene Webb de Springfield et Fred Haas de Nouvelle-Orléans dans la première ronde du tournoi de Portland pour une bourse de $15,000.

Hogan a réussi un score de 67. Ce fut à Portland que Hogan a établi un record en 1945, ayant obtenu un score de 261. Webb et Hass ont aussi fait belle figure.

Ed "Porky" Oliver a obtenu un score de 68, aujourd'hui, tandis que Johnny Palmer et Al Zimmerman en ont réussi chacun un de 69.

Hamilton fera face au Cornwall demain

Les Tigers de Hamilton joueront à l'aréna de Lachine demain soir dans la première partie d'une série pour le championnat de la crosse de l'Est du Canada. Les Tigers alignent des joueurs de Toronto et de St. Catharines et ils sont fort puissants.

Les Tigers aligneront des joueurs tels que Joe Chevers, Doug Flavell, Merv McKenzie, Elmer Lee, Jack Cair, Elain McDonald, Alvin Doyle, etc.

Les Flyers de Cornwall, les adversaires des Tigers dans cette série, comptent sur les Jamieson, Sinfield, Tony et Gaby Wheleer, Bill Walker, Garand, etc.

WASHINGTON, D.C.—Sonny Boy West, 134 1-2, Washington, knockoute Maxie Shapiro, 135, New-York (6).

Activités de la Palestre

BALLON-VOLANT

Les activités de la section féminine s'annoncent très bien, pour la saison 1948-49. Deux équipes ont déjà été formées parmi les nouvelles recrues: L'équipe des "Rouges", pilotée par Claire Pratte, comprenant les joueuses suivantes: Thérèse Dumont, Mariette Pinard, Louise Lacombe, Gabrielle Tremblay, Jeannine Tremblay, Jocelyne Pariseau. L'équipe des "Vertes" dont Andrée René est capitaine, est composée de Lyse Poupart, Lucette Riverin, Jeannine Moisan, Huguette Rancourt, Mariette Champagne et Yolande Lacroix.

Réunion importante des raquetteurs

Le publiciste de l'Union des Clubs de Raquetteurs de Montréal, Jimmy Healy, désire annoncer, que ce soir, aura lieu une importante assemblée de cette Union. Au nom du président M. Oscar Sauvé, il invite les délégués à se rendre nombreux pour cette occasion, car il est plus que probable qu'à cette assemblée sera nommé le président du Comité d'Organisation du prochain Congrès International, qui comme on le sait sera tenu à Montréal l'hiver prochain. A cette assemblée également l'on tracera le programme officiel de la soirée de la remise du Drapeau, qui aura lieu mercredi soir le 6 octobre prochain. Cette assemblée sera tenue au local du club Canadien de Saint-Henri, dont le président est Oscar Sauvé et qui est situé au no 218 rue Atwater.

Mercredi soir dernier avait lieu au local du cluz des raquetteurs "Le Laurier" Inc., l'installation officielle des membres du Bureau de Direction pour la saison 1948-49. Cette assemblée était présidée par le conseiller juridique de cette association, Me Marc Lacoste. Il profita de la circonstance pour féliciter chaudement M. et Mme Raoul Charbonneau, qui cette année entreprennent un 24e terme comme président et vice-présidente

Voici maintenant outre M. et Mme Raoul Charbonneau, comment se compose la direction pour le prochain terme. secrétaire-trésorier, Léopold Archambault, 14e terme; capitaine, Camille Bertrand, 8e mandat; lieutenant, Roméo Racette, 3e terme. Les directeurs qui furent élus en groupe sont les suivants: corps de musiue, Georges Lessard; porte-drapeaux, MM. Lucien Sansoucy et René Poirier; quartier-maitre, Roger Forget; en charge du local, Robert Plumb; vérificateur, Henri Desroches; sports, Rodolphe Rousseau; sergent-d'armes, Paul Dufresne; adjoint, René Praent et Jimmy Healy publiciste.

Carl Gardner est blessé

ST. CATHARINES, Ont., 1 oct. —Carl Gardner, qui est passé aux Leafs de Toronto dans une transaction avec les Rangers de New-York, a compté deux buts et obtenu autant d'assistances à la pratique d'hier avant de découvrir qu'il souffrait d'une fracture du nez et de la joue. Gardner a été blessé au début de la troisième période, mais il est revenu au jeu quand l'examen aux rayons-X a révélé hier que Carl souffrait de fractures.

La plupart des Rangers sont sous contrat

LAKE PLACID, N.-Y., 1er (P.A.) —Sauf quelques joueurs seulement, tous les réguliers des Rangers de New-York ont signé leur contrat pour la prochaine saison. Frank Boucher, gérant des Rangers, a déclaré que les autres joueurs ne devraient pas tarder à apposer leur signature au bas du document traditionnel.

Boucher n'a pas voulu révéler les noms des joueurs qui n'ont pas encore accepté les conditions de la direction du club. Boucher a annoncé également le transfer de six joueurs des Rangers et des Ramblers de New Haven au club Tacoma de la Côte du Pacifique et quatre au club St-Paul, de la United States Hockey League.

Les six joueurs qui joueront pour le Tacoma sont Doug Stevenson, Bill Glokas, Frank Côté, Fernand Perrault, anciennement avec le National junior, Hub Anslow et Angus McKay. Les quatre joueurs qui prendront le chemin de St-Paul sont Bill Jukes, Angus Cameron, Ian MacKintosh et Harry Bell.

Boucher a déclaré que le St-Paul enverrait Mel Reid et Ronnie Rowe au club Tacoma, et Gino Rozzini aux Ramblers de New Haven de la ligue Américaine.

PROBLEME A RESOUDRE

Il n'y a aucun blessé dans le camp des Neworkais, mais le problème de Boucher est de trouver deux ailiers capables de flanquer habilement le joueur de centre, Buddie O'Connor sur la première ligne d'attaque. Jusqu'ici, Boucher n'a rien trouvé d'extraordinaire, mais il espère trouver une bonne solution d'ici quelques jours. Les Rangers doivent commencer leur saison 1948-49 contre les Canadiens au Forum de Montréal le 14 octobre prochain.

Paice succède à Tom McKenna

LAKE PLACID, N.-Y., 1.—Frank Boucher, gérant-général des Rangers, a annoncé hier soir que Frank Paice avait été nommé entraineur du club, succédant ainsi à Tom McKenna, qui a occupé ce poste depuis 1946. Paice était avec les Rovers de New-York de la ligue Québec. McKenna a quitté les Rangers parce qu'il veut se concentrer dans le baseball. Il agit comme entraineur des Giants de Jersey-City.

Le Royal perd contre Dallas

ST-HYACINTHE, 1er. — Les Texans de Dallas, de la United States Hockey League, ont défait les Royaux de Frank Carlin de la ligue senior du Québec, par 3 à 2 dans une partie hors-concours disputée, ici hier soir.

Denis Filion, George Bougie et Howis Cox furent les compteurs des vainqueurs, tandis que Bobby Pépin a été l'écolle du Royal senior en comptant les deux buts de son club.

Peden et Cyr aux 6-Jours de Buffalo

BUFFALO, 1er. — Torchy Peden, qui a gagné 38 courses des six-jours durant sa longue carrière, formera une équipe avec René Cyr lors des six-jours qui commenceront à Buffalo le 5 octobre. Peden, qui est âgé de 41 ans a commencé sa carrière professionnelle dans le cyclisme en 1928. Peden et Cyr ont déjà formé équipe à Montréal en 1939 et ils s'étaient classés deuxièmes.

18 morts dans un cinéma

Des équipes de secours fouillent les débris du Pamlet Theatre, un cinéma du secteur américain de Berlin dont le toit s'écroula tuant 18 personnes et en blessant 35 autres.

Manuel Torres serait opposé à Yvon Robert

Manuel Torres, champion poids-lourd du Mexique, sera peut-être le prochain adversaire du champion Yvon Robert, au Forum, mercredi prochain. Le promoteur Eddie Quinn a été avisé, hier, par le colonel Tarry Landry, président de la "National Wrestling Association" que Torres avait été nommé l'aspirant No 1 au titre. Cela n'influencera pas beaucoup Quinn qui combat la N.W.A. au sujet de Robert, considéré par plusieurs associations américaines et au Canada comme champion mondial à la suite de sa victoire sur Lou Thesz.

Cependant le fait que Torres a lancé un défi à Robert et qu'il soit si hautement considéré par la N.W.A., il se peut que Quinn le mette sous contrat pour un match contre Robert, dans un match non pour le titre ici et cela lui permettra probablement d'obtenir un match de championnat.

Torres a prouvé qu'il est un gladiateur rapide et scientifique. Il est très populaire en Californie. Il a enregistré plus d'une victoire dans l'Est et Robert n'aura certainement pas la tâche facile si le match est bâclé.

Robert a défendu son championnat il y a deux semaines contre le champion européen Yvar Martinson. Mercredi dernier en compagnie de Moquin, Robert a triomphé dans un match par équipes selon la méthode australienne des bouillants caractères que sont Lee Henning et Ray Eckert. Robert est en parfaite condition depuis qu'il a reconquis le titre et il sera probablement favori si le match avec Torres est bâclé.

Brissie est blessé

PHILADELPHIE, 1er.—Lou Brissie, jeune lanceur gaucher des Athlétiques de Philadelphie, qui a gagné 14 parties cette saison, a été blessé à une jambe et il fut forcé d'aller à l'hôpital. Cet artilleur devait lancer contre les Yankees aujourd'hui.

Thompson favori

MANCHESTER. — Billy Thompson, champion poids-léger de l'Empire Britannique, est légèrement favori pour conserver son titre contre le titulaire canadien Little Arthur King demain soir.

Pep vs Saddler

NEW-YORK 1er. — Willie Pep, champion poids plume du monde, a accepté de rencontrer Sandy Saddler de New-York, dans un match pour le championnat, le 29 octobre prochain au Madison Squaque Garden.

Saddler a subi seulement cinq défaites en 93 combats professionnels.

Les Cataractes à l'entraînement

SHAWINIGAN, 1er—Les Cataractes de Shawinigan Falls de la ligue Québec Senior ont commencé leur entrainement ici à l'aréna hier. Environ 25 joueurs ont pratiqué sous la direction du "coach" Red McKenzie. Parmi les recrues on remarquait Gilles Trudel qui a joué pour le National l'an dernier.

Mort d'un autre boxeur en Europe

ROME, 1er oct. (Reuters). — Gino Verdinelli, 23 ans, boxeur mi-moyen italien, est décédé à l'hôpital hier à Rome à la suite d'un récent combat à Lisbonne contre le champion français Robert Villemain.

Verdinelli a subi une commotion cérébrale et il a été transporté à l'hôpital à Rome, où il est décédé après une opération.

Cleveland annule

BRANDON, 1 oct. — Les Millers de Minneapolis et les Barons de Cleveland ont fait partie nulle au score de 3 à 3, ici hier soir, dans une partie d'exhibition.

Tom Forgie a compté deux deux points et Stan Smith un pour les Millers tandis que Roy Kelly, Hyman Buller et Johnny Holota ont réussi les buts des Barons.

Mauro à Chicago

CHICAGO, 1er.—Les Cubs de Chicago ont fait l'achat du coltigeur Carmen Mauro des Vols, de Nashville, de la Southern Association. Mauri, qui est âgé de 21 ans, se rapportera aux Cubs à St-Louis demain. Il a conservé une moyenne de ,284 ou 85 parties cette saison.

SAN ANTONIO, Tex.—Eddie Bertolino, 133, Galveston, bat aux points Chucho Ruiz, 134, Mexico (10).

FINANCE et COMMERCE

Terre-Neuve dotée d'une importante usine à papier

Lors d'une entrevue qu'il accordait hier, sir Eric Bowster, président de Bowster Paper Corporation, Limited, a déclaré que Terre-Neuve serait bientôt dotée de la plus importante usine à papier au monde. L'usine entrerait en production le 15 octobre, et elle pourra produire 100,000 tonnes de papier-journal et 55,000 tonnes de sulfite de pulpe pour l'exportation. L'usine est située à Cornerbrook.

Sir Eric a précisé que la nouvelle machine est la plus grosse du genre au monde et qu'elle doit servir à une usine qui deviendra sous peu la plus importante au monde pour la fabrication de la pulpe.

Terre-Neuve, cette future nouvince canadienne, possédera donc une industrie puissante qui, au dire de Sir Bowster, assurera des revenus à une grande partie de la population.

Le papier qui sortira de cette presse roulera sur une machine de 266 pouces de large à une vitesse maximum de 2,000 pieds de papier à la minute. La production annuelle du moulin sera d'environ 300,000 tonnes de papier.

Il a fallu deux ans pour construire cette machine. Soixante pour cent de la construction a été effectuée au Canada: 30 pour cent cent en Angletere et 10 pour cent aux Etats-Unis.

D'après sir Eric Bowster, la situation du papier d'imprimerie n'a pas beaucoup changé depuis le printemps dernier. L'industrie en général connait une ère de prospérité, la demande continue d'être croissante. Il a ajouté que dans le Royaume-Uni, l'industrie du papier s'est même améliorée. Les moulins opéraient à 25 pour cent de leur capacité le printemps dernier; ils opèrent aujourd'hui à 40 pour cent. Ceci est dû à une production meilleure du charbon et des matières premières qui servent à la fabrication du papier.

Prises de poissons maritimes en août

La prise des pêcheries maritimes en août ne dépasse que légèrement celle d'août 1947, mais la valeur est plus élevée de 65 pour cent. La prise du mois s'élève à 137,000,000 de livres valant $9,806,000 contre 134,700,000 livres d'une valeur de $5,900,000 en août 1947.

Cette différence provient surtout de la hausse de prix du saumon du Pacifique. Contrairement aux prévisions antérieures, la prise de cette espèce durant le mois est moindre qu'en août 1947. Une prise plus considérable de thon est aussi un facteur du succès des pêcheries de la Colombie Britannique en août. La prise totale sur la côte du Pacifique s'élève à 45 millions de livres d'une valeur de $6,200,000 contre 50 millions de livres valant $3,400,000 en août 1947.

Les pêcheries saisonnières de l'Atlantique accusent une augmentation tant du volume que de la valeur de la prise de toutes les principales espèces, sauf dans le cas de la morue, où la tendance à la baisse se continue; cette tendance observée depuis deux mois, si attribuable à la rareté de poisson. Par contre, le prix de la morue augmente. La prise totale du mois représente 92,000,000 de livres, valant $3,600,000 contre 84,700,000 livres d'une valeur de $2,500,000 en août 1947.

Sur les deux côtes, une augmentation significative dans la production de filets congelés de poisson de fonds est enregistrée. Il est évident que, en Colombie Britannique, le saumon mis en conserve représente une plus forte proportion de la prise que l'an dernier. Dans l'Atlantique la mise de poisson en conserve diminue sauf dans le cas des sardines de hareng.

M. Donald GORDON, sous-gouverneur de la Banque du Canada, succède à M. Graham-F. Towers au poste de directeur de la Banque Mondiale. M. Towers a démissionné parce qu'il ne pouvait plus participer activement aux affaires de la Banque Mondiale.

Les prix de gros ont touché 157.8

Le nombre-indice général des prix de gros, fondé sur 100 en 1926, monte rapidement en août et atteint 157.8; c'est le point le plus élevé depuis août 1920, alors qu'il s'établissait à 160.2. Le sommet de 164.3 avait été atteint en mai 1920. L'indice augmente de 5.8 points depuis un mois et de 27 points en un an. Les indices des sous-groupes sont tous plus élevés qu'en juillet; les principales augmentations se produisent dans les métaux non ferreux, les produits chimiques, les substances végétales et les animaux et leurs produits.

Les indices des sous-groupes s'établissent comme suit: ceux de juillet sont entre parenthèses: substance végétales, 140.0 (132.3); animaux et leurs produits, 177.4 (170.2); textiles, 156.9 (143.9); bois 193.8 (184.3); fer, 163.3 (159.6); métaux non ferreux, 155.4 (143.9); métalloïdes, 136.0 (134.5); produits chimiques, 126.7 (116.7).

Dividendes payables

Dominion Bridge Co.: 30 cents par action, payable le 31 octobre aux actionnaires inscrits au 29 octobre.

Brazilian Traction, Light and Power Co.: $1 par action, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits au 22 octobre.

Saguenay Power Co.: $1.06 par action privilégiée, payable le 1er janvier aux actionnaires inscrits au 8 décembre.

San Antonio Gold Mines: 7 cents par action, payable le 5 novembre aux actionnaires inscrits au 5 octobre.

Shawinigan Water & Power Co.: —dividendes régulier trimestriel de 30 cents par action, payable le 25 novembre aux actionnaires inscrits au 18 octobre.

Bathurst P. & P. Co.: 37½ cents par action 2 "A", payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits au 3 novembre.

Cockshutt Plow Co.: 20 cents par action, payable le 1er mars 1949 aux actionnaires inscrits au 1er février; et 20 cents par action, payable le 1er juin 1949 aux actionnaires inscrits au 2 mai.

Canadian Converters Co.: 13¾ cents par action "A", payable le 30 octobre aux actionnaires inscrits au 5 octobre.

Canadian Oil Companies: 20 cents par action, payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits au 15 octobre.

Anglo-Canadian Telephone Co: 56¼ cents par action privilégiée, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits au 8 octobre.

Argus Corp.: 15 cents par action ordinaire et $1.12½ par action privilégiée, tous deux payables le 1er décembre aux actionnaires inscrits au 29 octobre.

Waterhouse Ltd.: 20 cents par action "A", payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits au 31 octobre.

N. Slater Co.: 30 cents par action ordinaire, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits au 9 octobre; et 53 cents par action privilégiée, payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits au 2 octobre.

La presse anglaise veut plus de papier à journal canadien

LONDRES, 1er—(P.C.)—La compagnie Newsprint Supply a annoncé hier qu'elle espère obtenir des autorités gouvernementales la permission d'importer 100,000 tonnes de papier-journal du Canada et de Terreneuve en 1949.

Si cet objectif est atteint, les importations de l'année prochaine atteindront le chiffre de celles de 1947 et de 1948.

Le Board of Trade a déjà informé la compagnie qu'on l'autorise à acheter 80,000 tonnes au Canada et à Terre-Neuve en 1949, dont 60,000 tonnes au cours des six premiers mois.

Quant au solde de 20,000 tonnes qu'il sera permis d'importer après les 60,000 premières tonnes, la compagnie espère qu'il sera porté à 40,000, par le gouvernement si la crise anglaise du dollar s'est un peu allégée.

Entre temps, la Grande-Bretagne essaiera d'augmenter davantage, si possible, ses achats de papier-journal dans les pays qui ne sont pas compris dans la zone du dollar.

Shawinigan a nommé un vice - président adjoint

M. James Wilson, O.B.E., président de The Shawinigan Water and Power Company, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Auguste Baribeau au poste de vice-président adjoint. M. Baribeau est à l'emploi de The Shawinigan Water and Power Company depuis 1930; avant sa présente nomination, il était gérant adjoint du département commercial et de distribution avec quartiers généraux au Trois-Rivières. Ses fonctions l'obligeaient à beaucoup voyager à travers le territoire que dessert la compagnie et il est donc très connu, tout particulièrement des autorités municipales dans une grande partie de la province. Avant de faire partie de la compagnie, il

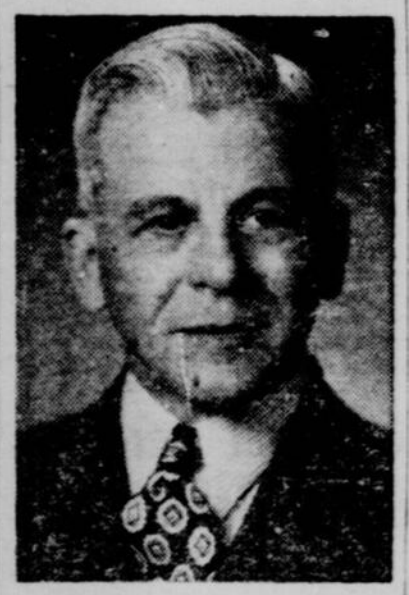

M. AUGUSTE BARIBEAU

était gérant de la Yamachiche Electric Company, qui a été vendue à une filiale de The Shawinigan Water and Power Company en 1925; auparavant il avait eu la direction de la coupe du bois de pulpe sur le St-Maurice et dans la vallée de la Matapédia.

Originaire de Sainte-Anne de la Pérade, M. Baribeau a été maire de ce village de 1921 à 1947. Il fait partie du conseil d'administration de St. Maurice Transport Co., des Trois-Rivières. Il a été vice-président de l'Union des conseils de comtés de Québec de 1943 à 1947, directeur de l'Union des municipalités de la province de Québec jusqu'en 1947 et préfet du comté de Champlain de 1936 à 1947.

Les prix des oeufs varient très peu

Les prix des oeufs A-gros et A-moyens sont demeurés fermes; les arrivages étaient suffisants et la demande plutôt lente pour les A-moyens, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

Non compris par camions

	Oeufs caisses	Beurre boîtes	From. boîtes
Mercredi ...	10,646	.....	5,937
Ann. dern. ..	70,847	.....	3,731

PRIX DU BEURRE

Commodity Exchange

Marché au comptant

Québec, 92 points .... 68½ of.

Marché libre

No 1 pasteurisé	68½
En tinette	69
Pains de 1 livre	70½

PRIX DES OEUFS

	†Gouv.		§Comm Exch.
A-gros	68		64
A-moyens ..	65		64
A-poulettes .	41	-42	40
B	45	-46	43
C	33	-34	33

	¢	*Prix de détail
A-gros		76 -79
A-moyens		73 -77
A-poulettes		52 -57
B		53 -57
C		43 -46

Marché à terme

Septembre ..... 65 of.

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Service de renseignements sur les marchés. Marché local caisses en bois gratuites.

§—Prix de clôture au Canadian Commodity Exchange; minimum de 50 caisses.

*—Prix approximatif aux consommateurs.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Abenakis	.03	.04½
Amal Kirk.	.06	.07
Annameque	.01½	.02½
Baker Lake	.01½	.02½
Batchelor Lake	—	.26
Bright R. L.	.02	.04
Bar Lun	—	.10
Brown McDade	.08	.09
Carricona	.00¾	.01½
Circle Yellow	.04	.07
Claremont	—	.10
Cons. Chiboug.	.23	.26
Cont. Copper	.07½	.09
Columbiers	.01	.02
Courtmont	—	.10
Cuyuni (new)	.50	.57
De Santis	.04	.06
Donrand	—	.05
Dorbaska	.01	.02
Dumico	.04	.05
Dunford	.05	.06
Duparquet	.01½	.02
Gaymont	.06	.08
Glencona	.02	.03
Goldpac	.12	.15
Gordon Lebelt	.04	.06
Granleduc	.26	.30
Groenlee	.03½	.05
Harpers	.01	.02
Hugh Pam	.09	.11
Insco	—	.14
Jet Oil	.15	.17
Kambe	.12	.14
Kenbay	.05	.07
Lake Expanse	.03½	.05
Lake Geneva	.04	.06
LaSalle	.04¾	.05¾
Lexidon	—	.15
Lamble R. L.	.04	.06
Lavalie	.02	.03
Lloyd Rock	.15	.17
Major	.02½	.04
Martin Bird	.03	.05
Marbenor	.07	.08
McCuaig	.03	.05
Natl. Malartic	.10	.12
New Augurita	.07	.09
New Malartic	.02½	.03½
Newport	.02	.04
Norbeau	.55	.70
Norcourt	.03	.05
Obaska Lake	.09	.11
Obalski	.03	.05
Obalski (1945)	.06	.08
Ont. Nickel (old)	.02½	.03½
Opem. Copper	.11	.13
Pan. Canadian	—	.03
Pardnors	—	.08
Pascalis	.10	.12
Payne	.05	.07
Payore Cons.	—	.03
Pershing Man.	—	.10
Pinnacle	.01	.01½
Presdor	.01¼	.02½
Quejo	.03½	.05
Rainville	.10	.14
Rand Mal.	.05½	.07
Randona	.04½	.06½
Renfort	.02	.04
Scott Chib.	.03½	.05
Southvue	.26	.28
Sovereign	.03	.05
Starlight	.02	.04
Trans. Duvernay	.14	.16
Trident	—	.11
Vauze Dufault	.06	.08
Wendell	.08	.10
Young Dave	.19	.21

Stadacona Mines

En août, les profits d'exploitation de Stadacona Mines se sont élevés à $22,596, en incluant l'aide fédérale de $5,200, comparativement à $18,035 l'an dernier.

L'usine a traité 11,500 tonnes de minerai, contre 11,617, et la production brute a été de $73,011 au lieu de $72,773.

Revue du marché du bétail vivant

Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal cette semaine: 3174 bêtes à cornes, 4613 moutons et agneaux, 3561 porcs et 3244 veaux. En plus, 310 bêtes à cornes, 132 veaux furent consignés aux maisons de salaison et 40 bêtes à cornes furent maniées dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Lundi, 11 octobre, Jour d'Action de Grâce, les deux marchés de Montréal seront fermés à toutes transactions.

Les transactions de cette semaine sur les bêtes à cornes et les veaux furent très peu actives et les ventes sur les agneaux et les porcs s'effectuèrent lentement. Vers la fin de la semaine, environ 400 têtes de bêtes à cornes sont demeurées dans les cours à bestiaux et les acheteurs n'offrent aucun prix pour ces têtes non-vendues. Les prix des bêtes à cornes baissèrent de 2.00 à 3.00 sur certaines classes. Les veaux de lait étaient 1.00 de moins, les autres catégories 2.00 de moins cher. Les prix des agneaux ont baissé de 2.00 et ceux des porcs d'environ 50 cents.

Il y avait 275 bêtes à cornes et 248 veaux achetés dans les cours afin d'être expédiés aux Etats-Unis en plus de 99 bêtes à cornes, 260 moutons et 95 veaux aussi achetés dans les cours afin d'être expédiés dans différents endroits au Canada.

La plupart des bêtes à cornes non-vendues sont des bouvillons et des taures qui se vendent très difficilement. Un chargement de bons bouvillons s'est vendu à 23.00; les moyens 16.00 à 20.00 et les communs 10.00 et plus. Les taures variaient entre 9.00 et 18.00, quelques-unes 19.00 et 20.00 et une couple de choix à 23.00. Les bonnes vaches ont rapporté 15.00 à 16.00, quelques ventes à 17.00 et 17.50; les moyennes, 12.00 à 14.00 et les communes 10.00 et plus. Les animaux pour la mise en conserve donnaient 7.00 à 9.50. Les bons taureaux, 16.00 à 18.00 et les communs 10.00 à 15.00.

Au début de la semaine, les bons veaux de lait se vendaient à 25.00. Mardi, ils se vendaient à 27.00; les communs à moyens variaient entre 19.00 et 23.00. Les veaux de chaudière étaient de 15.00 à 18.00 et les veaux d'herbe 10.00 à 14.50, la majorité entre 12.50 et 13.50.

Les bonnes agnelles et les agneaux châtrés se vendaient à 20.00, les béliers 18.00 et les communs 12.00 et plus. Plusieurs chargements se sont vendus sur une base non-classifiée à 18.00 et 19.00. Les moutons variaient entre 3.00 et 7.00.

La majorité des ventes sur les porcs ont enregistré 33.00 pour la catégorie A, quelques-uns 33.25. Les truies, 30.00 abattues.

Gatineau Power Co.

Gatineau Power Company et ses filiales rapportent, pour les six mois terminés le 30 juin 1948, un profit net de $1,590,532 ou l'équivalent de 72.6 cents par action ordinaire, comparativement à $1,861,052 ou 87.7 cents l'action pour la période correspondante de 1947.

Les recettes d'exploitation ont baissé de $6,031,569 à $5,834,153, tandis que les revenus divers ont diminué de $124,353 à $57,043. Les frais d'exploitation et d'entretien et les frais généraux se sont élevés à $1,089,039, à comparer à $918,563 il y a un an, mais l'impôt sur le revenu a diminué de $1,655,437 à $1,436,191.

Marché des changes

NEW-YORK, 1. (P.C.) — A l'ouverture du marché des changes, aujourd'hui, le dollar canadien se haussait de 1-16 de point à escompte de 7 1-4 pour cent par rapport à la devise des Etats Unis. La livre sterling demeurait stable au cours de $4.03 1-4.

Une mère, son nouveau-né et un vieillard, victimes des flammes

(Suite de la page 3)

une ambulance, mais un interne de l'hôpital Ste-Justine, après avoir vainement tenté de ranimer l'enfant, constata le décès. Le petit cadavre fut transporté à la morque pour fins d'enquête du coroner.

EMPOISONNES PAR LA PTOMAINE

Un anniversaire célébré en famille a failli tourner au tragique hier soir, quand le père, dont on célébrait le 43e anniversaire, et son fils, un bambin de neuf ans, durent être hospitalisés, souffrant d'empoisonnement par la ptomaïne.

Le père, M. Ernest Elliott, fut transporté à l'hôpital Général et l'enfant à l'hôpital Ste-Justine. A ces deux institutions, on nous apprend toutefois que leur état n'est pas grave.

Mme Elliott et deux autres enfants du couple n'ont ressenti aucun malaise.

VICTIMES DE L'ONDE

On a repêché hier, dans les eaux du fleuve St-Laurent, près de la ville de Sorel, le corps de Marcel Rail, jeune homme de 18 ans, qui habitait 2111, rue Desery, à Hochelaga, victime de l'onde jeudi dernier à Repentigny. Un verdict de mort accidentelle fut rendu un peu plus tard, à l'issue d'une enquête par le coroner J.-J. Guertin, de ce district. Les constatations d'usage furent faites par le détective Paul Coulombe de la Sûreté provinciale.

DISPARU RETROUVE NOYE

Le cadavre d'un enfant de 15 ans, Jack McLelland, de St-Timothée, Qué., a été repêché hier dans les eaux du fleuve St-Laurent, au pied de l'avenue Riverview, à Verdun. La police de la municipalité voisine a déclaré que le garçonnet était disparu de chez lui depuis une semaine.

Opposition irrévocable d'une minorité québécoise

(Suite de la page 3)

tion — c'est-à-dire les partisans de M. Drew — ont offert à l'équipe Fleming une sorte de compromis. Ils leur offraient de voter pour Fleming au premier tour du scrutin, en les engageant à voter pour Drew au second tour. Mais le clan Fleming a refusé cette proposition, parce qu'un nombre assez considérable de délégués ne veulent pas du tout voter pour Drew, ni pour Diefenbaker, peu importe quel soit le tour du scrutin. — "Nous voterons pour Fleming au troisième, au quatrième et au cinquième scrutin s'il le faut", a déclaré M. Gobeil, [illegible] organisateur du jeune député. Rien ne nous empêche de le faire et, à chaque tour, nous gagnerons de nouveaux partisans".

Le grand problème des "grands manitous" tories devant cette rebellion québecoise réside dans le fait qu'ils veulent envers et contre tous que M. Drew soit choisi chef du parti et que, si Fleming prend un vote considérable dans la délégation de Québec, il est dangereux que Diefenbaker l'emporte par suite du travail de propagande qu'il a fait dans tout le pays.

Par ailleurs, la "haute finance" tient absolument à la victoire de M. Drew et elle tient en suspicion M. Diefenbaker parce qu'il serait évidemment plus "à gauche" que le colonel Drew.

Aussi, au cours de la journée, Me Yvan Sabourin s'est tenu comme on dit au "confessionnal". Il a reçu à tour de rôle les délégués des diverses parties de la province de Québec, sans doute pour les persuader des grandes qualités de M. Drew comme chef éventuel du parti.

A tout événement, les délégués se réuniront ce midi, contrairement à toutes les règles imposées pour le congrès, afin de prendre une décision sur leur vote. Mais cela n'a pas beaucoup d'importance. A côté du petit noyau des récalcitrants, la grande majorité des délégués québécois sont des "Drew".

Il n'y a que des dégâts

Ces jours derniers, Glenda Benn et son jeune frère Billie, de la banlieue de London, Ont., durent évacuer en vitesse le domicile de leurs parents lorsqu'un lourd camion dérapa sur la chaussée, démolit un mur de l'édifice et fit irruption dans le magasin général contigu au logis, aussi propriété de la famille Benn. Tous les murs furent ou démolis ou violemment secoués et les membres de la famille racontent qu'ils crurent à un violent tremblement de terre. On voit ici une partie des dégâts. Le conducteur du camion subit un violent choc nerveux. Les Benn s'en tirèrent cependant indemnes.

La France marche vers l'anarchie

PARIS, 1er (B.U.P.) — Le général Charles de Gaulle a déclaré, ce matin, au cours d'une conférence de presse, que la France marche vers l'anarchie. Il a demandé au peuple de le ramener au pouvoir pour sauver le pays de la catastrophe.

Ville-Lumière sans lumière

(Suite de la page 3)

ront leur travail pour une période indéfinie, c'est-à-dire jusqu'au moment où le gouvernement se décidera à rappeler la mesure à laquelle ils s'opposent.

Une autre menace de grève s'annonce aussi à l'horizon. En effet, les 250,000 mineurs de charbon du pays entreront en grève dimanche, pour une période indéfinie, pour protester contre la politique d'économie du gouvernement.

Entre temps, les gaullistes et les communistes exploitent les troubles ouvriers dans lesquels se débat la France et demandent, avec plus d'insistance que jamais, la tenue d'élections générales.

Les marchands craignent une baisse dans le prix des vêtements d'hommes

(Suite de la page 3)

"L'Histoire se répète constamment. Et souvent la baisse arrive au moment où le public s'y attend le moins et elle demeure inexplicable".

M. Fraser a aussi révélé que les ventes de salopettes pour hommes ont diminué depuis mars dernier. Sur la question des prix, M. Fraser, ni les représentants de la Compagnie de la Baie d'Hudson n'ont voulu se compromettre: rien ne nous permet de prévoir, ont-ils déclaré, qu'ils diminueront ou qu'ils augmenteront.

Ils ont poursuivi en disant: "La plupart de nos fournisseurs semblent essayer de maintenir les prix à leur niveau actuel".

26,075,000 CATHOLIQUES

Des statistiques dressées sur le mouvement catholique aux Etats-Unis affirment que la population catholique de ce pays, y compris l'Alaska et les îles Hawaï, a augmenté de trois quarts de million.

Elle atteint le chiffre de 26,075,000. Quatre diocèses comptent plus d'un million de catholiques: Chicago avec 1,755,000; Boston, avec 1,240,000; New-York, avec 1,183,000; et Philadelphie, avec 1,153,000. La hiérarchie compte 4 cardinaux, 21 archevêques et 153 évêques. Le nombre de prêtres a augmenté de 1,277, atteignant le chiffre de 41,747. On compte parmi les religieux, 7,335 Frères et 141,083 religieuses. Le corps enseignant compte 101,914 professeurs, parmi lesquels 6,779 prêtres, 3,115 Frères, 372 scolastiques, 79,952 religieuses et 11,296 laïcs.

14,995 PAROISSES

Le total des paroisses s'élève à 14,995, parmi lesquelles 900 environ n'ont pas de prêtres résident. Les institutions catholiques d'enseignement sont au nombre de 11,239, parmi lesquelles 66 séminaires diocésains, 278 Séminaires et scolasticats religieux, 221 Universités et collèges, 1,637 établissements d'enseignement moyen diocésains et 795 privés, 7,724 écoles primaires diocésaines et 524 privées. Au cours des deux dernières années, la population des Universités et collèges a plus que doublé. Les hôpitaux catholiques sont au nombre de 716, en augmentation de 13.

Les conversions ont été en 1947, de 115,214, en augmentation de 14,586. Les baptêmes d'enfants se sont élevés au total de 907,204, en augmentation de 168,989; les mariages au nombre de 395,593, sont en augmentation de 43,821. On compte 252,091 décès. Chaque catholique donne, en moyenne, un dollar par dimanche pour les frais du culte et les oeuvres.

Vivent les petits livreurs !

A l'occasion de la semaine des petits livreurs de journaux, 1er au 8 octobre, les clubs sociaux ont organisé des soirées récréatives en l'honneur de ces petits bonshommes qui vous apportent chaque matin votre journal préféré. La petite ANNE BUDD et EDDIE FRYER sont photographiés au moment où ils exercent avec joie leur métier de livreurs de journaux.

Les Anglais s'intéressent à la province de Québec

"Les Canadiens français ont laissé une très bonne impression en Grande-Bretagne et plusieurs industriels britanniques sont fort intéressés à commercer avec la province de Québec". Voilà ce que déclarait, hier, M. James S. P. Armstrong, agent général de la province d'Ontario à Londres, à son arrivée à Montréal d'où il se dirigeait vers Toronto pour conférer avec son gouvernement.

"Il arrive souvent, a déclaré M. Armstrong, qu'on nous demande des informations au sujet de la province de Québec, et il nous est même arrivé de conseiller à des industriels anglais qui cherchaient des débouchés commerciaux de s'adresser à des commerçants de la province de Québec, sans léser pour cela les intérêts de ma province de l'Ontario. Je crois, dit-il, que certains genres d'industries seront plus prospères si développés dans la province de Québec, et nous n'hésitons pas à le laisser entendre à ceux qui nous demandent des renseignements sur les possibilités commerciales et industrielles au Canada."

L'IMMIGRATION

M. Armstrong a ensuite déclaré que le mouvement d'immigration des britanniques vers l'Ontario avait considérablement diminué à cause des restrictions monétaires imposées par le gouvernement anglais. Ceux qui veulent maintenant venir s'établir au Canada n'ont pas le droit d'apporter plus de 1000 livres sterling avec eux, encore faut-il que cette somme soit répartie sur une période de 5 ans. Il est impossible de cette façon que les immigrants s'achètent une terre ou une maison au Canada et c'est ce qui a considérablement ralenti l'immigration.

Parlant de la situation en Europe, M. Armstrong a déclaré que le peuple est fort inquiet de l'avenir mais se montre déjà prêt à faire face à une nouvelle guerre si elle est inévitable. On se montre en général confiant du fait que les Etats-Unis expédient des hommes et du matériel de guerre en Grèce et en Turquie.

A l'Institut de Traduction

L'Institut de Traduction, affilié à l'université de Montréal, tenait, hier soir, au Cercle Universitaire, son dîner annuel, sous la présidence d'honneur de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal.

La réunion annuelle marquait, en quelque sorte, le premier anniversaire de la fondation d'un cours spécial, inauguré l'an dernier par l'Institut de Traduction; ce cours est réservé aux diplômés de l'Institut, en vue de les préparer à l'obtention du diplôme d'Etudes supérieures de Langues vivantes, de la Société pour la Propagation des Langues Etrangères de Paris.

En retour, l'Institut de Traduction de Montréal accorde un diplôme universitaire aux étudiants de Paris qui ont passé avec succès les examens de l'Institut.

MEDAILLE DE BRONZE

Hier soir, M. le chanoine Sideleau, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, a procédé à la collation des diplômes de l'Institut et M. Jean Mouton, conseiller culturel, a remis la médaille de bronze offerte par l'ambassade de France à M. Marcel Provost qui s'est classé premier aux examens de mai dernier, et a obtenu son diplôme de l'Institut avec grande distinction. Georges-Albert Douville, de Québec et Emile Lamy, de Montréal ont obtenu leur diplôme avec distinction.

L'Institut a décerné à M. Raoul Robichaud et à Mlle Hélène Cormier, cette année, deux bourses d'études.

Au nom du gouvernement de la province de Québec, M. J.-P. Labarre, surintendant de l'Instruction Publique a remis à Mlle Jeanne Grégoire, la médaille d'or du "Mérite Scolaire" pour le travail d'organisation des cours de l'Institut qu'elle dirige depuis 1940. Il a également prononcé une causerie vivement goûtée.

Typhon à Hainan: 100 morts et blessés

SHANGHAI, 1er (Reuters) — Plus de cent personnes ont été tuées ou blessées lorsqu'un violent typhon a balayé l'île de Hainan, située au large de la côte sud de la Chine. On rapporte que ce typhon est le pire depuis 60 ans et que plus de 100 vaisseaux ont été coulés.

Un ancien recteur se suicide à Paris

PARIS, France, 1er. (P.A.) — La police de Paris, France, annonce que M. Gustave Roussy, un ancien recteur de l'Université d'Etat de Paris, s'est enlevé la vie en se tranchant le poignet. M. Roussy avait 73 ans.

SOUMISSIONS

DES soumissions cachetées adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la suscription "Soumission pour logements du personnel—Aéroport de Montréal", seront reçues jusqu'à midi le mardi 12 octobre 1948, pour la construction de deux logements du personnel et d'un garage pour deux automobiles à l'aéroport de Montréal, boulevard Côte de Liesse, Dorval, P.Q.

Les plans, devis et conditions applicables aux ouvriers employés ainsi que la formule de contrat et des formules de soumissions peuvent être obtenus en s'adressant à l'Ingénieur régional des routes aériennes, chambre 64, immeuble de l'Administration Transatlantique, aéroport de Montréal, Dorval, P.Q., ou à l'Acheteur en chef du ministère des Transports, Ottawa, Ontario, contre le paiement d'un chèque accepté de $10 fait au nom du Receveur général du Canada. Ledit chèque sera retourné au soumissionnaire lorsqu'il aura fait remise desdits plans et devis en bon état.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé sur une banque canadienne à charte, fait à l'ordre du Receveur général du Canada, représentant dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du ministère. Les chèques de dépôt des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un chèque de dépôt, tel que décrit.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS,
Secrétaire.

Ministère des Transports,
Ottawa, le 23 septembre 1948.

Feu Mme P. Gervais

SHERBROOKE, 1er.—Mme Pierre Gervais, mère du juge Césaire Gervais, de la Cour Supérieure du district de Saint-François, est décédée hier. Mme Gervais laisse aussi dans le deuil trois autres fils et deux filles : Eugène, Irène, M. l'abbé Emile Gervais, aumônier de l'hôpital Saint-Vincent de Paul, la Rév. Mère Marie du Sacré-Coeur, fondatrice de la communauté des Soeurs de Notre-Dame des Anges, de Lennoxville et Mme Arthur Tousignant. Ses funérailles auront lieu samedi.

Certains savants croient que la terre a plus de deux milliards d'années d'existence.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

TERMINUS DE MONTREAL

Soumissions pour l'érection de l'usine génératrice de vapeur, rue Nazareth

MONTREAL, QUEBEC

On recevra jusqu'à midi, lundi le 18 octobre 1948, des soumissions cachetées, adressées à M. G.-F. Drummond, architecte en chef, Chemin de fer national du Canada, 355, rue McGill, Montréal, Québec, et portant la suscription: "Soumission pour l'érection de l'usine génératrice de vapeur, terminus de Montréal, Montréal, Québec".

Les entrepreneurs de bonne foi pourront emprunter, les plans, devis, formule de contrat et formule de soumission, sur dépôt d'un chèque visé, à l'ordre du Chemin de fer national du Canada, au montant de cent dollars ($100). On retournera ce dépôt sur reçu en bon état, au chemin de fer, des plans, devis etc.

Les personnes intéressées peuvent consulter les plans et devis, et obtenir les formules de soumission, à compter du 4 octobre 1948, au bureau de M. G.-F. Drummond, architecte en chef, Chemin de fer national du Canada, chambre 703, 355 rue McGill, Montréal, Québec.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune autre soumission.

Le vice-président
à l'administration,
N.-B. WALTON.

Montréal, Québec,
le 28 septembre 1948.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Semi-display: sur semaine 8c la ligne; le dimanche 18 c la ligne, et samedi et dimanche 25 la ligne

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme, sur semaine 75c; le dimanche $1.00.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites annonces

A VENDRE

LAINE A VENDRE

LAINE Botany et worsted pour bas. Toutes couleurs, à prix raisonnables. Current Trading Co., 214 rue Vallée. Tél. M. Harold, HA. 4311.

SERIN mâle avec cage en cuivre $10.00. S'adresser 1054, Berri, Appt. 10.

AUTOMOBILE A VENDRE

DODGE 39 très propre, pneus, clutch, rings, etc neufs. Après 7 heures, 7072 DeNormanville, Montréal.

EDUCATION

ANGLAIS par correspondance circulaire, dictionnaire gratuit. Académie Rhéaume, 3931, St-Denis. LA. 5318.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M., Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies de coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816 Sherbrooke est, près Saint-Hubert, FR. 5252.

GARÇONS
ET
FILLES
de 18 à 30 ans

Bons salaires
Ouvrage permanent

S'adresser en personne
à
Mlle L. Thibodeau

Canadian Lastex
LIMITED
1655 est, Notre-Dame
3ème étage
P.S. Ne téléphonez pas

FEUILLETON DE LA PATRIE

ROSE FAUVETTE

par MAXIME LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

103 (Suite)

"Nous avons un coeur comme toutes les autres... et ce coeur peut parler... avoir ses rêves, ses aspirations. INous pouvons désirer un foyer, un mari, doux compagnon de toute notre vie, des enfants...

"Allons donc, est-ce qu'on épouse une histrionne. On en fait sa maîtresse, oui... mais pas sa femme.

"Car c'est bien là votre pensée.

"Oh, je ne vous en veux pas, il paraît que tous les hommes raisonnent ainsi... mais je ne le savais pas, je n'y pensais pas... Vous me l'avez révélé...

"Ainsi... il y en avait un... que j'avais placé très haut au-dessus des autres et que j'aimais de tout mon coeur... de toute mon âme... Lui aussi m'aimait... je le crois. Mais le lendemain du jour où je suis montée pour la première fois sur la scène, il s'est éloigné de moi à jamais — non pas, comme il l'a prétendu, parce qu'il pouvait être un obstacle à l'éclosion de mon talent, non pas, comme je le pensais tout à l'heure, parce qu'il avait cessé de m'aimer — mais parce que, lui aussi, songeait qu'on n'épouse pas une fille de théâtre...

"Oui, oui... c'est bien cela... A présent j'y vois clairement... il ne peut pas y avoir d'autre raison à son départ...

"Allons, chanteuse!... comédienne!... cabotine! à tes tréteaux... Tu n'est bonne qu'à servir de jouet... mais faire une compagne... jamais! cela t'est défendu...

"Tu aimes! qu'importe! Souffre... et résigne-toi...

"Et c'est encore bien de l'honneur qu'on te fait de parer du mot "amour" le désir que tu inspires!"

Mais l'exaltation qui animait la jeune fille au commencement de son amère déclaration tombait tout à coup...

Et, en achevant ces mots, elle s'effondrait sur un siège; puis plongeant sa tête entre ses mains, elle se mettait à sangloter éperdument.

Il n'en fallait pas davantage pour dissiper l'audace momentanée de son compagnon...

Muet et interdit, il assistait à cette explosion de chagrin, à cette grande douleur en se disant qu'elle était son oeuvre...

Car il n'y avait pas que de la légèreté, de l'insouciance et de la frivolité dans ce coeur d'adolescent.

Il y existait aussi un instinct très sûr du bien et du mal, un instinct qui n'avait fait que sommeiller jusqu'à ce jour et que les perfides conseils de Pierre Bernaudier n'étaient pas faits pour éveiller...

Heureusement, il devait suffire de quelques larmes de femme pour l'animer tout à coup, cet instinct si noble et si pur...

Et soudain ,tandis que Rose continuait à sangloter, le jeune homme tombait à ses pieds en suppliant:

— Mademoiselle Rose. Je viens de bien mal agir avec vous...

"Oui... ce que je voulais faire là était très mal... indigne de vous et de moi...

"Mais je vous jure que je ne suis pas aussi coupable que j'en ai l'air... et si je pouvais parler... tout vous dire... vous comprendriez... vous me pardonneriez...

"Mais vous ne savez pas et vous n'allez pas vouloir m'accorder mon pardon...

Il avait parlé cette fois avec une chaleur autrement sincère et vibrante que cette dont il s' tait efforcé d'animer sa déclararion de tout à l'heure.

Rose Fauvette ne pouvait manquer d'en être frappée.

Alors, relevant la tête et dévoilant au jeune homme ses grands yeu xclairs, tout noyés de larmes, elle murmura:

— Si, je vous pardonnerai... parce que, je le sens, vous venez de parler avec votre coeur... tandis que tout à l'heure, vous aviez l'air, je m'en rends compte à présent, de vous imposer une attitude... de... comment dirai-je... de jouer un rôle...

— Et un rôle bien mal su, allez, mademoiselle Rose, ajouta le jeune homme d'un ton comiquement navré... car mes paroles avaient toutes les peines du monde à sortir de mes lèvres... et je les regrettais à mesure que je les prononçais...

"Mais, acheva-t-il en se relevant, puisque vous me les pardonnez, je ne les regrette plus du tout.

— Comment cela! s'étonna Rose.

— Pour sûr que non; car, grâce à ce qui vient de se passer... le mauvais amoureux que j'étais est un grand ami, sûr et dévoué, auquel vous allez en signe de paix, donner une poignée de main...

— De grand coeur, accepta Rose, tout à fait reconquise par l'accent de sincérité du jeune homme, en lui tendant ses doigts fuselés et roses qu'il emprisonona un moment entre les siens...

— Enfin, fit-il d'un air mystérieux, pour vous rassurer tout à fait, si vous craigniez une nouvelle traîtrise de ma part, je vais vous faire une confidence; je crois que je suis déjà amoureux d'une autre jeune fille...

— A la bonne heure, s'exclama gaiement Rose Fauvette...

"Mais puisque vous avez commencé à m'ouvrir votre coeur, vous allez continuer... pou racheve de me prouver que vous me traitez en amie... et tout en finissant de souper, vous me direz qui est l'objet de ce grand amour... comment il prit naissance... et comment vous espérez qu'il fhira.

— Comment il finira? Mais par un mariage, je l'espère bien.

— Ce n'est donc pas d'une comédienne ou d'une chanteuse qu'il s'agit, insinua Rose d'un ton moqueur, en allant reprendre sa place àa petite table du souper,

— Oh, vous êtes méchante, Mademoiselle mon amie...

"D'abord, vous vous faites des idées fausses, et ce n'est parce qu'une femme fait du théâtre qu'elle doit renoncer à se marier.

— Et si je vous prouvais le contraire... si je vous citais un exemple...

— Le vôtre, hein? interrogea le jeune homme en se rasseyant à son tour...

(A SUIVRE)

Gai lon la...

Soyons joyeux — **La Vie Humoristique** — Restons français

PAR EXEMPLE!

On sait que toutes les mères canadiennes sont très heureuses de l'allocation familiale qui leur vient en aide, et qui sert à équilibrer bien des budgets.

Mais voilà que les mères sud-américaines, réunies en congrès à Lima, viennent de s'élever avec véhémence contre l'augmentation des allocations familiales décidée le mois dernier par les gouvernements de plusieurs pays.

Je vous donne en mille, la raison de ce refus, qui à première vue semble étranger...

"Nos maris boivent déjà suffisamment"!... ont-elle proclamé...

Et ceci, explique cela...

DE PLUS EN PLUS FORT

Un grand éditeur américain, qui s'est spécialisé dans la publication des mémoires d'hommes célèbres, demanda le mois dernier au général Smuts, le chef politique du Sud-Africain, battu récemment aux élections politiques, de lui réserver ses "Mémoires".

Le général répondit tout simplement:

—Je suis encore trop jeune pour penser à ces choses!

Or le général Smuts a 78 ans.

Jusqu'ici, on disait que "la vie commence à 40 ans." Avec le général Smuts, de toute évidence, elle commence à 80!

OUBLI

Pierrot, huit ans, à la sortie de l'école rentre chez lui tout en pleurs, les vêtements en lambeaux, le visage tuméfié par les coups.

—Pour l'amour de Dieu, dit sa mère affolée, Veux-tu me dire ce qui t'est arrivé?

—Oh ce n'est rien... répond Pierrot en sanglotant. C'est un nouveau... Et il ne savait pas que c'était moi le plus fort de la classe!

Jean RIGOLE

— De plus en plus vite —

LA DAME (à l'aviateur de Dorval) — Je ne dispose que de dix minutes pour une promenade... Déposez-moi simplement à Vancouver!

Détecteur à mensonge

GEORGE-W. HANEY, de Chicago, un éminent criminologiste et l'inventeur d'une machine à détecter les mensonges, a déclaré récemment que son invention devient utile dans l'industrie américaine. Selon lui, une chaine de magasins qui perdait 5 millions par année en vols connus par des employés a réduit ce chiffre à une véritable bagatelle en employant sa machine. On voit ci-haut comment opère le détecteur à mensonge.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

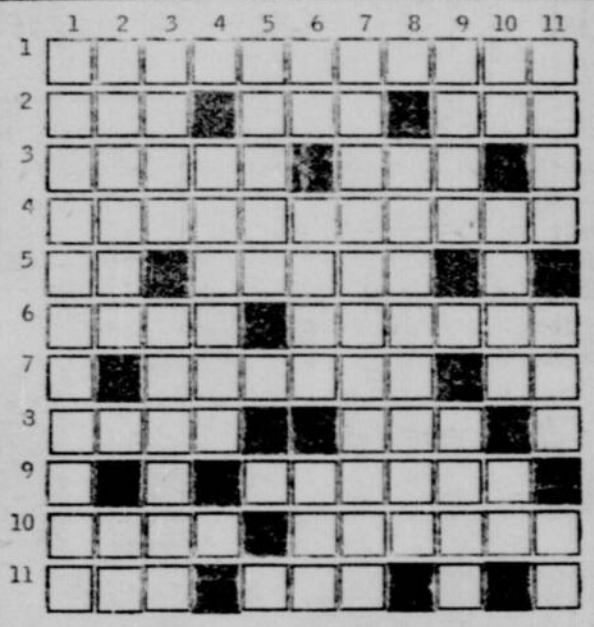

HORIZONTALEMENT

1—Nom scientifique du blanc de l'oeil.
2—Possédée — Mesure agraire — Dans "les uns les autres".
3—Mesure — Dans Rio de Janeiro.
4—Transformation lente d'un liquide en vapeur.
5—Terminaison — Fenouil.
6—Organe de la vue — Travailleur hindou ou chinois.
7—Dangers — Pronom personnel.
8—Déjà, présentement — Note.
9—Garde de nuit à Rome.
10—Du verbe aller — Enfreindre.
11—Possédés — Venue au monde.

VERTICALEMENT

1—Partie de la médecine, qui s'occupe des signes des maladies.
2—Métal de couleur rouge brun — Petit ruisseau.
3—Fleuve de Sibérie — Racine vomitive (pl.).
4—Pierres précieuses.
5—Petit rat.
6—Métal jeune — Action de commettre de nouveau un crime.
7—Partie de l'histoire naturelle qui traite des monstres.
8—Ancien terme désignant une partie de la rhétorique — Fille d'Inachos.
9—Pronom interrogatif — Pronom personnel.
10—Le premier de tous les nombres — Messe anniversaire pour un mort — Voyelles jumelles.
11—Anagramme de nose — Possédâ — Petit ruisseau.

Solution du problème d'hier

F	R	O	N	D	E	S	C	E	N	T		
R	A	■	E	■	■	U	■	P	A	R		
A	I	T	R	E	S	■	C	R	I	E		
T	R	A	I	N	T	R	A	I	N	S		
E	E	S	T	I	■	A	■	S	E	S		
R	■	S	E	V	E	R	E	■	S	E		
N	U	E	■	R	U	E	■	L	■	R		
I	■	R	E	A	■	M	A	I	N	■		
S	I	■	U	N	I	E	■	T	I	R		
E	C	R	E	T	E	N	T	■	E	U		
R	I	■	S	E	N	T	E	U	R	S		

ROMAN-FEUILLETON DE LA PATRIE

Les Deux Marquises et la Médaille d'Argent

Dramatique histoire d'amour par Paul d'Aigremont

Paul d'Aigremont a écrit des choses délicieuses. Au nombre de ses meilleurs romans l'on place celui que la "Patrie" quotidienne se propose de présenter à ses lecteurs à compter du samedi 9 octobre. Ce roman-feuilleton qui a obtenu un très grand succès en France, s'intitule "LES DEUX MARQUISES". Nul doute que le succès qui l'attend au Canada sera au moins égal à celui remporté en France. C'est l'histoire d'une famille noble de France, celle de Germain-Antoine-Gaston *Durnan*, marquis de Hautecoeur qui épouse *Christine* Albareillos, la première marquise. Deux filles leur naissent: Germaine et Renée, dont les divergences de caractère n'ont d'égales que leur grandeur d'âme et leur loyauté. *Christine*, malade et incapable de pourvoir personnellement à l'instruction et à l'éducation de ses filles, s'assure les services d'une institutrice: *Julia* Montlaur. *Christine* meurt foudroyée. Demeurées orphelines, Germaine et Renée s'éprennent de deux prétendus roturiers, *Didier* et *Gérard* Dours. *Gaston* de Hautecoeur épouse *Julia* Montlaur la deuxième marquise. Les deux soeurs la considèrent comme une usurpatrice, et *Renée*, après son mariage à *Gérard* Dours, quitte l'hôtel familial. C'est ici que se noue l'intrigue du roman, et le lecteur voudra suivre l'auteur dans ses opérations pour le dénouement. La chose en vaut la peine. Qu'on ne manque donc pas de lire ce dramatique roman d'amour dont la *Patrie* quotidienne commencera la publication dès le 9 octobre prochain.

Les citoyens invités à prévenir plus que jamais l'incendie

M. J. McIsaac, chef-inspecteur du service de prévention des incendies pour la cité de Montréal, en anticipation de la Semaine de Prévention qui aura lieu du 3 au 9 octobre prochain, nous fait parvenir copie d'une carte qui sera distribuée dans tous les endroits publics, dans les manufactures et maintes institutions, invitant la population à s'engager formellement à prendre tous les moyens possibles afin de mettre un terme à l'épidémie des incendies qui causent chaque année dans notre district comme ailleurs, des dommages s'élevant à des millions de dollars.

Cette carte que les citoyens sont invités à signer ne les engage à rien autre chose qu'à la prudence et les dirigeants de la campagne de prévention comptent bien que cette nouvelle initiative lancée cette année portera d'heureux fruits.

Elle se lit comme suit:

SEMAINE DE PREVENTION DES INCENDIES 1948

Résolution

"Je m'engage à être aussi prudent que possible pour empêcher l'incendie, dans ma demeure, ma boutique, mon bureau ou à tout autre endroit où je pourrai être, pendant les 52 semaines qui vont suivre. A chacune de mes actions, je m'efforcerai de penser si un feu n'en résultera pas.

"Je veux ainsi contribuer à diminuer les pertes inutiles causées par le feu."

Chorale de l'Immaculée-Conception

Le conseil de la Chorale invite toutes les personnes ayant déjà fait partie de la chorale à se joindre aux membres, à l'occasion du 50e anniversaire de vie religieuse du Rév. Père E. Fontaine, S.J., directeur.

Une grand'messe solennelle sera chantée dimanche le 3 octobre prochain, à 10.00 hres a.m. à l'église de l'Immaculée-Conception.—Qu'on se le dise, et qu'on réponde nombreux à l'invitation.

Pour renseignements supplémentaires: J. P. Vincent, CL. 2811 ou TA: 6823.

SHERBROOKE, 1er. (P.C.)—Les contribuables de la Ville de Sherbrooke ont voté en faveur de l'érection d'un nouveau pont au-dessus de la rivière St-François et ont rejeté les motions permettant la construction d'une usine de filtrage et d'un terminus d'autobus.

Voir les forêts flamboyantes

SANTA Fe, N.M., 1.—C'est maintenant l'automne au Mexique et les autorités locales ont encouragé depuis quelques années, l'organisation de voyages spéciaux, tant pour les résidants que pour les touristes. Ces voyages, du plus haut intérêt, consistent à faire le tour des montagnes mexicaines au moment où les peupliers revêtent un aspect féerique aux multiples couleurs.

Le panorama qu'offrent les montagnes à ce temps-ci de l'année est si extraordinaire que le gouverneur du Nouveau-Mexique, Thomas-J. Mabry, vient de proclamer officiellement la semaine du 3 au 10 octobre comme semaine nationale des excursions en montagne.

Un autre aspect caractéristique du Nouveau-Mexique à ce temps-ci de l'année, est celui des fiestas où l'on exécute les danses populaires pour célébrer la rentrée de la moisson. Tout reluit de couleurs fantasmagoriques et tout le monde est gai comme au temps de Noël en d'autres pays.

MARGOT TRAVAILLE TROP — *Quelle femme!* — **Retard**

RIONS UN PEU

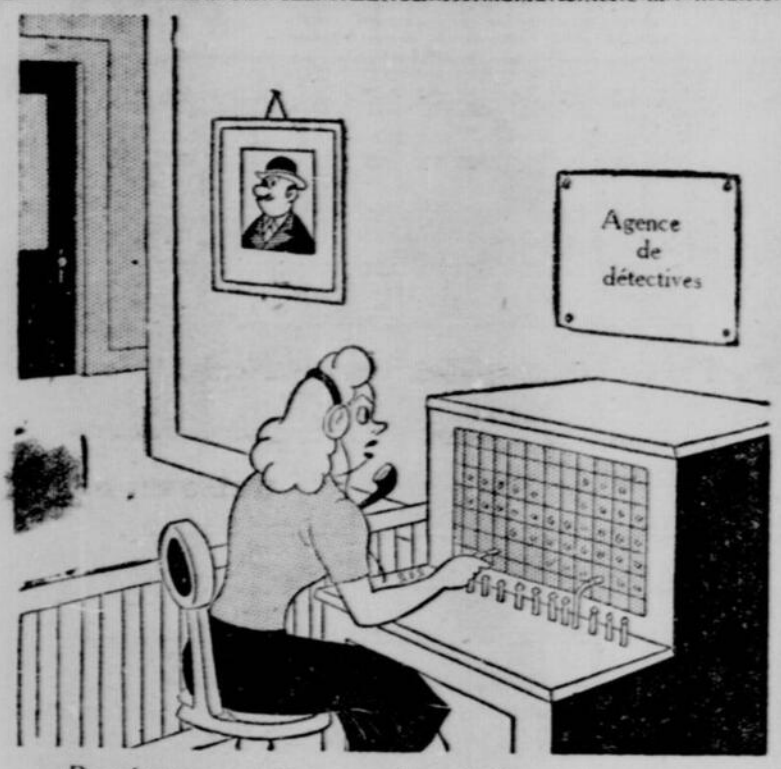

—Pourriez-vous me donner quelques indices qui pourraient me permettre de deviner le nom de celui qui appelle?

TRAVERS AMUSANTS

STEVE CANYON

On ne se moque pas de Rak

Sérieuse

TARZAN

Tarzan se défend

Attaque

PHILOMÈNE

Le silence est d'or

Leçon

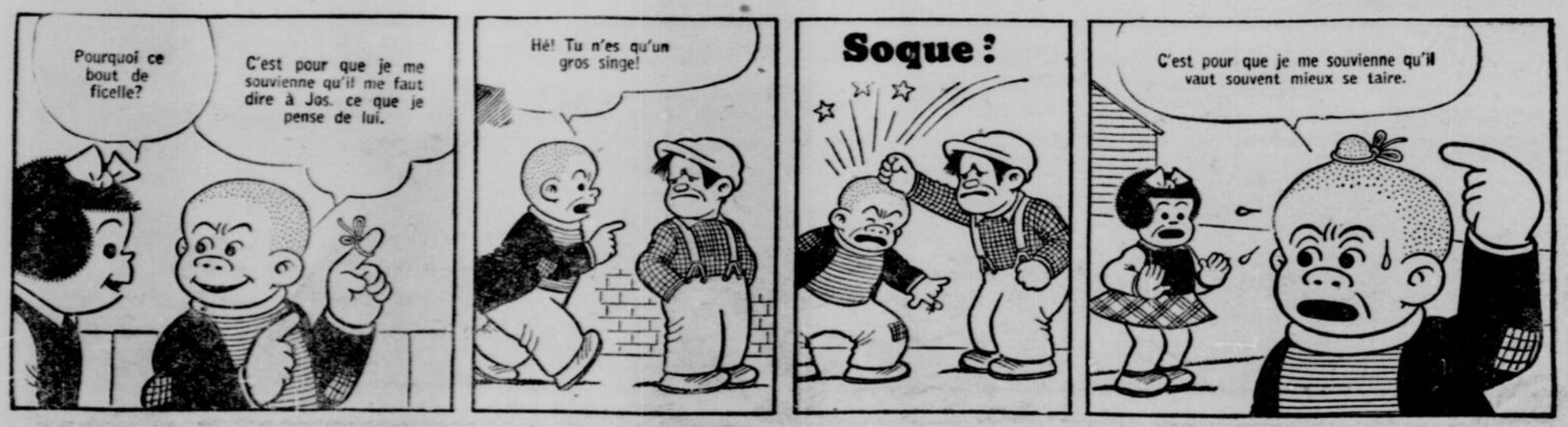

ARMAND ET LES PIRATES

C'était le même avion

Description

JEANNINE ET PATAUD

Elle lui veut des parents

Réflexions

LE FANTÔME

Pas de sentimentalité!

Regret

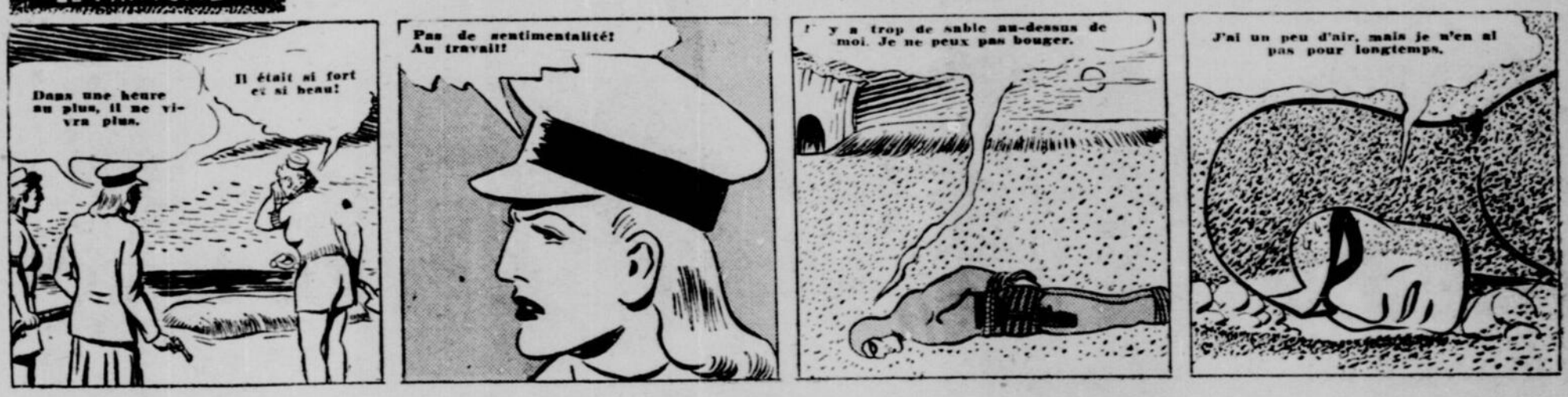

ROBERT L'INTRÉPIDE

Il n'est pas là

Symbole

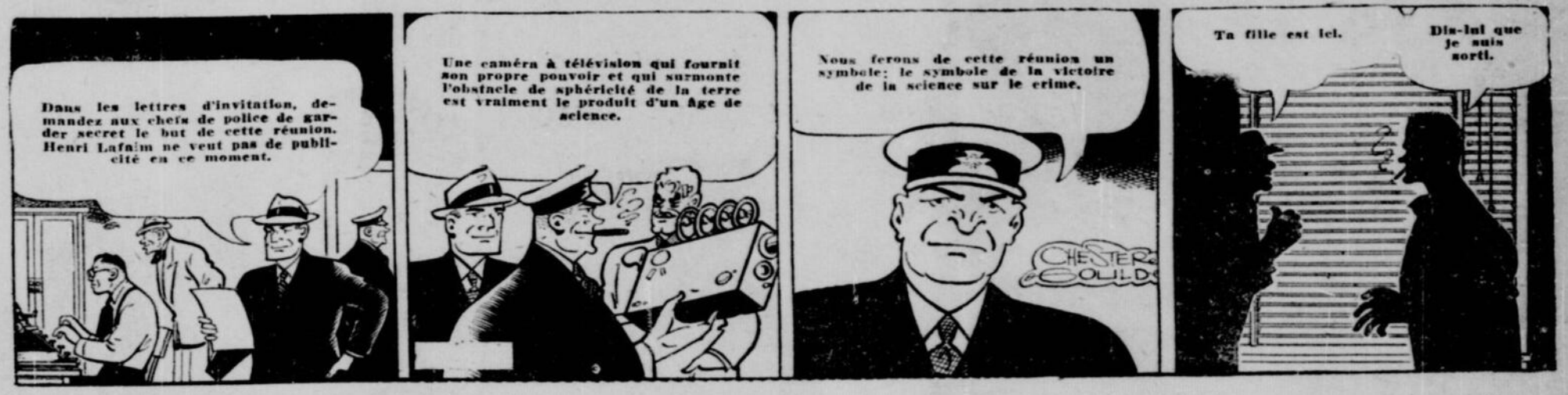

JOS BRAS-DE-FER

Un grand malheur

Amnésie

OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30 TOUS LES JOURS — SAMEDI COMPRIS

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES DUPUIS

Vêtements pour hommes... jeunes gens et garçonnets

PALETOS D'HIVER

(pour hommes et jeunes gens; tailles: 34 à 46). Choix de drap velours, alpine, drap duveteux (fleece) épais lainage anglais... dans les tons de gris foncé, gris bleu, gris medium, bleu-marine, brun pâle, brun foncé. Modèle à devant croisé avec ceinture au dos ou uni, aussi modèle Slip-On à devant droit ou croisé. SPECIAL—CHACUN

25.95

Autres qualités **21.95** à **29.95**

Paletots jeunes

(pour 6 à 10 ans)... une autre belle qualité d'étoffe de laine à texture unie brun moyen, brun foncé, gris ou gris bleu. Modèle ample à devant droit, avec collet rond... dans le groupe: quelques-uns à devant croisé avec ceinture au dos. SPECIAL

10.98

Coupe-vent

(pour 6 à 15 ans)... Ce modèle à la taille est en épaisse frise de laine bleu-marine. Devant droit à chaînette éclair, pattes d'ajustement sur les côtés, 2 poches de biais. SPECIAL, CHACUN ..

2.99

Culottes équitation

(breeches)

(pour 6 à 15 ans). Cette culotte aux genoux lacés et renforcés est en épaisse frise de laine bleu-marine. — Les garçonnets la porteront avec le coupe-vent ci-contre... SPECIAL .. ..

2.45

COMPLETS

(tailles : 34 à 46)

SPECIAL — CHACUN

29.95

...dans le groupe: fin lainage, worsted à rayures, tweed anglais, serge dans les nouvelles nuances de gris foncé, bleu royal, bleu-marine, brun moyen, brun foncé. Modèle LOUNGE à devant droit ou croisé... aussi modèle ordinaire à devant droit ou croisé.

Autres qualités
22.95 à **35.95**

Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président — A. J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

DUPUIS— au sous-sol d'économies